

L'ISFE (Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement) est composé de 2 parts :

La part fixe, qui est versée de manière mensuelle, est déterminée en appliquant au montant du traitement soumis à pension un taux individuel fixé par la délibération du 19/12/2024.

La part variable, versée pour partie mensuellement et pour partie annuellement dans la limite des plafonds prévus au décret. L'attribution de la part variable est individuelle. Elle dépend de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent qui sont appréciés dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation.

FOCUS SUR LA PART VARIABLE DANS L'ISFE : Aujourd'hui, le versement du CIA est lié à 2 conditions :

Etre présent au 1^{er} janvier de l'année N+1
Avoir réalisé l'EP

5 critères définissent l'engagement professionnel de mesure

Critères d'évaluation	Indicateur de mesure Grille d'évaluation					
	Définition du critère	Non assuré 0 point	A parfaire 1 point	Conforme aux attentes 2 points	Dépasse les attentes 3 points	Commentaires
Niveau de responsabilité	- Chef de patrouille - Procédure judiciaire / Ecrits professionnels - Respect des engagements pris et autonomie dans le travail - Capacité à gérer des situations de manière responsable, - Fiabilité dans la gestion des tâches confiées					
Assiduité, comportement professionnel	- Présence régulière et respect des horaires de travail - Respect et sérieux dans les interactions professionnelles					
Expérience professionnelle	- Participation active aux projets et à l'atteinte des objectifs fixés par la collectivité - Progressions dans les missions - Formation réalisée à la demande de l'agent et / ou du chef de service					
Capacité à transmettre et appliquer les connaissances acquises	- Partage des compétences et informations avec les nouveaux collègues - Adaptation des connaissances au contexte					
Sujétions particulières liées au poste	- Horaires atypiques ou flexibles - Mobilité géographique - Niveau de stress - Confidentialité ou éthique stricte					
TOTAL						

	Attribution du niveau d'évaluation	Enveloppe non consommée
0 à 5 points	0% de la prime	
6 à 7 points	25% de la prime	
8 points	50% de la prime	
9 points	60 % de la prime	
10 points	70% de la prime	
11 points	75% de la prime	
12 points	80 % de la prime	
13 points	90 % de la prime	
14 à 15 points	100% de la prime	

Le **RIFSEEP** (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est composé de 2 parts :

L'**IFSE**, qui est versée de manière mensuelle, en fonction d'un des 7 niveaux de responsabilités définis par la collectivité, et qui prend en compte 3 critères : l'expertise, le management et les sujétions.

Le **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel), qui est versé de manière annuelle, suite à l'entretien professionnel.

FOCUS SUR LE CIA :
Aujourd'hui, le versement du CIA est lié à 2 conditions :

Etre présent au 1^{er} janvier de l'année N+1
Avoir réalisé l'EP

6 critères définissent l'engagement professionnel de mesure

Critères d'évaluation	Définition du critère	Indicateur de mesure					Commentaires
		Non assuré 0 point	A parfaire 1 point	Conforme aux attentes 2 points	Dépasse les attentes 3 points		
Engagement Professionnel	- Implication et motivation dans l'exercice des missions, - Respect des délais et des consignes, - Capacité à prendre des initiatives et à proposer des améliorations.						
Esprit d'équipe et coopération	- Capacité à travailler en équipe et à contribuer à un bon climat de travail, - Partage d'informations et entraide avec les collègues contribution à des projets transversaux et à la dynamique collective.						
Fiabilité et sens des responsabilités	- Respect des engagements pris et autonomie dans le travail, - Capacité à gérer des situations de manière responsable, - Fiabilité dans la gestion des tâches confiées.						
Disponibilité	- Présence régulière et respect des horaires de travail, - Capacité à gérer son temps de manière efficace, - Capacité à s'adapter aux besoins du service,						
Contribution aux objectifs de la collectivité	- Participation active aux projets et à l'atteinte des objectifs fixés par la collectivité, - Apport personnel dans l'amélioration des processus internes.						
Formation	- Formation réalisée dans le cadre de ses missions (formations obligatoires) : 1 point - Auto-formation et formation non-obligatoire à l'échelle du service et/ou de la collectivité : 2 points - Partage de compétences avec les nouveaux collègues : 3 points						
TOTAL							

	Attribution du niveau d'évaluation	Enveloppe non consommée
0 à 6 points	0% de la prime	
7 à 8 points	25% de la prime	
9 à 10 points	50% de la prime	
11 points	60% de la prime	
12 points	70% de la prime	
13 points	75% de la prime	
14 points	80% de la prime	
15 points	90% de la prime	
16 à 18 points	100% de la prime	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE DE SASSENAGE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21380474300010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FONTAINE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	24
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	28
D1 - Dépenses de fonctionnement	30
D2 - Recettes de fonctionnement	36

III - Etats financiers

A - Bilan	40
B - Compte de résultat	44
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	47
D - Balance des comptes	48

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	78
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	80
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	82
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	87
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	89
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	90
B3 - Etat des provisions	92
B4 - Etat des charges transférées	94
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	95
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	96
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	97
B7.3 - Etat des emprunts garantis	98
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	101
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	102
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	103

B7.9 - Autres engagements reçus	108
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	114
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	116
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	118
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	119
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	122
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	126

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	130
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	131
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - Etat des Contrôles du Compte Financier	132

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	133
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

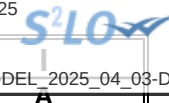


Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	11863

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1401.00

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1401.14
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1641.77
3 Dépenses d'équipement brut / population	200.84
4 Encours de dette / population (2)(3)	1182.99
5 DGF / population	4.03

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	65.41
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89.24
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	14.66
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	10.77
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	72.06
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 486 257,27	18 112 422,52	22 598 679,79
	Recettes réalisées (1)	B	3 732 880,61	19 628 524,77	23 361 405,38
	Restes à réaliser	C	29 660,00	0,00	29 660,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 361 104,42	20 126 043,60	26 487 148,02
	Dépenses réalisées (1)	E	3 443 134,09	18 085 208,70	21 528 342,79
	Restes à réaliser	F	601 618,25	0,00	601 618,25
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	289 746,52	1 543 316,07	1 833 062,59
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 874 847,15	2 013 621,08	3 888 468,23
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	2 164 593,67	3 556 937,15	5 721 530,82
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-571 958,25	0,00	-571 958,25
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 592 635,42	3 556 937,15	5 149 572,57

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

B2

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	1 874 847,15	0,00	289 746,52	0,00	2 164 593,67
Fonctionnement	3 813 621,08	1 800 000,00	1 543 316,07	0,00	3 556 937,15
TOTAL I	5 688 468,23	1 800 000,00	1 833 062,59	0,00	5 721 530,82
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	5 688 468,23	1 800 000,00	1 833 062,59	0,00	5 721 530,82

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

BS.1

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SMMAG	01/01/1973	FISCALITE	0,00
PNR VERCORS	01/01/1998	COTISATION ANNUELLE	5 000,00
SYMBHI	01/01/2010	CONTRIBUTION	39 239,00
EPCI			
GRENOBLE ALPES METROPOLE	01/01/1994	FISCALITE	0,00
SIRD	01/01/1996	FISCALITE	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

DJZ

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

B3.3

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES**

C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 601 618,25
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 007,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	40 932,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	402 244,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	129 434,30
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 29 660,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	29 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	34 693,29
Subventions d'investissement versées	642,00	Neutralisations et régularisations	-147,35
Autres immobilisations incorporelles	211,92	Réserves	53 117,83
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	2 013,62
Terrains	5 621,13	Résultat de l'exercice	1 543,32
Constructions	55 609,44	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	1 604,00
Réseaux et installations de voirie	5 036,67	TOTAL FONDS PROPRES (I)	92 824,72
Réseaux divers	3 286,26	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	257,24	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	1 452,04
Immobilisations mises en concessions ou affermées	448,30	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	1 637,49	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1 960,83	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	14 245,79
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	21 527,95	Dettes financières et autres emprunts	1,14
Immobilisations financières (nettes)	8,87	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	14 246,93
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	96 248,08	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353,75
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	103,98
Créances	413,58	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	457,73
Trésorerie	6 088,85	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	6 502,43	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	16 156,70
Comptes de régularisation (III)	6 234,12	Comptes de régularisation (III)	3,22
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	108 984,64	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	108 984,64

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Envoiyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Exercice 2024

S2LO

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	54,74	36,72
Participations	980,17	1 196,77
Compensations, autres attributions et autres participations	1 549,94	1 041,68
Dons et legs	0,01	1,35
Impôts et taxes	13 793,44	13 764,74
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	1 662,28	1 692,88
Produits des cessions d'actifs	81,21	940,29
Autres produits de gestion	926,94	366,79
Production stockée et immobilisée	0,00	64,88
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	4,54	6,03
Reprises du financement rattaché à un actif	147,64	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	19 200,90	19 112,12
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	3 567,91	4 177,61
Charges de personnel	10 343,42	9 450,78
Indemnités des élus (et membres du CESR)	161,63	152,44
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	52,31	1 197,88
Impôts et taxes	339,87	307,08
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 015,59	910,39
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	12,67	724,53
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	68,55	215,76
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	15 561,93	17 136,47

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

S2LO

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	908,87	841,24
Autres charges	26,81	20,30
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	935,68	861,54
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	2 703,29	1 114,11
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,01	6 967,40
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 159,98	7 925,08
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-1 159,98	-957,68
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	1 543,32	156,43



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		52,30 %	0,00	9 912 419,00	5,55
TFPNB		63,81 %	0,00	19 909,00	8,23
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		16,87 %	0,00	97 829,00	7,05
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires DELIBERATION DU 19 MAI 2008 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 437,94	163 894,88	50,52	40 932,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	183 441,00	100 861,33	54,98	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 832 159,25	1 606 538,76	56,72	402 244,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 828 019,43	511 311,40	27,97	129 434,30
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 168 057,62	2 382 606,37	46,10	572 610,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	130 338,00	130 338,00	100,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	791 568,80	758 021,07	95,76	29 007,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		921 906,80	888 359,07	96,36	29 007,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 089 964,42	3 270 965,44	53,71	601 618,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	152 540,00	152 181,98	99,77	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	118 600,00	19 986,67	16,85	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		271 140,00	172 168,65	63,50	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 361 104,42	3 443 134,09	54,13	601 618,25
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		6 361 104,42	3 443 134,09		601 618,25

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	144 741,00	277 973,59	192,05	29 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 808,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 060 540,00	1 968 609,85	95,54	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 225 281,00	2 249 391,44	101,08	29 660,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	700 670,27			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 441 706,00	1 463 502,50	101,51	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	118 600,00	19 986,67	16,85	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 260 976,27	1 483 489,17	65,61	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 486 257,27	3 732 880,61	83,21	29 660,00
001 Solde d'exécution positif reporté		1 874 847,15			
Total des recettes de la section d'investissement		6 361 104,42	3 732 880,61		29 660,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

AZ.1

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	4 261 024,33	3 237 599,05	267 964,76	3 505 563,81	82,27	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	11 073 838,00	10 868 385,25	4 284,80	10 872 670,05	98,18	0,00
014	Atténuations de produits	301 840,00	300 578,00	0,00	300 578,00	99,58	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 210 129,00	1 073 445,63	41 097,39	1 114 543,02	92,10	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 846 831,33	15 480 007,93	313 346,95	15 793 354,88	93,75	0,00
66	Charges financières	1 090 372,00	791 457,60	1 820,40	793 278,00	72,75	0,00
67	Charges spécifiques	46 464,00	35 073,32	0,00	35 073,32	75,48	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		17 983 667,33	16 306 538,85	315 167,35	16 621 706,20	92,43	0,00
023	Virement à la section d'investissement	700 670,27					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 441 706,00	1 463 502,50	0,00	1 463 502,50	101,51	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 142 376,27	1 463 502,50	0,00	1 463 502,50	68,31	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		20 126 043,60	17 770 041,35	315 167,35	18 085 208,70	89,86	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		20 126 043,60	17 770 041,35	315 167,35	18 085 208,70		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	144 000,00	127 042,00	0,00	127 042,00	88,22	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 445 937,52	1 659 830,69	2 447,12	1 662 277,81	114,96	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 336 872,00	2 189 838,00	170 101,00	2 359 939,00	100,99	0,00
731	Fiscalité locale	11 666 881,00	11 733 787,61	293,00	11 734 080,61	100,58	0,00
74	Dotations et participations	2 169 752,00	2 578 660,04	6 181,67	2 584 841,71	119,13	0,00
75	Autres produits de gestion courante	196 440,00	851 071,26	0,00	851 071,26	433,25	0,00
Total des recettes de gestion des services		17 959 882,52	19 140 229,60	179 022,79	19 319 252,39	107,57	0,00
76	Produits financiers	0,00	6,89	0,00	6,89	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	157 083,51	0,00	157 083,51	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		17 959 882,52	19 297 320,00	179 022,79	19 476 342,79	108,44	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	152 540,00	152 181,98	0,00	152 181,98	99,77	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		152 540,00	152 181,98	0,00	152 181,98	99,77	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		18 112 422,52	19 449 501,98	179 022,79	19 628 524,77	108,37	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 013 621,08					
Total des recettes de la section de fonctionnement		20 126 043,60	19 449 501,98	179 022,79	19 628 524,77		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	75 402,00	3 492,00	71 910,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 836,00	0,00	1 836,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	90 148,88	0,00	90 148,88	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 437,94	167 386,88	3 492,00	163 894,88	160 543,06
2041512	Bâtiments et installations	0,00	30 420,33	0,00	30 420,33	0,00
2046	Attributions de compensation d'investissement	0,00	70 441,00	0,00	70 441,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	183 441,00	100 861,33	0,00	100 861,33	82 579,67
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	2 988,00	0,00	2 988,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 605,91	0,00	2 605,91	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	22 620,00	0,00	22 620,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	28 342,92	0,00	28 342,92	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	367 450,53	0,00	367 450,53	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	64 977,67	0,00	64 977,67	0,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	3 898,80	0,00	3 898,80	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	349 089,54	0,00	349 089,54	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	141 159,53	0,00	141 159,53	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	1 841,40	0,00	1 841,40	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	3 869,31	0,00	3 869,31	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	140 896,86	0,00	140 896,86	0,00
2175731	Matériel roulant	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00
21785	Matériel de téléphonie	0,00	1 830,00	0,00	1 830,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	192 462,93	0,00	192 462,93	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	5 568,36	0,00	5 568,36	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	139 760,11	0,00	139 760,11	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	13 355,02	0,00	13 355,02	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	62 569,51	0,00	62 569,51	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	201,58	0,00	201,58	0,00
2188	Autres	0,00	59 250,78	0,00	59 250,78	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 832 159,25	1 606 538,76	0,00	1 606 538,76	1 225 620,49
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	39 258,98	0,00	39 258,98	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	342 581,68	0,00	342 581,68	0,00
235	Part investissement - marchés de partenariat	0,00	109 484,07	0,00	109 484,07	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	19 986,67	0,00	19 986,67	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 828 019,43	511 311,40	0,00	511 311,40	1 316 708,03
Total des dépenses d'équipement		5 168 057,62	2 386 098,37	3 492,00	2 382 606,37	2 785 451,25
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	118 338,00	0,00	118 338,00	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	130 338,00	130 338,00	0,00	130 338,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	645 459,87	0,00	645 459,87	0,00
1675	Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat	0,00	112 561,20	0,00	112 561,20	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	791 568,80	758 021,07	0,00	758 021,07	33 547,73
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses financières		921 906,80	888 359,07	0,00	888 359,07	33 547,73
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 089 964,42	3 274 457,44	3 492,00	3 270 965,44	2 818 998,98
13911	État et établissements nationaux	0,00	12 550,00	0,00	12 550,00	0,00
13912	Régions	0,00	8 800,00	0,00	8 800,00	0,00
13913	Départements	0,00	101 935,32	0,00	101 935,32	0,00
13918	Autres	0,00	24 356,66	0,00	24 356,66	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	152 540,00	152 181,98	0,00	152 181,98	358,02
21312	Bâtiments scolaires	0,00	19 986,67	9 384,46	10 602,21	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	9 384,46	0,00	9 384,46	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	118 600,00	29 371,13	9 384,46	19 986,67	98 613,33
Total des dépenses d'ordre en investissement		271 140,00	181 553,11	9 384,46	172 168,65	98 971,35
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 361 104,42	3 456 010,55	12 876,46	3 443 134,09	2 917 970,33
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		6 361 104,42	3 456 010,55	12 876,46	3 443 134,09	2 917 970,33

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	2 401,49	0,00	2 401,49	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00	128 576,40	0,00	128 576,40	0,00
1323	Départements	0,00	26 153,00	0,00	26 153,00	0,00
13248	Autres communes	0,00	6 755,40	0,00	6 755,40	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	90 934,30	0,00	90 934,30	0,00
1383	Départements	0,00	23 153,00	0,00	23 153,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	144 741,00	277 973,59	0,00	277 973,59	-133 232,59
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 808,00	0,00	2 808,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 808,00	0,00	2 808,00	-2 808,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	164 419,85	0,00	164 419,85	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	4 190,00	0,00	4 190,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 060 540,00	1 968 609,85	0,00	1 968 609,85	91 930,15
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-61 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes réelles d'investissement		2 144 071,00	2 249 391,44	0,00	2 249 391,44	-105 320,44
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>700 670,27</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	68 545,00	0,00	68 545,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00	0,00
2188	Autres	0,00	125,00	0,00	125,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	21 883,12	1 236,00	20 647,12	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	2 431,75	0,00	2 431,75	0,00
28041512	Bâtiments et installations	0,00	21 662,55	0,00	21 662,55	0,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	11 714,11	0,00	11 714,11	0,00
280422	Bâtiments et installations	0,00	32 301,25	0,00	32 301,25	0,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	152,00	0,00	152,00	0,00
28046	Attributions de compensation d'investissement	0,00	53 152,80	0,00	53 152,80	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	133 181,07	0,00	133 181,07	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 926,85	0,00	2 926,85	0,00
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	6 912,03	0,00	6 912,03	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	25 476,03	0,00	25 476,03	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	54 145,84	0,00	54 145,84	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	1 701,54	0,00	1 701,54	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	32 386,11	0,00	32 386,11	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	952,09	0,00	952,09	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	52 684,65	0,00	52 684,65	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	37 327,98	0,00	37 327,98	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	236,00	0,00	236,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	3 189,18	0,00	3 189,18	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	3 486,76	0,00	3 486,76	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	436,64	0,00	436,64	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00	924,64	58,64	866,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	56 785,21	0,00	56 785,21	0,00
281785	Matériel de téléphonie	0,00	366,00	0,00	366,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	119 930,45	0,00	119 930,45	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	28 464,61	0,00	28 464,61	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	131 010,84	0,00	131 010,84	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	2 576,92	0,00	2 576,92	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	25 005,67	0,00	25 005,67	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	18,00	0,00	18,00	0,00
28188	Autres	0,00	152 131,13	1 110,17	151 020,96	0,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	0,00	366 705,40	0,00	366 705,40	0,00
4912	Dépréciations des comptes de redevables (budgétaires)	0,00	2 184,31	0,00	2 184,31	0,00
4962	Dépréciations des comptes de débiteurs divers (budgétaires)	0,00	253,78	0,00	253,78	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 522 916,00	1 465 907,31	2 404,81	1 463 502,50	59 413,50
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	19 986,67	0,00	19 986,67	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	118 600,00	19 986,67	0,00	19 986,67	98 613,33
Total des recettes d'ordre en investissement		2 342 186,27	1 485 893,98	2 404,81	1 483 489,17	858 697,10
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 486 257,27	3 735 285,42	2 404,81	3 732 880,61	753 376,66

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

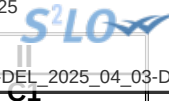


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 874 847,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		6 361 104,42	3 735 285,42	2 404,81	3 732 880,61	2 628 223,81

**II – EXECUTION BUDGETAIRE****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**
OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118(1)
LIBELLE : TRAVAUX ACCESSIBILITE HANDICAPE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 1 320 289,48
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	3 720,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 316 569,48
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	1 261 604,78
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	54 964,70

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 202 310,66
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	202 310,66
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	202 310,66
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 117 978,82

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00	3 573,00	0,00	3 573,00	0,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	654 428,91	148 330,27	506 098,64	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	53 172,20	0,00	53 172,20	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	520 147,50	0,00	520 147,50	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	170 173,09	0,00	170 173,09	0,00
60621	Combustibles	0,00	245 514,85	4 283,23	241 231,62	0,00
60622	Carburants	0,00	37 390,52	1 580,09	35 810,43	0,00
60623	Alimentation	0,00	67 637,50	3 611,09	64 026,41	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	18 799,11	2 386,20	16 412,91	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	33 574,04	697,80	32 876,24	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	96 082,80	11 892,74	84 190,06	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	3 407,15	0,00	3 407,15	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	24 613,97	1 250,90	23 363,07	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	10 896,21	44,82	10 851,39	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	36 299,50	2 906,63	33 392,87	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	212,45	0,00	212,45	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	49 268,99	4 076,02	45 192,97	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	120 320,31	8 738,80	111 581,51	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	385 302,30	85 955,28	299 347,02	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	247,25	0,00	247,25	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	8 517,93	265,55	8 252,38	0,00
61358	Autres	0,00	65 766,56	1 403,50	64 363,06	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	3 386,00	0,00	3 386,00	0,00
61521	Terrains	0,00	50 062,16	3 474,80	46 587,36	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
615221	Bâtiments publics	0,00	102 438,43	21 094,99	81 343,44	0,00
615231	Voiries	0,00	18 932,40	0,00	18 932,40	0,00
615232	Réseaux	0,00	5 703,65	0,00	5 703,65	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	20 495,60	5 785,41	14 710,19	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	13 316,58	187,20	13 129,38	0,00
6156	Maintenance	0,00	264 717,60	60 586,74	204 130,86	0,00
6168	Autres	0,00	262 673,09	105 992,72	156 680,37	0,00
617	Études et recherches	0,00	175,00	0,00	175,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 338,00	0,00	3 338,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	56 397,66	8 862,91	47 534,75	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	792,00	0,00	792,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	11 558,34	1 524,20	10 034,14	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	5 373,50	0,00	5 373,50	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	82 725,80	185,00	82 540,80	0,00
6228	Divers	0,00	1 172,98	0,00	1 172,98	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	15 559,87	1 824,00	13 735,87	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	15 704,70	620,00	15 084,70	0,00
6234	Réceptions	0,00	12 215,53	373,64	11 841,89	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	50 124,41	2 343,01	47 781,40	0,00
6238	Divers	0,00	1 152,00	0,00	1 152,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	9 226,88	0,00	9 226,88	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	145,60	0,00	145,60	0,00
6248	Divers	0,00	87 327,61	6 271,45	81 056,16	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	7 578,76	0,00	7 578,76	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	1 770,33	0,00	1 770,33	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6261	Frais d'affranchissement	0,00	18 210,88	0,00	18 210,88	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	26 705,96	1 199,14	25 506,82	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	4 140,98	40,01	4 100,97	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	25 394,73	7 884,00	17 510,73	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	4 327,71	2 703,95	1 623,76	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	83 473,37	6 020,21	77 453,16	0,00
62874	A la caisse des écoles	0,00	861,41	0,00	861,41	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	14 044,18	0,00	14 044,18	0,00
62876	Au GFP de rattachement	0,00	1 960,00	0,00	1 960,00	0,00
6288	Autres	0,00	60 395,89	0,00	60 395,89	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	27 178,00	0,00	27 178,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	227,00	0,00	227,00	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	50 515,86	6 886,48	43 629,38	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	4 261 024,33	4 026 846,59	521 282,78	3 505 563,81	755 460,52
6218	Autre personnel extérieur	0,00	166 377,47	33 000,00	133 377,47	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	122 472,00	0,00	122 472,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	30 620,00	0,00	30 620,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	115 742,50	0,00	115 742,50	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	4 444 088,90	0,00	4 444 088,90	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	39 684,70	0,00	39 684,70	0,00
64113	NBI	0,00	35 410,78	0,00	35 410,78	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	1 058 372,31	0,00	1 058 372,31	0,00
64131	Rémunérations	0,00	1 716 488,35	0,00	1 716 488,35	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	23 465,06	0,00	23 465,06	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	12 603,97	0,00	12 603,97	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	4 598,66	0,00	4 598,66	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	34 734,10	1 398,00	33 336,10	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 190 615,11	0,00	1 190 615,11	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	1 500 549,40	0,00	1 500 549,40	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	70 076,00	0,00	70 076,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	24 274,77	0,00	24 274,77	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	12 458,00	0,00	12 458,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00	17 193,59	0,00	17 193,59	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	43 534,98	0,00	43 534,98	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	33 986,40	0,00	33 986,40	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	227 583,00	17 862,00	209 721,00	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	11 073 838,00	10 924 930,05	52 260,00	10 872 670,05	201 167,95
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU	0,00	221 498,00	0,00	221 498,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	301 840,00	300 578,00	0,00	300 578,00	1 262,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	153 942,79	0,00	153 942,79	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	6 421,37	0,00	6 421,37	0,00
65315	Formation	0,00	650,00	0,00	650,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	0,00	614,73	0,00	614,73	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 039,57	0,00	2 039,57	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6542	Créances éteintes	0,00	6 420,54	0,00	6 420,54	0,00
65568	Autres contributions	0,00	7 824,26	3 912,13	3 912,13	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	22 901,51	0,00	22 901,51	0,00
657348	Autres communes	0,00	1 715,00	0,00	1 715,00	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	520 000,00	0,00	520 000,00	0,00
657364	Caisse des écoles	0,00	28 549,75	0,00	28 549,75	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	365 381,56	6 780,00	358 601,56	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	5 498,78	0,00	5 498,78	0,00
65888	Autres	0,00	3 275,29	0,00	3 275,29	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 210 129,00	1 125 235,15	10 692,13	1 114 543,02	95 585,98
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 846 831,33	16 377 589,79	584 234,91	15 793 354,88	1 053 476,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	456 520,76	0,00	456 520,76	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	335 901,12	8 515,88	327 385,24	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	12 571,20	3 199,20	9 372,00	0,00
total chapitre 66	Charges financières	1 090 372,00	804 993,08	11 715,08	793 278,00	297 094,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	35 073,32	0,00	35 073,32	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	46 464,00	35 073,32	0,00	35 073,32	11 390,68
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		17 983 667,33	17 217 656,19	595 949,99	16 621 706,20	1 361 961,13
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	700 670,27	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	12 665,00	0,00	12 665,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	68 545,00	0,00	68 545,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	1 015 495,18	2 346,17	1 013 149,01	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	2 438,09	0,00	2 438,09	0,00
6862	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	0,00	366 705,40	0,00	366 705,40	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 522 916,00	1 465 848,67	2 346,17	1 463 502,50	59 413,50
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 223 586,27	1 465 848,67	2 346,17	1 463 502,50	760 083,77
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		20 207 253,60	18 683 504,86	598 296,16	18 085 208,70	2 122 044,90
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		20 207 253,60	18 683 504,86	598 296,16	18 085 208,70	2 122 044,90

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	38 076,58	8 604,06	29 472,52	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	97 569,88	0,40	97 569,48	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	144 000,00	135 646,46	8 604,46	127 042,00	16 958,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7013	Vente de produits résiduels	0,00	1 178,42	13,54	1 164,88	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	17 260,00	0,00	17 260,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	17 438,95	10 855,32	6 583,63	0,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	0,00	4 680,00	0,00	4 680,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	42 722,35	10 906,48	31 815,87	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	345 503,11	1 932,79	343 570,32	0,00
70631	A caractère sportif	0,00	26 700,98	0,00	26 700,98	0,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	84 205,19	5 157,87	79 047,32	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	320 303,76	0,00	320 303,76	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	626 815,34	99,92	626 715,42	0,00
706888	Autres	0,00	51 411,76	25 801,22	25 610,54	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	392,00	0,00	392,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	400,00	0,00	400,00	0,00
70876	par le GFP de rattachement	0,00	25 291,88	0,00	25 291,88	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	0,00	152 741,21	0,00	152 741,21	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 445 937,52	1 717 044,95	54 767,14	1 662 277,81	-216 340,29
73211	Attribution de compensation	0,00	2 200 302,00	170 101,00	2 030 201,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	272 866,00	0,00	272 866,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73221	FNGIR	0,00	56 872,00	0,00	56 872,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 336 872,00	2 530 040,00	170 101,00	2 359 939,00	-23 067,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	10 923 817,00	0,00	10 923 817,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	13 472,00	0,00	13 472,00	0,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	0,00	417 880,00	0,00	417 880,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	116 716,00	0,00	116 716,00	0,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	228 583,61	1 229,03	227 354,58	0,00
73154	Droits de place	0,00	16 143,74	4 281,90	11 861,84	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	23 129,64	150,45	22 979,19	0,00
7318	Autres	0,00	2 739,00	2 739,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	11 666 881,00	11 742 480,99	8 400,38	11 734 080,61	-67 199,61
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	47 804,00	0,00	47 804,00	0,00
744	FCTVA	0,00	6 934,74	0,00	6 934,74	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	944,60	0,00	944,60	0,00
74718	Autres	0,00	5 840,80	0,00	5 840,80	0,00
7473	Départements	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	1 817,00	1 193,00	624,00	0,00
7478211	État	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
747888	Autres	0,00	936 751,43	3 995,00	932 756,43	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière	0,00	526,00	0,00	526,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	9 874,00	0,00	9 874,00	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	1 436 577,00	0,00	1 436 577,00	0,00

II - EX CUTION BUDG TAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue d taill e

Chapitre / Article	Intitul�	Pr�visions (a)	�missions (b)	Annulations (c)	R�alisations nettes (d=b-c)	Solde pr�visions / r�alisations (a-d)
74836	Attribution du fonds d�partemental de p�r�quation de la taxe professionnelle	0,00	36 259,00	0,00	36 259,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 148,00	0,00	2 148,00	0,00
7485	Dotation pour les titres s�curis�s	0,00	49 882,00	0,00	49 882,00	0,00
74888	Autres	0,00	15 916,72	1 245,58	14 671,14	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	2 169 752,00	2 591 275,29	6 433,58	2 584 841,71	-415 089,71
752	Revenus des immeubles	0,00	403 110,68	15 946,70	387 163,98	0,00
756	Lib�ralit�s re�ues	0,00	5,43	0,00	5,43	0,00
75814	Redevance sur l'�nergie hydraulique	0,00	1 229,03	0,00	1 229,03	0,00
75888	Autres	0,00	462 672,82	0,00	462 672,82	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	196 440,00	867 017,96	15 946,70	851 071,26	-654 631,26
Total des recettes de gestion des services		17 959 882,52	19 583 505,65	264 253,26	19 319 252,39	-1 359 369,87
7688	Autres	0,00	6,89	0,00	6,89	0,00
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	6,89	0,00	6,89	-6,89
773	Mandats annul�s (sur exercices ant�rieurs) ou atteints par la d�ch�ance quadriennale	0,00	75 873,51	0,00	75 873,51	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	81 210,00	0,00	81 210,00	0,00
total chapitre 77	Produits sp�cifiques	81 210,00	157 083,51	0,00	157 083,51	-75 873,51
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes r�elles et mixtes		18 041 092,52	19 740 596,05	264 253,26	19 476 342,79	-1 435 250,27
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transf�r�es au compte de r�sultat	0,00	147 641,98	0,00	147 641,98	0,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00	0,00
total chapitre 042	Op�rations d'ordre de transfert entre sections	152 540,00	152 181,98	0,00	152 181,98	358,02

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		152 540,00	152 181,98	0,00	152 181,98	358,02
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		18 193 632,52	19 892 778,03	264 253,26	19 628 524,77	-1 434 892,25
002 Résultat de fonctionnement reporté		2 013 621,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		20 207 253,60	19 892 778,03	264 253,26	19 628 524,77	578 728,83

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		1 132 544,97	490 541,17	642 003,80	660 125,18
Autres immobilisations incorporelles		1 561 542,56	1 349 627,08	211 915,48	207 088,54
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		5 685 825,61	64 697,40	5 621 128,21	5 602 753,18
Constructions		55 789 325,72	179 886,02	55 609 439,70	54 857 016,98
Réseaux et installations de voirie		5 385 490,48	348 822,64	5 036 667,84	4 927 894,42
Réseaux divers		4 335 325,06	1 049 068,67	3 286 256,39	3 155 175,84
Installations techniques, agencements et matériel		775 826,57	518 591,00	257 235,57	173 827,79
Immobilisations mises en concessions ou affermées		448 302,04	0,00	448 302,04	448 302,04
Autres		6 912 888,61	5 275 400,52	1 637 488,09	1 620 883,25
Immobilisations corporelles en cours		1 960 828,50	0,00	1 960 828,50	1 578 987,84
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		21 527 951,03	0,00	21 527 951,03	21 527 951,03
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		8 868,33	0,00	8 868,33	8 868,33
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		105 524 719,48	9 276 634,50	96 248 084,98	94 768 874,42
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		292 414,57	0,00	292 414,57	263 394,65
Créances sur les redevables et comptes rattachés		132 833,87	15 561,90	117 271,97	265 359,23
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		4 150,71	253,78	3 896,93	45 993,05
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		429 399,15	15 815,68	413 583,47	574 746,93
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		6 088 850,10	0,00	6 088 850,10	6 687 696,72
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		6 088 850,10	0,00	6 088 850,10	6 687 696,72
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		6 234 121,04	0,00	6 234 121,04	6 633 588,66
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		118 277 089,77	9 292 450,18	108 984 639,59	108 664 906,73

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		6 843 347,77	6 835 222,77
Fonds globalisés		15 090 818,30	14 922 208,45
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		125 133,62	368 312,11
Rattachées à un actif non amortissable		12 633 993,32	12 370 421,22
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-147 346,56	-195 491,56
RÉSERVES		53 117 833,83	51 317 833,83
REPORT A NOUVEAU		2 013 621,08	3 657 188,75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 543 316,07	156 432,33
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		1 604 003,59	1 604 003,59
TOTAL FONDS PROPRES (I)		92 824 721,02	91 036 131,49
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		1 452 041,34	1 452 041,34
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		1 452 041,34	1 452 041,34
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		14 245 790,61	14 563 865,24
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		1 140,00	1 140,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		14 246 930,61	14 565 005,24
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		353 750,35	630 431,84
Dettes fiscales et sociales		2 465,85	206 349,48
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		101 512,24	401 900,62
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		457 728,44	1 238 681,94
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		16 156 700,39	17 255 728,52
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		3 218,18	373 046,72
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		108 984 639,59	108 664 906,73

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		54 738,74	36 721,17	18 017,57
Participations		980 165,83	1 196 765,43	-216 599,60
Compensations, autres attributions et autres participations		1 549 937,14	1 041 675,88	508 261,26
Dons et legs		5,43	1 350,29	-1 344,86
Impôts et taxes		13 793 441,61	13 764 737,54	28 704,07
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		1 662 277,81	1 692 879,56	-30 601,75
Produits des cessions d'actifs		81 210,00	940 292,00	-859 082,00
Autres produits de gestion		926 939,34	366 791,79	560 147,55
Production stockée et immobilisée		0,00	64 875,77	-64 875,77
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		4 540,00	6 029,90	-1 489,90
Reprises du financement rattaché à un actif		147 641,98	0,00	147 641,98
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		19 200 897,88	19 112 119,33	88 778,55
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		3 567 906,90	4 177 613,30	-609 706,40
Charges de personnel		10 343 416,08	9 450 778,42	892 637,66
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>7 338 576,31</i>	<i>6 709 040,87</i>	<i>629 535,44</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>3 004 839,77</i>	<i>2 741 737,55</i>	<i>263 102,22</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		161 628,89	152 435,27	9 193,62
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		52 307,50	1 197 878,30	-1 145 570,80
Impôts et taxes		339 868,88	307 077,83	32 791,05
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 015 587,10	910 393,38	105 193,72
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		12 665,00	724 528,33	-711 863,33
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		68 545,00	215 763,67	-147 218,67
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		15 561 925,35	17 136 468,50	-1 574 543,15
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		908 866,31	841 238,83	67 627,48
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		358 601,56	292 793,92	65 807,64
<i>Dont collectivités territoriales</i>		1 715,00	0,00	1 715,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		548 549,75	548 444,91	104,84
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		26 813,64	20 298,03	6 515,61
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		935 679,95	861 536,86	74 143,09
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		2 703 292,58	1 114 113,97	1 589 178,61
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		6,89	0,00	6,89
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	6 967 402,53	-6 967 402,53
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		6,89	6 967 402,53	-6 967 395,64
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		793 278,00	590 976,24	202 301,76
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	6 967 402,53	-6 967 402,53
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		366 705,40	366 705,40	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		1 159 983,40	7 925 084,17	-6 765 100,77
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-1 159 976,51	-957 681,64	-202 294,87
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 543 316,07	156 432,33	1 386 883,74

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

C

III – ÉTATS FINANCIERS
Annexe

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	6 834 728,84	0,00	8 125,00	0,00	0,00	0,00	6 842 853,84	0,00	6 842 853,84
10222	F.C.T.V.A.	0,00	12 273 200,97	0,00	0,00	0,00	164 419,85	0,00	12 437 620,82	0,00	12 437 620,82
10226	Taxe d'aménagement	0,00	508 335,97	0,00	0,00	0,00	4 190,00	0,00	512 525,97	0,00	512 525,97
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	2 140 671,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 140 671,51	0,00	2 140 671,51
	Sous Total compte 1022	0,00	14 922 208,45	0,00	0,00	0,00	168 609,85	0,00	15 090 818,30	0,00	15 090 818,30
10251	Dons et legs en capital	0,00	493,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493,93	0,00	493,93
	Sous Total compte 1025	0,00	493,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493,93	0,00	493,93
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	31 310,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 310,30	0,00	31 310,30
	Sous Total compte 102	0,00	21 788 741,52	0,00	8 125,00	0,00	168 609,85	0,00	21 965 476,37	0,00	21 965 476,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	51 317 833,83	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	53 117 833,83	0,00	53 117 833,83
	Sous Total compte 106	0,00	51 317 833,83	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	53 117 833,83	0,00	53 117 833,83
	Sous Total compte 10	0,00	73 106 575,35	0,00	8 125,00	0,00	1 968 609,85	0,00	75 083 310,20	0,00	75 083 310,20
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	3 657 188,75	1 800 000,00	156 432,33	0,00	0,00	1 800 000,00	3 813 621,08	0,00	2 013 621,08
	Sous Total compte 11	0,00	3 657 188,75	1 800 000,00	156 432,33	0,00	0,00	1 800 000,00	3 813 621,08	0,00	2 013 621,08
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	156 432,33	156 432,33	0,00	0,00	0,00	156 432,33	156 432,33	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	156 432,33	156 432,33	0,00	0,00	0,00	156 432,33	156 432,33	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	21 588,00	900,00	0,00	0,00	2 401,49	900,00	23 989,49	0,00	23 089,49
1312	Régions	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
1313	Départements	0,00	268 135,14	3 239,00	20 400,00	0,00	0,00	3 239,00	288 535,14	0,00	285 296,14
1318	Autres	0,00	184 708,52	12 617,00	0,00	118 338,00	0,00	130 955,00	184 708,52	0,00	53 753,52
	Sous Total compte 131	0,00	496 431,66	16 756,00	20 400,00	118 338,00	2 401,49	135 094,00	519 233,15	0,00	384 139,15
1321	État et établissements nationaux	0,00	573 880,63	0,00	0,00	12 000,00	128 576,40	12 000,00	702 457,03	0,00	690 457,03

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	Régions	0,00	1 031 635,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 031 635,66	0,00	1 031 635,66
1323	Départements	0,00	2 652 194,72	0,00	0,00	0,00	26 153,00	0,00	2 678 347,72	0,00	2 678 347,72
13241	Communes membres du GFP	0,00	81 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 136,00	0,00	81 136,00
13248	Autres communes	0,00	49,50	0,00	0,00	0,00	6 755,40	0,00	6 804,90	0,00	6 804,90
	Sous Total compte 1324	0,00	81 185,50	0,00	0,00	0,00	6 755,40	0,00	87 940,90	0,00	87 940,90
13251	GFP de rattachement	0,00	883 496,32	0,00	0,00	0,00	90 934,30	0,00	974 430,62	0,00	974 430,62
13258	Autres groupements	0,00	45 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 208,00	0,00	45 208,00
	Sous Total compte 1325	0,00	928 704,32	0,00	0,00	0,00	90 934,30	0,00	1 019 638,62	0,00	1 019 638,62
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	35 930,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 930,19	0,00	35 930,19
1328	Autres	0,00	5 242 294,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 242 294,32	0,00	5 242 294,32
	Sous Total compte 132	0,00	10 545 825,34	0,00	0,00	12 000,00	252 419,10	12 000,00	10 798 244,44	0,00	10 786 244,44
1345	Amendes de radars automatiques et amende	0,00	416 728,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 728,07	0,00	416 728,07
13461	Dotation d'équipement des territoires ru	0,00	503 837,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 837,03	0,00	503 837,03
	Sous Total compte 1346	0,00	503 837,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 837,03	0,00	503 837,03
1348	Autres	0,00	903 268,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	903 268,53	0,00	903 268,53
	Sous Total compte 134	0,00	1 823 833,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 823 833,63	0,00	1 823 833,63
1383	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 153,00	0,00	23 153,00	0,00	23 153,00
1385	Groupements de collectivités et collecti	0,00	762,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	762,25	0,00	762,25
	Sous Total compte 138	0,00	762,25	0,00	0,00	0,00	23 153,00	0,00	23 915,25	0,00	23 915,25
13911	État et établissements nationaux	1 440,00	0,00	0,00	900,00	12 550,00	0,00	13 990,00	900,00	13 090,00	0,00
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 800,00	0,00	8 800,00	0,00	8 800,00	0,00
13913	Départements	117 852,55	0,00	0,00	3 239,00	101 935,32	0,00	219 787,87	3 239,00	216 548,87	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13918	Autres	8 827,00	0,00	0,00	12 617,00	24 356,66	0,00	33 183,66	12 617,00	20 566,66	0,00
	Sous Total compte 1391	128 119,55	0,00	0,00	16 756,00	147 641,98	0,00	275 761,53	16 756,00	259 005,53	0,00
	Sous Total compte 139	128 119,55	0,00	0,00	16 756,00	147 641,98	0,00	275 761,53	16 756,00	259 005,53	0,00
	Sous Total compte 13	128 119,55	12 866 852,88	16 756,00	37 156,00	277 979,98	277 973,59	422 855,53	13 181 982,47	0,00	12 759 126,94
15112	Provisions pour litiges et contentieux (	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
	Sous Total compte 1511	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
15172	Provisions pour garanties d'emprunts (bu	0,00	1 213 228,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213 228,34	0,00	1 213 228,34
	Sous Total compte 1517	0,00	1 213 228,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213 228,34	0,00	1 213 228,34
	Sous Total compte 151	0,00	1 253 228,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 253 228,34	0,00	1 253 228,34
1522	Provisions pour risques et charges sur e	0,00	198 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 813,00	0,00	198 813,00
	Sous Total compte 152	0,00	198 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 813,00	0,00	198 813,00
	Sous Total compte 15	0,00	1 452 041,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 452 041,34	0,00	1 452 041,34
1641	Emprunts en euros	0,00	14 555 349,36	8,75	8,75	645 459,87	0,00	645 468,62	14 555 358,11	0,00	13 909 889,49
	Sous Total compte 164	0,00	14 555 349,36	8,75	8,75	645 459,87	0,00	645 468,62	14 555 358,11	0,00	13 909 889,49
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00	0,00	1 140,00
1675	Dettes afférentes aux marchés publics de	0,00	0,00	0,00	112 561,20	112 561,20	0,00	112 561,20	112 561,20	0,00	0,00
	Sous Total compte 167	0,00	0,00	0,00	112 561,20	112 561,20	0,00	112 561,20	112 561,20	0,00	0,00
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	8 515,88	8 515,88	335 901,12	0,00	0,00	8 515,88	344 417,00	0,00	335 901,12
	Sous Total compte 1688	0,00	8 515,88	8 515,88	335 901,12	0,00	0,00	8 515,88	344 417,00	0,00	335 901,12
	Sous Total compte 168	0,00	8 515,88	8 515,88	335 901,12	0,00	0,00	8 515,88	344 417,00	0,00	335 901,12
	Sous Total compte 16	0,00	14 565 005,24	8 524,63	448 471,07	758 021,07	0,00	766 545,70	15 013 476,31	0,00	14 246 930,61

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	0,00	1 704 081,32	0,00	0,00	0,00	68 545,00	0,00	1 772 626,32	0,00	1 772 626,32
193	Autres neutralisations et régularisation	1 749 034,68	0,00	20 400,00	0,00	0,00	0,00	1 769 434,68	0,00	1 769 434,68	0,00
198	Neutralisation des amortissements	150 538,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 538,20	0,00	150 538,20	0,00
	Sous Total compte 19	1 899 572,88	1 704 081,32	20 400,00	0,00	0,00	68 545,00	1 919 972,88	1 772 626,32	147 346,56	0,00
	Total classe 1	2 027 692,43	107 508 177,21	2 002 112,96	650 184,40	1 036 001,05	2 315 128,44	5 065 806,44	110 473 490,05	2 178 978,41	107 586 662,02
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	17 895,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 895,91	0,00	17 895,91	0,00
2031	Frais d'études	87 410,76	0,00	1 236,00	5 286,00	75 402,00	6 300,00	164 048,76	11 586,00	152 462,76	0,00
2033	Frais d'insertion	7 898,75	0,00	0,00	0,00	1 836,00	0,00	9 734,75	0,00	9 734,75	0,00
	Sous Total compte 203	95 309,51	0,00	1 236,00	5 286,00	77 238,00	6 300,00	173 783,51	11 586,00	162 197,51	0,00
2041512	Bâtiments et installations	319 334,31	0,00	0,00	66 176,05	30 420,33	0,00	349 754,64	66 176,05	283 578,59	0,00
	Sous Total compte 204151	319 334,31	0,00	0,00	66 176,05	30 420,33	0,00	349 754,64	66 176,05	283 578,59	0,00
2041582	Bâtiments et installations	175 711,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 711,38	0,00	175 711,38	0,00
	Sous Total compte 204158	175 711,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 711,38	0,00	175 711,38	0,00
	Sous Total compte 20415	495 045,69	0,00	0,00	66 176,05	30 420,33	0,00	525 466,02	66 176,05	459 289,97	0,00
	Sous Total compte 2041	495 045,69	0,00	0,00	66 176,05	30 420,33	0,00	525 466,02	66 176,05	459 289,97	0,00
20422	Bâtiments et installations	831 734,23	0,00	0,00	515 049,23	0,00	0,00	831 734,23	515 049,23	316 685,00	0,00
	Sous Total compte 2042	831 734,23	0,00	0,00	515 049,23	0,00	0,00	831 734,23	515 049,23	316 685,00	0,00
204412	Bâtiments et installations	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	2 300,00	0,00
	Sous Total compte 20441	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	2 300,00	0,00
204422	Bâtiments et installations	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	1 300,00	0,00
	Sous Total compte 20442	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	1 300,00	0,00
	Sous Total compte 2044	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	3 600,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2046	Attributions de compensation d'investiss	282 529,00	0,00	0,00	0,00	70 441,00	0,00	352 970,00	0,00	352 970,00	0,00
	Sous Total compte 204	1 612 908,92	0,00	0,00	581 225,28	100 861,33	0,00	1 713 770,25	581 225,28	1 132 544,97	0,00
2051	Concessions et droits similaires	1 291 300,26	0,00	0,00	0,00	90 148,88	0,00	1 381 449,14	0,00	1 381 449,14	0,00
	Sous Total compte 205	1 291 300,26	0,00	0,00	0,00	90 148,88	0,00	1 381 449,14	0,00	1 381 449,14	0,00
	Sous Total compte 20	3 017 414,60	0,00	1 236,00	586 511,28	268 248,21	6 300,00	3 286 898,81	592 811,28	2 694 087,53	0,00
2111	Terrains nus	2 245 087,68	0,00	10 300,00	2 300,00	0,00	8 000,00	2 255 387,68	10 300,00	2 245 087,68	0,00
2112	Terrains de voirie	126 333,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 333,85	0,00	126 333,85	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 308 168,76	0,00	0,00	0,00	2 988,00	0,00	1 311 156,76	0,00	1 311 156,76	0,00
2115	Terrains bâtis	91 562,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 562,07	0,00	91 562,07	0,00
2116	Cimetière	666 066,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666 066,66	0,00	666 066,66	0,00
2117	Bois et forêts	608 378,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	608 378,55	0,00	608 378,55	0,00
2118	Autres terrains	452 282,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 282,52	0,00	452 282,52	0,00
	Sous Total compte 211	5 497 880,09	0,00	10 300,00	2 300,00	2 988,00	8 000,00	5 511 168,09	10 300,00	5 500 868,09	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	48 108,25	0,00	0,00	0,00	2 605,91	0,00	50 714,16	0,00	50 714,16	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	111 623,36	0,00	0,00	0,00	22 620,00	0,00	134 243,36	0,00	134 243,36	0,00
	Sous Total compte 212	159 731,61	0,00	0,00	0,00	25 225,91	0,00	184 957,52	0,00	184 957,52	0,00
21311	Bâtiments administratifs	2 683 272,78	0,00	0,00	0,00	28 342,92	0,00	2 711 615,70	0,00	2 711 615,70	0,00
21312	Bâtiments scolaires	12 038 366,55	0,00	0,00	0,00	387 437,20	9 384,46	12 425 803,75	9 384,46	12 416 419,29	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	56 844,34	0,00	0,00	0,00	64 977,67	0,00	121 822,01	0,00	121 822,01	0,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	3 898,80	0,00	3 898,80	0,00	3 898,80	0,00
21318	Autres bâtiments publics	38 971 938,44	0,00	0,00	0,00	358 474,00	0,00	39 330 412,44	0,00	39 330 412,44	0,00
	Sous Total compte 2131	53 750 422,11	0,00	0,00	0,00	843 130,59	9 384,46	54 593 552,70	9 384,46	54 584 168,24	0,00

Num�ro de compte	Libell� du compte	Balance d'entr�e		Op�rations non budg�taires		Op�rations budg�taires		Total		Soldes	
		D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit	D�bit	Cr�dit
21351	B�timents publics	92 468,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 468,08	0,00	92 468,08	0,00
	Sous Total compte 2135	92 468,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 468,08	0,00	92 468,08	0,00
2138	Autres constructions	43 051,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 051,59	0,00	43 051,59	0,00
	Sous Total compte 213	53 885 941,78	0,00	0,00	0,00	843 130,59	9 384,46	54 729 072,37	9 384,46	54 719 687,91	0,00
2145	Constructions sur sol d'autrui - Install	41 581,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 581,20	0,00	41 581,20	0,00
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres	1 028 056,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 028 056,61	0,00	1 028 056,61	0,00
	Sous Total compte 214	1 069 637,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 069 637,81	0,00	1 069 637,81	0,00
2151	R�seaux de voirie	4 462 762,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 462 762,90	0,00	4 462 762,90	0,00
2152	Installations de voirie	781 568,05	0,00	0,00	0,00	141 159,53	0,00	922 727,58	0,00	922 727,58	0,00
21533	R�seaux cabl�s	19 041,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 041,72	0,00	19 041,72	0,00
21534	R�seaux d'�lectrification	3 628 518,59	0,00	222 045,27	0,00	0,00	0,00	3 850 563,86	0,00	3 850 563,86	0,00
21538	Autres r�seaux	464 172,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464 172,65	0,00	464 172,65	0,00
	Sous Total compte 2153	4 111 732,96	0,00	222 045,27	0,00	0,00	0,00	4 333 778,23	0,00	4 333 778,23	0,00
21561	Mat�riel roulant	3 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 540,00	0,00	3 540,00	0,00
21568	Autre mat�riel et outillage d'incendie e	59 568,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 568,28	0,00	59 568,28	0,00
	Sous Total compte 2156	63 108,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 108,28	0,00	63 108,28	0,00
215731	Mat�riel roulant	196 410,72	0,00	0,00	0,00	1 841,40	0,00	198 252,12	0,00	198 252,12	0,00
215738	Autre mat�riel et outillage de voirie	38 071,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 071,19	0,00	38 071,19	0,00
	Sous Total compte 21573	234 481,91	0,00	0,00	0,00	1 841,40	0,00	236 323,31	0,00	236 323,31	0,00
21578	Autre mat�riel technique	6 628,06	0,00	0,00	0,00	3 869,31	0,00	10 497,37	0,00	10 497,37	0,00
	Sous Total compte 2157	241 109,97	0,00	0,00	0,00	5 710,71	0,00	246 820,68	0,00	246 820,68	0,00
2158	Autres installations, mat�riel et outill	323 200,75	0,00	0,00	0,00	140 896,86	0,00	464 097,61	0,00	464 097,61	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 215	9 983 482,91	0,00	222 045,27	0,00	287 767,10	0,00	10 493 295,28	0,00	10 493 295,28	0,00
21611	Biens sous-jacents	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
	Sous Total compte 2161	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
	Sous Total compte 216	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
217534	Réseaux d'électrification	1 546,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,83	0,00	1 546,83	0,00
	Sous Total compte 21753	1 546,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,83	0,00	1 546,83	0,00
2175731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00
	Sous Total compte 217573	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00
	Sous Total compte 21757	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00
	Sous Total compte 2175	1 546,83	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	3 346,83	0,00	3 346,83	0,00
21785	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 830,00	0,00	1 830,00	0,00	1 830,00	0,00
	Sous Total compte 2178	0,00	0,00	0,00	0,00	1 830,00	0,00	1 830,00	0,00	1 830,00	0,00
	Sous Total compte 217	1 546,83	0,00	0,00	0,00	3 630,00	0,00	5 176,83	0,00	5 176,83	0,00
21828	Autres matériels de transport	1 267 612,02	0,00	0,00	105 959,37	192 462,93	4 540,00	1 460 074,95	110 499,37	1 349 575,58	0,00
	Sous Total compte 2182	1 267 612,02	0,00	0,00	105 959,37	192 462,93	4 540,00	1 460 074,95	110 499,37	1 349 575,58	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	61 316,83	0,00	0,00	0,00	5 568,36	0,00	66 885,19	0,00	66 885,19	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 459 874,99	0,00	0,00	0,00	139 760,11	0,00	1 599 635,10	0,00	1 599 635,10	0,00
	Sous Total compte 2183	1 521 191,82	0,00	0,00	0,00	145 328,47	0,00	1 666 520,29	0,00	1 666 520,29	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	8 034,08	0,00	0,00	0,00	13 355,02	0,00	21 389,10	0,00	21 389,10	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	804 247,17	0,00	0,00	1 069,59	62 569,51	0,00	866 816,68	1 069,59	865 747,09	0,00
	Sous Total compte 2184	812 281,25	0,00	0,00	1 069,59	75 924,53	0,00	888 205,78	1 069,59	887 136,19	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	201,58	0,00	201,58	0,00	201,58	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres	2 943 374,19	0,00	125,00	0,00	59 250,78	125,00	3 002 749,97	125,00	3 002 624,97	0,00
	Sous Total compte 218	6 544 459,28	0,00	125,00	107 028,96	473 168,29	4 665,00	7 017 752,57	111 693,96	6 906 058,61	0,00
	Sous Total compte 21	77 147 680,31	0,00	232 470,27	109 328,96	1 635 909,89	22 049,46	79 016 060,47	131 378,42	78 884 682,05	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	198 826,63	0,00	0,00	0,00	198 826,63	0,00	198 826,63	0,00
2313	Constructions	701 382,19	0,00	0,00	198 826,63	39 258,98	0,00	740 641,17	198 826,63	541 814,54	0,00
2315	Installations, matériel et outillage tec	822 375,97	0,00	0,00	0,00	342 581,68	0,00	1 164 957,65	0,00	1 164 957,65	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	55 229,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 229,68	0,00	55 229,68	0,00
	Sous Total compte 231	1 578 987,84	0,00	198 826,63	198 826,63	381 840,66	0,00	2 159 655,13	198 826,63	1 960 828,50	0,00
235	Part investissement - marchés de partena	0,00	0,00	0,00	109 484,07	109 484,07	0,00	109 484,07	109 484,07	0,00	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	0,00	0,00	0,00	0,00	19 986,67	19 986,67	19 986,67	19 986,67	0,00	0,00
	Sous Total compte 23	1 578 987,84	0,00	198 826,63	308 310,70	511 311,40	19 986,67	2 289 125,87	328 297,37	1 960 828,50	0,00
2418	Autres mises en concession	448 302,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 302,04	0,00	448 302,04	0,00
	Sous Total compte 241	448 302,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 302,04	0,00	448 302,04	0,00
2423	d'établissements publics de coopération	21 527 951,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 527 951,03	0,00	21 527 951,03	0,00
	Sous Total compte 242	21 527 951,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 527 951,03	0,00	21 527 951,03	0,00
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra	0,00	1 572 693,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 572 693,29	0,00	1 572 693,29
	Sous Total compte 249	0,00	1 572 693,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 572 693,29	0,00	1 572 693,29
	Sous Total compte 24	21 976 253,07	1 572 693,29	0,00	0,00	0,00	0,00	21 976 253,07	1 572 693,29	20 403 559,78	0,00
261	Titres de participation	8 700,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,64	0,00	8 700,64	0,00
	Sous Total compte 26	8 700,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,64	0,00	8 700,64	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	167,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167,69	0,00	167,69	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 27	167,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167,69	0,00	167,69	0,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	0,00	17 895,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 895,91	0,00	17 895,91
28031	Frais d'études	0,00	21 298,24	5 286,00	1 236,00	1 236,00	21 883,12	6 522,00	44 417,36	0,00	37 895,36
28033	Frais d'insertion	0,00	3 159,50	0,00	0,00	0,00	2 431,75	0,00	5 591,25	0,00	5 591,25
	Sous Total compte 2803	0,00	24 457,74	5 286,00	1 236,00	1 236,00	24 314,87	6 522,00	50 008,61	0,00	43 486,61
28041512	Bâtiments et installations	0,00	135 491,23	66 176,05	0,00	0,00	21 662,55	66 176,05	157 153,78	0,00	90 977,73
	Sous Total compte 2804151	0,00	135 491,23	66 176,05	0,00	0,00	21 662,55	66 176,05	157 153,78	0,00	90 977,73
28041582	Bâtiments et installations	0,00	113 717,09	0,00	0,00	0,00	11 714,11	0,00	125 431,20	0,00	125 431,20
	Sous Total compte 2804158	0,00	113 717,09	0,00	0,00	0,00	11 714,11	0,00	125 431,20	0,00	125 431,20
	Sous Total compte 280415	0,00	249 208,32	66 176,05	0,00	0,00	33 376,66	66 176,05	282 584,98	0,00	216 408,93
	Sous Total compte 28041	0,00	249 208,32	66 176,05	0,00	0,00	33 376,66	66 176,05	282 584,98	0,00	216 408,93
280422	Bâtiments et installations	0,00	630 880,62	515 049,23	0,00	0,00	32 301,25	515 049,23	663 181,87	0,00	148 132,64
	Sous Total compte 28042	0,00	630 880,62	515 049,23	0,00	0,00	32 301,25	515 049,23	663 181,87	0,00	148 132,64
2804412	Bâtiments et installations	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	152,00	0,00	192,00	0,00	192,00
	Sous Total compte 280441	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	152,00	0,00	192,00	0,00	192,00
	Sous Total compte 28044	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	152,00	0,00	192,00	0,00	192,00
28046	Attributions de compensation d'investiss	0,00	72 654,80	0,00	0,00	0,00	53 152,80	0,00	125 807,60	0,00	125 807,60
	Sous Total compte 2804	0,00	952 783,74	581 225,28	0,00	0,00	118 982,71	581 225,28	1 071 766,45	0,00	490 541,17
2805	Concessions et droits similaires, brevet	0,00	1 155 063,49	0,00	0,00	0,00	133 181,07	0,00	1 288 244,56	0,00	1 288 244,56
	Sous Total compte 280	0,00	2 150 200,88	586 511,28	1 236,00	1 236,00	276 478,65	587 747,28	2 427 915,53	0,00	1 840 168,25
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	31 643,79	0,00	0,00	0,00	2 926,85	0,00	34 570,64	0,00	34 570,64
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	23 214,73	0,00	0,00	0,00	6 912,03	0,00	30 126,76	0,00	30 126,76

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2812	0,00	54 858,52	0,00	0,00	0,00	9 838,88	0,00	64 697,40	0,00	64 697,40
281312	Bâtiments scolaires	0,00	6 483,24	0,00	0,00	0,00	25 476,03	0,00	31 959,27	0,00	31 959,27
281318	Autres bâtiments publics	0,00	14 952,84	0,00	0,00	0,00	54 145,84	0,00	69 098,68	0,00	69 098,68
	Sous Total compte 28131	0,00	21 436,08	0,00	0,00	0,00	79 621,87	0,00	101 057,95	0,00	101 057,95
281351	Bâtiments publics	0,00	77 126,53	0,00	0,00	0,00	1 701,54	0,00	78 828,07	0,00	78 828,07
	Sous Total compte 28135	0,00	77 126,53	0,00	0,00	0,00	1 701,54	0,00	78 828,07	0,00	78 828,07
	Sous Total compte 2813	0,00	98 562,61	0,00	0,00	0,00	81 323,41	0,00	179 886,02	0,00	179 886,02
28152	Installations de voirie	0,00	316 436,53	0,00	0,00	0,00	32 386,11	0,00	348 822,64	0,00	348 822,64
281533	Réseaux câblés	0,00	3 999,76	0,00	0,00	0,00	952,09	0,00	4 951,85	0,00	4 951,85
281534	Réseaux d'électrification	0,00	746 583,93	0,00	0,00	0,00	52 684,65	0,00	799 268,58	0,00	799 268,58
281538	Autres réseaux	0,00	205 973,43	0,00	0,00	0,00	37 327,98	0,00	243 301,41	0,00	243 301,41
	Sous Total compte 28153	0,00	956 557,12	0,00	0,00	0,00	90 964,72	0,00	1 047 521,84	0,00	1 047 521,84
281561	Matériel roulant	0,00	302,00	0,00	0,00	0,00	236,00	0,00	538,00	0,00	538,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e	0,00	51 835,65	0,00	0,00	0,00	3 189,18	0,00	55 024,83	0,00	55 024,83
	Sous Total compte 28156	0,00	52 137,65	0,00	0,00	0,00	3 425,18	0,00	55 562,83	0,00	55 562,83
2815731	Matériel roulant	0,00	192 993,96	0,00	0,00	0,00	3 486,76	0,00	196 480,72	0,00	196 480,72
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	36 869,56	0,00	0,00	0,00	436,64	0,00	37 306,20	0,00	37 306,20
	Sous Total compte 281573	0,00	229 863,52	0,00	0,00	0,00	3 923,40	0,00	233 786,92	0,00	233 786,92
281578	Autre matériel technique	0,00	245,00	0,00	0,00	58,64	924,64	58,64	1 169,64	0,00	1 111,00
	Sous Total compte 28157	0,00	230 108,52	0,00	0,00	58,64	4 848,04	58,64	234 956,56	0,00	234 897,92
28158	Autres installations, matériel et outill	0,00	171 345,04	0,00	0,00	0,00	56 785,21	0,00	228 130,25	0,00	228 130,25
	Sous Total compte 2815	0,00	1 726 584,86	0,00	0,00	58,64	188 409,26	58,64	1 914 994,12	0,00	1 914 935,48

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2817534	Réseaux d'électrification	0,00	1 546,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,83	0,00	1 546,83
	Sous Total compte 281753	0,00	1 546,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,83	0,00	1 546,83
	Sous Total compte 28175	0,00	1 546,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,83	0,00	1 546,83
281785	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366,00	0,00	366,00	0,00	366,00
	Sous Total compte 28178	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366,00	0,00	366,00	0,00	366,00
	Sous Total compte 2817	0,00	1 546,83	0,00	0,00	0,00	366,00	0,00	1 912,83	0,00	1 912,83
281828	Autres matériels de transport	0,00	886 526,60	105 959,37	0,00	4 540,00	119 930,45	110 499,37	1 006 457,05	0,00	895 957,68
	Sous Total compte 28182	0,00	886 526,60	105 959,37	0,00	4 540,00	119 930,45	110 499,37	1 006 457,05	0,00	895 957,68
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	21 294,71	0,00	0,00	0,00	28 464,61	0,00	49 759,32	0,00	49 759,32
281838	Autre matériel informatique	0,00	1 202 769,40	0,00	0,00	0,00	131 010,84	0,00	1 333 780,24	0,00	1 333 780,24
	Sous Total compte 28183	0,00	1 224 064,11	0,00	0,00	0,00	159 475,45	0,00	1 383 539,56	0,00	1 383 539,56
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	1 911,37	0,00	0,00	0,00	2 576,92	0,00	4 488,29	0,00	4 488,29
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	692 493,76	1 069,59	0,00	0,00	25 005,67	1 069,59	717 499,43	0,00	716 429,84
	Sous Total compte 28184	0,00	694 405,13	1 069,59	0,00	0,00	27 582,59	1 069,59	721 987,72	0,00	720 918,13
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18,00	0,00	18,00	0,00	18,00
28188	Autres	0,00	2 123 580,19	0,00	0,00	1 110,17	152 131,13	1 110,17	2 275 711,32	0,00	2 274 601,15
	Sous Total compte 2818	0,00	4 928 576,03	107 028,96	0,00	5 650,17	459 137,62	112 679,13	5 387 713,65	0,00	5 275 034,52
	Sous Total compte 281	0,00	6 810 128,85	107 028,96	0,00	5 708,81	739 075,17	112 737,77	7 549 204,02	0,00	7 436 466,25
	Sous Total compte 28	0,00	8 960 329,73	693 540,24	1 236,00	6 944,81	1 015 553,82	700 485,05	9 977 119,55	0,00	9 276 634,50
	Total classe 2	103 729 204,15	10 533 023,02	1 126 073,14	1 005 386,94	2 422 414,31	1 063 889,95	107 277 691,60	12 602 299,91	105 524 719,48	10 849 327,79
4011	Fournisseurs	0,00	53 629,85	4 514 466,91	4 462 135,07	0,00	0,00	4 514 466,91	4 515 764,92	0,00	1 298,01
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	38 616,08	486 116,77	447 500,69	0,00	0,00	486 116,77	486 116,77	0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4017	0,00	38 616,08	486 116,77	447 500,69	0,00	0,00	486 116,77	486 116,77	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	92 245,93	5 000 583,68	4 909 635,76	0,00	0,00	5 000 583,68	5 001 881,69	0,00	1 298,01
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	97 603,96	2 484 184,36	2 391 788,40	0,00	0,00	2 484 184,36	2 489 392,36	0,00	5 208,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	4 653,26	0,00	30 275,38	0,00	0,00	0,00	34 928,64	0,00	34 928,64
	Sous Total compte 4047	0,00	4 653,26	0,00	30 275,38	0,00	0,00	0,00	34 928,64	0,00	34 928,64
	Sous Total compte 404	0,00	102 257,22	2 484 184,36	2 422 063,78	0,00	0,00	2 484 184,36	2 524 321,00	0,00	40 136,64
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	435 928,69	435 928,69	312 315,70	0,00	0,00	435 928,69	748 244,39	0,00	312 315,70
	Sous Total compte 40	0,00	630 431,84	7 920 696,73	7 644 015,24	0,00	0,00	7 920 696,73	8 274 447,08	0,00	353 750,35
411	Redevables	93 204,85	0,00	865 323,04	873 448,89	0,00	0,00	958 527,89	873 448,89	85 079,00	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	121 524,38	0,00	60 309,25	169 586,72	0,00	0,00	181 833,63	169 586,72	12 246,91	0,00
4161	Créances douteuses	50 027,35	0,00	184 786,89	199 769,60	0,00	0,00	234 814,24	199 769,60	35 044,64	0,00
	Sous Total compte 416	50 027,35	0,00	184 786,89	199 769,60	0,00	0,00	234 814,24	199 769,60	35 044,64	0,00
4181	Redevables - Produits non encore facturé	13 980,24	0,00	463,32	13 980,24	0,00	0,00	14 443,56	13 980,24	463,32	0,00
	Sous Total compte 418	13 980,24	0,00	463,32	13 980,24	0,00	0,00	14 443,56	13 980,24	463,32	0,00
	Sous Total compte 41	278 736,82	0,00	1 110 882,50	1 256 785,45	0,00	0,00	1 389 619,32	1 256 785,45	132 833,87	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	5 723 913,51	5 723 913,51	0,00	0,00	5 723 913,51	5 723 913,51	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	5 482,51	5 482,51	0,00	0,00	5 482,51	5 482,51	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	5 729 396,02	5 729 396,02	0,00	0,00	5 729 396,02	5 729 396,02	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	2 307 496,43	2 307 496,43	0,00	0,00	2 307 496,43	2 307 496,43	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	2 494 316,95	2 494 316,95	0,00	0,00	2 494 316,95	2 494 316,95	0,00	0,00
4386	Autres charges à payer	0,00	19 260,00	19 260,00	0,00	0,00	0,00	19 260,00	19 260,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 438	0,00	19 260,00	19 260,00	0,00	0,00	0,00	19 260,00	19 260,00	0,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 43	0,00	19 260,00	4 821 073,38	4 801 813,38	0,00	0,00	4 821 073,38	4 821 073,38	0,00	0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable	0,00	0,00	176 770,39	148 541,95	0,00	0,00	176 770,39	148 541,95	28 228,44	0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	25 257,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 257,44	0,00	25 257,44	0,00
	Sous Total compte 441	25 257,44	0,00	176 770,39	148 541,95	0,00	0,00	202 027,83	148 541,95	53 485,88	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	148 009,48	148 009,48	0,00	0,00	148 009,48	148 009,48	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	148 009,48	148 009,48	0,00	0,00	148 009,48	148 009,48	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	67 382,00	67 382,00	0,00	0,00	67 382,00	67 382,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4431	0,00	0,00	67 382,00	67 382,00	0,00	0,00	67 382,00	67 382,00	0,00	0,00
44336	Recettes - Contentieux	3 618,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 618,80	0,00	3 618,80	0,00
	Sous Total compte 4433	3 618,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 618,80	0,00	3 618,80	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	53 584,18	53 584,18	0,00	0,00	53 584,18	53 584,18	0,00	0,00
44342	Recettes - Amiable	0,00	0,00	1 817,00	1 817,00	0,00	0,00	1 817,00	1 817,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	55 401,18	55 401,18	0,00	0,00	55 401,18	55 401,18	0,00	0,00
44351	Dépenses	0,00	0,00	121 391,33	121 391,33	0,00	0,00	121 391,33	121 391,33	0,00	0,00
44352	Recettes - Amiable	0,00	0,00	10 732,02	4 151,99	0,00	0,00	10 732,02	4 151,99	6 580,03	0,00
44356	Recettes - Contentieux	8 497,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 497,97	0,00	8 497,97	0,00
	Sous Total compte 4435	8 497,97	0,00	132 123,35	125 543,32	0,00	0,00	140 621,32	125 543,32	15 078,00	0,00
44361	Dépenses	0,00	0,00	29 411,16	29 411,16	0,00	0,00	29 411,16	29 411,16	0,00	0,00
	Sous Total compte 4436	0,00	0,00	29 411,16	29 411,16	0,00	0,00	29 411,16	29 411,16	0,00	0,00
44371	Dépenses	0,00	120 000,00	540 000,00	520 000,00	0,00	0,00	540 000,00	640 000,00	0,00	100 000,00
	Sous Total compte 4437	0,00	120 000,00	540 000,00	520 000,00	0,00	0,00	540 000,00	640 000,00	0,00	100 000,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	614,73	614,73	0,00	0,00	614,73	614,73	0,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	614,73	614,73	0,00	0,00	614,73	614,73	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	12 116,77	120 000,00	824 932,42	798 352,39	0,00	0,00	837 049,19	918 352,39	0,00	81 303,20
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	180 203,00	182 138,00	2 394,00	0,00	0,00	182 138,00	182 597,00	0,00	459,00
	Sous Total compte 4455	0,00	180 203,00	182 138,00	2 394,00	0,00	0,00	182 138,00	182 597,00	0,00	459,00
44562	T.V.A. sur immobilisations	0,00	0,00	10 930,00	10 930,00	0,00	0,00	10 930,00	10 930,00	0,00	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	40,44	0,00	35 181,53	34 458,75	0,00	0,00	35 221,97	34 458,75	763,22	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	50 691,00	0,00	383 201,00	390 706,00	0,00	0,00	433 892,00	390 706,00	43 186,00	0,00
	Sous Total compte 4456	50 731,44	0,00	429 312,53	436 094,75	0,00	0,00	480 043,97	436 094,75	43 949,22	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	10 055,34	10 055,34	0,00	0,00	10 055,34	10 055,34	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	10 055,34	10 055,34	0,00	0,00	10 055,34	10 055,34	0,00	0,00
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4458	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	50 731,44	180 203,00	666 505,87	493 544,09	0,00	0,00	717 237,31	673 747,09	43 490,22	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	122 866,23	122 866,23	0,00	0,00	122 866,23	122 866,23	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	6 886,48	6 886,48	2 006,85	0,00	0,00	6 886,48	8 893,33	0,00	2 006,85
4487	Produits à recevoir	175 289,00	0,00	176 282,67	175 289,00	0,00	0,00	351 571,67	175 289,00	176 282,67	0,00
	Sous Total compte 448	175 289,00	6 886,48	183 169,15	177 295,85	0,00	0,00	358 458,15	184 182,33	174 275,82	0,00
	Sous Total compte 44	263 394,65	307 089,48	2 122 253,54	1 888 609,99	0,00	0,00	2 385 648,19	2 195 699,47	189 948,72	0,00
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	15 292,00	0,00	81 210,00	96 502,00	0,00	0,00	96 502,00	96 502,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	15 292,00	0,00	81 210,00	96 502,00	0,00	0,00	96 502,00	96 502,00	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	844,34	4 875,35	4 698,45	0,00	0,00	4 875,35	5 542,79	0,00	667,44
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	261 833,08	758 082,11	496 249,03	0,00	0,00	758 082,11	758 082,11	0,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4671	0,00	261 833,08	758 082,11	496 249,03	0,00	0,00	758 082,11	758 082,11	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	12 652,89	0,00	429 728,52	440 507,50	0,00	0,00	442 381,41	440 507,50	1 873,91	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	1 769,36	0,00	1 245,58	3 014,94	0,00	0,00	3 014,94	3 014,94	0,00	0,00
	Sous Total compte 4672	14 422,25	0,00	430 974,10	443 522,44	0,00	0,00	445 396,35	443 522,44	1 873,91	0,00
4678	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	5 498,78	5 498,78	0,00	0,00	5 498,78	5 498,78	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	14 422,25	261 833,08	1 194 554,99	945 270,25	0,00	0,00	1 208 977,24	1 207 103,33	1 873,91	0,00
4686	Charges à payer	0,00	13 891,33	13 891,33	844,80	0,00	0,00	13 891,33	14 736,13	0,00	844,80
4687	Produits à recevoir	16 278,80	0,00	2 276,80	16 278,80	0,00	0,00	18 555,60	16 278,80	2 276,80	0,00
	Sous Total compte 468	16 278,80	13 891,33	16 168,13	17 123,60	0,00	0,00	32 446,93	31 014,93	1 432,00	0,00
	Sous Total compte 46	45 993,05	276 568,75	1 296 808,47	1 063 594,30	0,00	0,00	1 342 801,52	1 340 163,05	2 638,47	0,00
4711	Versements des régisseurs	0,00	5 331,87	965 993,35	960 661,48	0,00	0,00	965 993,35	965 993,35	0,00	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	0,00	8 159,89	8 159,89	0,00	0,00	8 159,89	8 159,89	0,00	0,00
47131	Versements sur contributions directes	0,00	17 377,00	12 438 555,00	12 421 178,00	0,00	0,00	12 438 555,00	12 438 555,00	0,00	0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	84 063,00	84 063,00	0,00	0,00	84 063,00	84 063,00	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	332 002,00	5 491 624,24	5 160 318,43	0,00	0,00	5 491 624,24	5 492 320,43	0,00	696,19
	Sous Total compte 4713	0,00	349 379,00	18 014 242,24	17 665 559,43	0,00	0,00	18 014 242,24	18 014 938,43	0,00	696,19
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu	0,00	426,07	2 027,73	3 890,23	0,00	0,00	2 027,73	4 316,30	0,00	2 288,57
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	758,50	144 202,08	143 677,00	0,00	0,00	144 202,08	144 435,50	0,00	233,42
	Sous Total compte 47141	0,00	1 184,57	146 229,81	147 567,23	0,00	0,00	146 229,81	148 751,80	0,00	2 521,99
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	78,15	609,65	531,50	0,00	0,00	609,65	609,65	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	1 262,72	146 839,46	148 098,73	0,00	0,00	146 839,46	149 361,45	0,00	2 521,99
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	22 405,00	33 382,93	10 977,93	0,00	0,00	33 382,93	33 382,93	0,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 471	0,00	378 378,59	19 168 617,87	18 793 457,46	0,00	0,00	19 168 617,87	19 171 836,05	0,00	3 218,18
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	1 350 521,47	1 350 521,47	0,00	0,00	1 350 521,47	1 350 521,47	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	32 679,60	0,00	550 674,97	583 354,57	0,00	0,00	583 354,57	583 354,57	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	32 679,60	0,00	1 901 196,44	1 933 876,04	0,00	0,00	1 933 876,04	1 933 876,04	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	1 147,50	1 147,50	0,00	0,00	1 147,50	1 147,50	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	205,68	0,00	52 929,43	53 135,11	0,00	0,00	53 135,11	53 135,11	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	32 885,28	0,00	1 955 273,37	1 988 158,65	0,00	0,00	1 988 158,65	1 988 158,65	0,00	0,00
4751	Redevables sur rôle	0,00	0,00	526 859,79	526 859,79	0,00	0,00	526 859,79	526 859,79	0,00	0,00
4757	Produits sur rôle	0,00	0,00	526 706,19	526 706,19	0,00	0,00	526 706,19	526 706,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 475	0,00	0,00	1 053 565,98	1 053 565,98	0,00	0,00	1 053 565,98	1 053 565,98	0,00	0,00
4781	Frais de poursuite rattachés	0,00	0,00	122,50	0,00	0,00	0,00	122,50	0,00	122,50	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	6,25	0,00	4,34	3,78	0,00	0,00	10,59	3,78	6,81	0,00
	Sous Total compte 478	6,25	0,00	126,84	3,78	0,00	0,00	133,09	3,78	129,31	0,00
	Sous Total compte 47	32 891,53	378 378,59	22 177 584,06	21 835 185,87	0,00	0,00	22 210 475,59	22 213 564,46	0,00	3 088,87
4817	Indemnités de renégociation de la dette	6 600 697,13	0,00	0,00	0,00	0,00	366 705,40	6 600 697,13	366 705,40	6 233 991,73	0,00
	Sous Total compte 481	6 600 697,13	0,00	0,00	0,00	0,00	366 705,40	6 600 697,13	366 705,40	6 233 991,73	0,00
	Sous Total compte 48	6 600 697,13	0,00	0,00	0,00	0,00	366 705,40	6 600 697,13	366 705,40	6 233 991,73	0,00
4912	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	13 377,59	0,00	0,00	0,00	2 184,31	0,00	15 561,90	0,00	15 561,90
	Sous Total compte 491	0,00	13 377,59	0,00	0,00	0,00	2 184,31	0,00	15 561,90	0,00	15 561,90
4962	Dépréciations des comptes de débiteurs d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,78	0,00	253,78	0,00	253,78
	Sous Total compte 496	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,78	0,00	253,78	0,00	253,78
	Sous Total compte 49	0,00	13 377,59	0,00	0,00	0,00	2 438,09	0,00	15 815,68	0,00	15 815,68

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	7 221 713,18	1 625 106,25	45 178 694,70	44 219 400,25	0,00	369 143,49	52 400 407,88	46 213 649,99	6 663 520,19	476 762,30
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	376 655,38	376 655,38	0,00	0,00	376 655,38	376 655,38	0,00	0,00
51176	T.I.P. impayés	0,00	0,00	78,15	78,15	0,00	0,00	78,15	78,15	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	531,50	531,50	0,00	0,00	531,50	531,50	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	609,65	609,65	0,00	0,00	609,65	609,65	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	148,80	0,00	11 740,55	11 699,66	0,00	0,00	11 889,35	11 699,66	189,69	0,00
	Sous Total compte 511	148,80	0,00	389 005,58	388 964,69	0,00	0,00	389 154,38	388 964,69	189,69	0,00
515	Compte au Trésor	6 669 169,53	0,00	19 229 452,69	19 828 589,81	0,00	0,00	25 898 622,22	19 828 589,81	6 070 032,41	0,00
	Sous Total compte 51	6 669 318,33	0,00	19 618 458,27	20 217 554,50	0,00	0,00	26 287 776,60	20 217 554,50	6 070 222,10	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	17 401,39	0,00	2 714,25	2 265,64	0,00	0,00	20 115,64	2 265,64	17 850,00	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	977,00	0,00	0,00	199,00	0,00	0,00	977,00	199,00	778,00	0,00
	Sous Total compte 541	18 378,39	0,00	2 714,25	2 464,64	0,00	0,00	21 092,64	2 464,64	18 628,00	0,00
	Sous Total compte 54	18 378,39	0,00	2 714,25	2 464,64	0,00	0,00	21 092,64	2 464,64	18 628,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	1 649 806,59	1 649 806,59	0,00	0,00	1 649 806,59	1 649 806,59	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	100 457,42	100 457,42	0,00	0,00	100 457,42	100 457,42	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	8 460,11	8 460,11	0,00	0,00	8 460,11	8 460,11	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	8 460,11	8 460,11	0,00	0,00	8 460,11	8 460,11	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	197 889,00	197 889,00	0,00	0,00	197 889,00	197 889,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	1 956 613,12	1 956 613,12	0,00	0,00	1 956 613,12	1 956 613,12	0,00	0,00
	Total classe 5	6 687 696,72	0,00	21 577 785,64	22 176 632,26	0,00	0,00	28 265 482,36	22 176 632,26	6 088 850,10	0,00
6041	Achats d'études (autres que terrains à a	0,00	0,00	0,00	0,00	3 573,00	0,00	3 573,00	0,00	3 573,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	654 428,91	148 330,27	654 428,91	148 330,27	506 098,64	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	658 001,91	148 330,27	658 001,91	148 330,27	509 671,64	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	53 172,20	0,00	53 172,20	0,00	53 172,20	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	520 147,50	0,00	520 147,50	0,00	520 147,50	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	170 173,09	0,00	170 173,09	0,00	170 173,09	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	743 492,79	0,00	743 492,79	0,00	743 492,79	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	245 514,85	4 283,23	245 514,85	4 283,23	241 231,62	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	37 390,52	1 580,09	37 390,52	1 580,09	35 810,43	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	67 637,50	3 611,09	67 637,50	3 611,09	64 026,41	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	18 799,11	2 386,20	18 799,11	2 386,20	16 412,91	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	369 341,98	11 860,61	369 341,98	11 860,61	357 481,37	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	33 574,04	697,80	33 574,04	697,80	32 876,24	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	96 082,80	11 892,74	96 082,80	11 892,74	84 190,06	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	3 407,15	0,00	3 407,15	0,00	3 407,15	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	24 613,97	1 250,90	24 613,97	1 250,90	23 363,07	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	157 677,96	13 841,44	157 677,96	13 841,44	143 836,52	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	10 896,21	44,82	10 896,21	44,82	10 851,39	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth	0,00	0,00	0,00	0,00	36 299,50	2 906,63	36 299,50	2 906,63	33 392,87	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	212,45	0,00	212,45	0,00	212,45	0,00
	Sous Total compte 6066	0,00	0,00	0,00	0,00	212,45	0,00	212,45	0,00	212,45	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	49 268,99	4 076,02	49 268,99	4 076,02	45 192,97	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	120 320,31	8 738,80	120 320,31	8 738,80	111 581,51	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	1 487 510,19	41 468,32	1 487 510,19	41 468,32	1 446 041,87	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	2 145 512,10	189 798,59	2 145 512,10	189 798,59	1 955 713,51	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	385 302,30	85 955,28	385 302,30	85 955,28	299 347,02	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	247,25	0,00	247,25	0,00	247,25	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	8 517,93	265,55	8 517,93	265,55	8 252,38	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	65 766,56	1 403,50	65 766,56	1 403,50	64 363,06	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	74 284,49	1 669,05	74 284,49	1 669,05	72 615,44	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	74 531,74	1 669,05	74 531,74	1 669,05	72 862,69	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	3 386,00	0,00	3 386,00	0,00	3 386,00	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 062,16	3 474,80	50 062,16	3 474,80	46 587,36	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	102 438,43	21 094,99	102 438,43	21 094,99	81 343,44	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	102 438,43	21 094,99	102 438,43	21 094,99	81 343,44	0,00
615231	Voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	18 932,40	0,00	18 932,40	0,00	18 932,40	0,00
615232	Réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 703,65	0,00	5 703,65	0,00	5 703,65	0,00
	Sous Total compte 61523	0,00	0,00	0,00	0,00	24 636,05	0,00	24 636,05	0,00	24 636,05	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	177 136,64	24 569,79	177 136,64	24 569,79	152 566,85	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	20 495,60	5 785,41	20 495,60	5 785,41	14 710,19	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	13 316,58	187,20	13 316,58	187,20	13 129,38	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	33 812,18	5 972,61	33 812,18	5 972,61	27 839,57	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	264 717,60	60 586,74	264 717,60	60 586,74	204 130,86	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	475 666,42	91 129,14	475 666,42	91 129,14	384 537,28	0,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	262 673,09	105 992,72	262 673,09	105 992,72	156 680,37	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	262 673,09	105 992,72	262 673,09	105 992,72	156 680,37	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	175,00	0,00	175,00	0,00	175,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 338,00	0,00	3 338,00	0,00	3 338,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	56 397,66	8 862,91	56 397,66	8 862,91	47 534,75	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	792,00	0,00	792,00	0,00	792,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	11 558,34	1 524,20	11 558,34	1 524,20	10 034,14	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	72 086,00	10 387,11	72 086,00	10 387,11	61 698,89	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	1 273 820,55	295 133,30	1 273 820,55	295 133,30	978 687,25	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	166 377,47	33 000,00	166 377,47	33 000,00	133 377,47	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	166 377,47	33 000,00	166 377,47	33 000,00	133 377,47	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 373,50	0,00	5 373,50	0,00	5 373,50	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	82 725,80	185,00	82 725,80	185,00	82 540,80	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	88 099,30	185,00	88 099,30	185,00	87 914,30	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 172,98	0,00	1 172,98	0,00	1 172,98	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	89 272,28	185,00	89 272,28	185,00	89 087,28	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 559,87	1 824,00	15 559,87	1 824,00	13 735,87	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	15 704,70	620,00	15 704,70	620,00	15 084,70	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 215,53	373,64	12 215,53	373,64	11 841,89	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	50 124,41	2 343,01	50 124,41	2 343,01	47 781,40	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 152,00	0,00	1 152,00	0,00	1 152,00	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	94 756,51	5 160,65	94 756,51	5 160,65	89 595,86	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	9 226,88	0,00	9 226,88	0,00	9 226,88	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	145,60	0,00	145,60	0,00	145,60	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	87 327,61	6 271,45	87 327,61	6 271,45	81 056,16	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	96 700,09	6 271,45	96 700,09	6 271,45	90 428,64	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 578,76	0,00	7 578,76	0,00	7 578,76	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 770,33	0,00	1 770,33	0,00	1 770,33	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	9 349,09	0,00	9 349,09	0,00	9 349,09	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	18 210,88	0,00	18 210,88	0,00	18 210,88	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	26 705,96	1 199,14	26 705,96	1 199,14	25 506,82	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	44 916,84	1 199,14	44 916,84	1 199,14	43 717,70	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 140,98	40,01	4 140,98	40,01	4 100,97	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 394,73	7 884,00	25 394,73	7 884,00	17 510,73	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	4 327,71	2 703,95	4 327,71	2 703,95	1 623,76	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	83 473,37	6 020,21	83 473,37	6 020,21	77 453,16	0,00
62874	A la caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	861,41	0,00	861,41	0,00	861,41	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	14 044,18	0,00	14 044,18	0,00	14 044,18	0,00
62876	Au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 960,00	0,00	1 960,00	0,00	1 960,00	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	16 865,59	0,00	16 865,59	0,00	16 865,59	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	60 395,89	0,00	60 395,89	0,00	60 395,89	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	190 457,29	16 608,16	190 457,29	16 608,16	173 849,13	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	695 970,55	62 464,41	695 970,55	62 464,41	633 506,14	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	122 472,00	0,00	122 472,00	0,00	122 472,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	30 620,00	0,00	30 620,00	0,00	30 620,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	115 742,50	0,00	115 742,50	0,00	115 742,50	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	268 834,50	0,00	268 834,50	0,00	268 834,50	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	27 178,00	0,00	27 178,00	0,00	27 178,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	227,00	0,00	227,00	0,00	227,00	0,00
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	27 405,00	0,00	27 405,00	0,00	27 405,00	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	27 405,00	0,00	27 405,00	0,00	27 405,00	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	50 515,86	6 886,48	50 515,86	6 886,48	43 629,38	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	346 755,36	6 886,48	346 755,36	6 886,48	339 868,88	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	4 444 088,90	0,00	4 444 088,90	0,00	4 444 088,90	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	39 684,70	0,00	39 684,70	0,00	39 684,70	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	35 410,78	0,00	35 410,78	0,00	35 410,78	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 372,31	0,00	1 058 372,31	0,00	1 058 372,31	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	5 577 556,69	0,00	5 577 556,69	0,00	5 577 556,69	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 716 488,35	0,00	1 716 488,35	0,00	1 716 488,35	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	23 465,06	0,00	23 465,06	0,00	23 465,06	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	12 603,97	0,00	12 603,97	0,00	12 603,97	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	4 598,66	0,00	4 598,66	0,00	4 598,66	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757 156,04	0,00	1 757 156,04	0,00	1 757 156,04	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	34 734,10	1 398,00	34 734,10	1 398,00	33 336,10	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	8 604,06	38 076,58	8 604,06	38 076,58	0,00	29 472,52
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	7 378 050,89	39 474,58	7 378 050,89	39 474,58	7 338 576,31	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190 615,11	0,00	1 190 615,11	0,00	1 190 615,11	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 549,40	0,00	1 500 549,40	0,00	1 500 549,40	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	70 076,00	0,00	70 076,00	0,00	70 076,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	24 274,77	0,00	24 274,77	0,00	24 274,77	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	12 458,00	0,00	12 458,00	0,00	12 458,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociau	0,00	0,00	0,00	0,00	17 193,59	0,00	17 193,59	0,00	17 193,59	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	2 815 166,87	0,00	2 815 166,87	0,00	2 815 166,87	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	43 534,98	0,00	43 534,98	0,00	43 534,98	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	33 986,40	0,00	33 986,40	0,00	33 986,40	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	227 583,00	17 862,00	227 583,00	17 862,00	209 721,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,40	97 569,88	0,40	97 569,88	0,00	97 569,48
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	305 104,78	115 431,88	305 104,78	115 431,88	189 672,90	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	10 498 322,54	154 906,46	10 498 322,54	154 906,46	10 343 416,08	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	153 942,79	0,00	153 942,79	0,00	153 942,79	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	6 421,37	0,00	6 421,37	0,00	6 421,37	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	650,00	0,00	650,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l	0,00	0,00	0,00	0,00	614,73	0,00	614,73	0,00	614,73	0,00
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	614,73	0,00	614,73	0,00	614,73	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	161 628,89	0,00	161 628,89	0,00	161 628,89	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	161 628,89	0,00	161 628,89	0,00	161 628,89	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	2 039,57	0,00	2 039,57	0,00	2 039,57	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	6 420,54	0,00	6 420,54	0,00	6 420,54	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	8 460,11	0,00	8 460,11	0,00	8 460,11	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 824,26	3 912,13	7 824,26	3 912,13	3 912,13	0,00
	Sous Total compte 6556	0,00	0,00	0,00	0,00	7 824,26	3 912,13	7 824,26	3 912,13	3 912,13	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	22 901,51	0,00	22 901,51	0,00	22 901,51	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	30 725,77	3 912,13	30 725,77	3 912,13	26 813,64	0,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 715,00	0,00	1 715,00	0,00	1 715,00	0,00
	Sous Total compte 65734	0,00	0,00	0,00	0,00	1 715,00	0,00	1 715,00	0,00	1 715,00	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	520 000,00	0,00	520 000,00	0,00
657364	Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	28 549,75	0,00	28 549,75	0,00	28 549,75	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	548 549,75	0,00	548 549,75	0,00	548 549,75	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	550 264,75	0,00	550 264,75	0,00	550 264,75	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	365 381,56	6 780,00	365 381,56	6 780,00	358 601,56	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	365 381,56	6 780,00	365 381,56	6 780,00	358 601,56	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	915 646,31	6 780,00	915 646,31	6 780,00	908 866,31	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	5 498,78	0,00	5 498,78	0,00	5 498,78	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275,29	0,00	3 275,29	0,00	3 275,29	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	8 774,07	0,00	8 774,07	0,00	8 774,07	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	8 774,07	0,00	8 774,07	0,00	8 774,07	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	1 125 235,15	10 692,13	1 125 235,15	10 692,13	1 114 543,02	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	456 520,76	0,00	456 520,76	0,00	456 520,76	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	335 901,12	8 515,88	335 901,12	8 515,88	327 385,24	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	792 421,88	8 515,88	792 421,88	8 515,88	783 906,00	0,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	12 571,20	3 199,20	12 571,20	3 199,20	9 372,00	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	804 993,08	11 715,08	804 993,08	11 715,08	793 278,00	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	804 993,08	11 715,08	804 993,08	11 715,08	793 278,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	35 073,32	0,00	35 073,32	0,00	35 073,32	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	12 665,00	0,00	12 665,00	0,00	12 665,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	68 545,00	0,00	68 545,00	0,00	68 545,00	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	68 545,00	0,00	68 545,00	0,00	68 545,00	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	116 283,32	0,00	116 283,32	0,00	116 283,32	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015 495,18	2 346,17	1 015 495,18	2 346,17	1 013 149,01	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	0,00	2 438,09	0,00	2 438,09	0,00	2 438,09	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	1 017 933,27	2 346,17	1 017 933,27	2 346,17	1 015 587,10	0,00
6862	Dotations aux amortissements des charges	0,00	0,00	0,00	0,00	366 705,40	0,00	366 705,40	0,00	366 705,40	0,00
	Sous Total compte 686	0,00	0,00	0,00	0,00	366 705,40	0,00	366 705,40	0,00	366 705,40	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 384 638,67	2 346,17	1 384 638,67	2 346,17	1 382 292,50	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	18 391 531,32	733 942,62	18 391 531,32	733 942,62	17 784 630,70	127 042,00
7013	Vente de produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	13,54	1 178,42	13,54	1 178,42	0,00	1 164,88
	Sous Total compte 701	0,00	0,00	0,00	0,00	13,54	1 178,42	13,54	1 178,42	0,00	1 164,88
70311	Concession dans les cimetières (produit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 260,00	0,00	17 260,00	0,00	17 260,00
	Sous Total compte 7031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 260,00	0,00	17 260,00	0,00	17 260,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	0,00	0,00	0,00	10 855,32	17 438,95	10 855,32	17 438,95	0,00	6 583,63
70328	Autres droits de stationnement et de loc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00	0,00	4 680,00	0,00	4 680,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70388	Sous Total compte 7032	0,00	0,00	0,00	0,00	10 855,32	22 118,95	10 855,32	22 118,95	0,00	11 263,63
	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	10 906,48	42 722,35	10 906,48	42 722,35	0,00	31 815,87
	Sous Total compte 7038	0,00	0,00	0,00	0,00	10 906,48	42 722,35	10 906,48	42 722,35	0,00	31 815,87
7062	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	21 761,80	82 101,30	21 761,80	82 101,30	0,00	60 339,50
	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	1 932,79	345 503,11	1 932,79	345 503,11	0,00	343 570,32
	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 700,98	0,00	26 700,98	0,00	26 700,98
70631	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	5 157,87	84 205,19	5 157,87	84 205,19	0,00	79 047,32
70632	Sous Total compte 7063	0,00	0,00	0,00	0,00	5 157,87	110 906,17	5 157,87	110 906,17	0,00	105 748,30
7066	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 303,76	0,00	320 303,76	0,00	320 303,76
7067	Redevances et droits des services périsc	0,00	0,00	0,00	0,00	99,92	626 815,34	99,92	626 815,34	0,00	626 715,42
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	25 801,22	51 411,76	25 801,22	51 411,76	0,00	25 610,54
	Sous Total compte 70688	0,00	0,00	0,00	0,00	25 801,22	51 411,76	25 801,22	51 411,76	0,00	25 610,54
	Sous Total compte 7068	0,00	0,00	0,00	0,00	25 801,22	51 411,76	25 801,22	51 411,76	0,00	25 610,54
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	32 991,80	1 454 940,14	32 991,80	1 454 940,14	0,00	1 421 948,34
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392,00	0,00	392,00	0,00	392,00
	Sous Total compte 707	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392,00	0,00	392,00	0,00	392,00
	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00	0,00	400,00
	par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 291,88	0,00	25 291,88	0,00	25 291,88
7083	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 291,88	0,00	25 291,88	0,00	25 291,88
70876	Autres produits d'activités annexes (abo	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 741,21	0,00	152 741,21	0,00	152 741,21
7088	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 433,09	0,00	178 433,09	0,00	178 433,09

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	54 767,14	1 717 044,95	54 767,14	1 717 044,95	0,00	1 662 277,81
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 923 817,00	0,00	10 923 817,00	0,00	10 923 817,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 472,00	0,00	13 472,00	0,00	13 472,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 937 289,00	0,00	10 937 289,00	0,00	10 937 289,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 880,00	0,00	417 880,00	0,00	417 880,00
	Sous Total compte 7312	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 880,00	0,00	417 880,00	0,00	417 880,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 716,00	0,00	116 716,00	0,00	116 716,00
	Sous Total compte 7313	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 716,00	0,00	116 716,00	0,00	116 716,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électr	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229,03	228 583,61	1 229,03	228 583,61	0,00	227 354,58
	Sous Total compte 7314	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229,03	228 583,61	1 229,03	228 583,61	0,00	227 354,58
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	4 281,90	16 143,74	4 281,90	16 143,74	0,00	11 861,84
	Sous Total compte 7315	0,00	0,00	0,00	0,00	4 281,90	16 143,74	4 281,90	16 143,74	0,00	11 861,84
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	150,45	23 129,64	150,45	23 129,64	0,00	22 979,19
	Sous Total compte 7317	0,00	0,00	0,00	0,00	150,45	23 129,64	150,45	23 129,64	0,00	22 979,19
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 739,00	2 739,00	2 739,00	2 739,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,38	11 742 480,99	8 400,38	11 742 480,99	0,00	11 734 080,61
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	170 101,00	2 200 302,00	170 101,00	2 200 302,00	0,00	2 030 201,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 866,00	0,00	272 866,00	0,00	272 866,00
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	170 101,00	2 473 168,00	170 101,00	2 473 168,00	0,00	2 303 067,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 872,00	0,00	56 872,00	0,00	56 872,00
	Sous Total compte 7322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 872,00	0,00	56 872,00	0,00	56 872,00
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	170 101,00	2 530 040,00	170 101,00	2 530 040,00	0,00	2 359 939,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de	0,00	0,00	0,00	0,00	221 498,00	0,00	221 498,00	0,00	221 498,00	0,00
	Sous Total compte 73911	0,00	0,00	0,00	0,00	221 498,00	0,00	221 498,00	0,00	221 498,00	0,00
	Sous Total compte 7391	0,00	0,00	0,00	0,00	221 498,00	0,00	221 498,00	0,00	221 498,00	0,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00
	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00	79 080,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	300 578,00	0,00	300 578,00	0,00	300 578,00	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	479 079,38	14 272 520,99	479 079,38	14 272 520,99	0,00	13 793 441,61
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 804,00	0,00	47 804,00	0,00	47 804,00
	Sous Total compte 7411	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 804,00	0,00	47 804,00	0,00	47 804,00
	Sous Total compte 741	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 804,00	0,00	47 804,00	0,00	47 804,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 934,74	0,00	6 934,74	0,00	6 934,74
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	944,60	0,00	944,60	0,00	944,60
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 840,80	0,00	5 840,80	0,00	5 840,80
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 785,40	0,00	6 785,40	0,00	6 785,40
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193,00	1 817,00	1 193,00	1 817,00	0,00	624,00
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193,00	1 817,00	1 193,00	1 817,00	0,00	624,00
7478211	État	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	Sous Total compte 747821	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	Sous Total compte 74782	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 995,00	936 751,43	3 995,00	936 751,43	0,00	932 756,43
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	3 995,00	936 751,43	3 995,00	936 751,43	0,00	932 756,43
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	3 995,00	938 751,43	3 995,00	938 751,43	0,00	934 756,43
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	5 188,00	985 353,83	5 188,00	985 353,83	0,00	980 165,83
7482	Compensation pour perte de taxe addition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	526,00	0,00	526,00	0,00	526,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 874,00	0,00	9 874,00	0,00	9 874,00
	Sous Total compte 74831	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 874,00	0,00	9 874,00	0,00	9 874,00
74833	État - Compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 436 577,00	0,00	1 436 577,00	0,00	1 436 577,00
74836	Attribution du fonds départemental de pé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 259,00	0,00	36 259,00	0,00	36 259,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 482 710,00	0,00	1 482 710,00	0,00	1 482 710,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 148,00	0,00	2 148,00	0,00	2 148,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 882,00	0,00	49 882,00	0,00	49 882,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245,58	15 916,72	1 245,58	15 916,72	0,00	14 671,14
	Sous Total compte 7488	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245,58	15 916,72	1 245,58	15 916,72	0,00	14 671,14
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245,58	1 551 182,72	1 245,58	1 551 182,72	0,00	1 549 937,14
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	6 433,58	2 591 275,29	6 433,58	2 591 275,29	0,00	2 584 841,71
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 946,70	403 110,68	15 946,70	403 110,68	0,00	387 163,98
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,43	0,00	5,43	0,00	5,43
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229,03	0,00	1 229,03	0,00	1 229,03
	Sous Total compte 7581	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229,03	0,00	1 229,03	0,00	1 229,03
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 672,82	0,00	462 672,82	0,00	462 672,82
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 672,82	0,00	462 672,82	0,00	462 672,82

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7688	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 901,85	0,00	463 901,85	0,00	463 901,85
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	15 946,70	867 017,96	15 946,70	867 017,96	0,00	851 071,26
	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,89	0,00	6,89	0,00	6,89
	Sous Total compte 768	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,89	0,00	6,89	0,00	6,89
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,89	0,00	6,89	0,00	6,89
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 873,51	0,00	75 873,51	0,00	75 873,51
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 210,00	0,00	81 210,00	0,00	81 210,00
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 641,98	0,00	147 641,98	0,00	147 641,98
7811	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 725,49	0,00	304 725,49	0,00	304 725,49
	Reprises sur amortissements des immobili	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00
	Sous Total compte 781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00
	Sous Total compte 78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00	0,00	4 540,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	556 226,80	19 757 131,57	556 226,80	19 757 131,57	300 578,00	19 501 482,77
	Total général	119 666 306,48	119 666 306,48	69 884 666,44	68 051 603,85	22 406 173,48	24 239 236,07	211 957 146,40	211 957 146,40	138 541 276,88	138 541 276,88

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

A1

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		969 632,64	567 844,13	0,00	115 661,88	465 628,70	599 436,57	87 662,08	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	130 338,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	645 459,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	91 797,68	0,00	0,00	1 867,20	20 040,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 420,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	145 516,34	438 689,29	0,00	115 661,88	463 761,50	233 393,14	87 093,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	17 898,10	37 357,16	0,00	0,00	0,00	346 003,43	568,64	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 097 186,25	22 793,82	0,00	0,00	26 153,00	0,00	23 153,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 968 609,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	128 576,40	19 985,82	0,00	0,00	26 153,00	0,00	23 153,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		248 175,11	27 094,96	96 188,61	93 640,76		3 270 965,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		130 338,00
16	Emprunts et dettes assimilées	112 561,20	0,00	0,00	0,00		758 021,07
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	50 190,00		163 894,88
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	70 441,00	0,00		100 861,33
21	Immobilisations corporelles	26 129,84	27 094,96	25 747,61	43 450,76		1 606 538,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	109 484,07	0,00	0,00	0,00		511 311,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		80 105,37	0,00	0,00	0,00		2 249 391,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 968 609,85
13	Subventions d'investissement	80 105,37	0,00	0,00	0,00		277 973,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		2 808,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE
AZ

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 134 329,92	4 377 126,57	0,00	314 955,15	2 894 013,28	4 485 712,29	2 048 443,11	0,00
011	Charges à caractère général	5 999,99	1 067 921,15	0,00	19 437,20	641 021,43	1 032 438,48	157 013,17	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 038 085,09	0,00	295 517,95	2 224 442,10	3 359 073,81	1 196 057,38	0,00
014	Atténuations de produits	300 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 772,61	271 120,33	0,00	0,00	28 549,75	94 200,00	695 372,56	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	783 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	35 073,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15 707 982,70	660 860,49	0,00	0,00	636 967,56	1 197 652,71	938 038,36	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	127 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	60 213,37	0,00	0,00	626 715,42	546 441,74	214 949,14	0,00
73	Impôts et taxes	2 359 939,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 709 431,42	0,00	0,00	0,00	0,00	910,80	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 542 393,74	60 815,40	0,00	0,00	10 252,14	264 072,20	707 308,23	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 410,03	349 720,83	0,00	0,00	0,00	386 227,97	15 780,99	0,00
76	Produits financiers	0,00	6,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	85 808,51	63 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	667 161,98	66 751,43	447 058,19	186 154,28		16 621 706,20
011	Charges à caractère général	0,00	409 241,20	18 111,02	74 919,82	79 460,35		3 505 563,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	248 548,78	48 640,41	355 610,60	106 693,93		10 872 670,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		300 578,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	16 527,77	0,00		1 114 543,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	9 372,00	0,00	0,00	0,00		793 278,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 073,32
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	128 281,20	47 645,56	125 531,39	33 382,82		19 476 342,79
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		127 042,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	31 136,76	46 886,36	125 531,39	10 403,63		1 662 277,81
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 359 939,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	759,20	0,00	22 979,19		11 734 080,61
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 584 841,71
75	Autres produits de gestion courante	0,00	88 931,44	0,00	0,00	0,00		851 071,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6,89
77	Produits spécifiques	0,00	8 213,00	0,00	0,00	0,00		157 083,51
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE


IV
B1.2

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 505 145,52									
1641 Emprunts en euros (total)					17 505 145,52									
356673 (175)	Crédit Agricole	01/12/2011	31/03/2012	30/06/2012	1 800 000,00	F	FIXE	5,100	5,276		T	C	O	A-1
MON543908EUR (176)	Caisse Française de Financement Local	09/02/2023	01/03/2023	01/01/2024	10 346 407,00	F	FIXE	3,320	3,339		A	P	O	A-1
MPH225313EUR (169)	Caisse Française de Financement Local	10/11/2004	01/01/2005	01/01/2006	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	3,678	1,986		A	P	O	A-1
MPH267549EUR (173)	Caisse Française de Financement Local	16/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	4 358 738,52	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,743		A	X Libre	O	E-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

S2LO

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					869 803,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					869 803,00									
PPP (177)	CITEOS	27/03/2023	01/01/2015	01/04/2015	734 307,00	F	FIXE	4,900	4,993		T	P	N	A-1
PPP (178)	CITEOS	27/03/2023	01/01/2015	01/04/2015	135 496,00	F	FIXE	4,900	4,993		T	P	N	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 374 948,52									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ANNEXES											IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 909 889,49					645 459,87	456 520,76	0,00	334 383,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 909 889,49					645 459,87	456 520,76	0,00	334 383,81
356673 (175)	N	0,00	A-1	882 000,00	12,25	F	FIXE	5,100	72 000,00	48 317,40	0,00	124,95
MON543908EUR (176)	N	0,00	A-1	9 973 729,53	18,00	F	FIXE	3,320	372 677,47	286 250,60	0,00	331 127,82
MPH225313EUR (169)	N	0,00	A-1	76 421,44	0,00	V	EURIBOR12M	3,388	72 782,40	5 125,23	0,00	2 824,99
MPH267549EUR (173)	N	0,00	E-1	2 977 738,52	18,00	C	TAUX STRUCTURES	3,700	128 000,00	116 827,53	0,00	306,05
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		123 862,00					93 801,00	8 959,00	0,00	1 517,31
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		123 862,00					93 801,00	8 959,00	0,00	1 517,31
PPP (177)	N	0,00	A-1	104 566,00	1,00	F	FIXE	4,900	79 188,00	7 564,00	0,00	1 280,93
PPP (178)	N	0,00	A-1	19 296,00	1,00	F	FIXE	4,898	14 613,00	1 395,00	0,00	236,38
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 033 751,49					739 260,87	465 479,76	0,00	335 901,12

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
MPH267549EUR (173)	Caisse Française de Financement Local	4 358 738,52	2 977 738,52	1	33,00	Du 01/01/2033 Au 31/12/2042	3.54	3.7+5*(CMS30-7)	0,00		3,700	116 827,53	0,00	21,22
TOTAL (E)		4 358 738,52	2 977 738,52						0,00			116 827,53	0,00	21,22
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 358 738,52	2 977 738,52						0,00			116 827,53	0,00	21,22

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

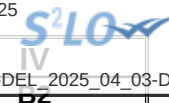

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

		TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	78,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 056 012,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	21,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 977 738,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



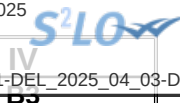
IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		2022-12-15
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	1318-AUTRES	0	15/12/2022
L	202-FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS	10	15/12/2022
L	2031-FRAIS D'ETUDES	5	15/12/2022
L	2033-FRAIS D'INSERTION	1	15/12/2022
L	204111_BIENS MOBILLIERS MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204121_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204131_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041411_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041481_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041511_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041512-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	15/12/2022
L	20415311_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	20415321_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	20415331_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	20431_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204411-BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204412-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	15/12/2022
L	204421_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	15/12/2022
L	2046-ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	10	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	15/12/2022
L	2121-PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10	15/12/2022
L	2128-AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15	15/12/2022
L	21312-BATIMENTS SCOLAIRES	10	15/12/2022
L	21318-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	10	15/12/2022
L	2151-RESEAUX DE VOIRIE	20	15/12/2022
L	2152-INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	15/12/2022
L	21534-RESEAUX D'ELECTRIFICATION	20	15/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	21568-AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DE	10	15/12/2022
L	215731-MATERIEL ROULANT	10	15/12/2022
L	21578-AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	10	15/12/2022
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	5	15/12/2022
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	10	15/12/2022
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	5	15/12/2022
L	217831-MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	15/12/2022
L	217838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	15/12/2022
L	2181_INSTAL GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	15	15/12/2022
L	21828-AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	15/12/2022
L	21831-MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	15/12/2022
L	21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	15/12/2022
L	21841-MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	5	15/12/2022
L	21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	5	15/12/2022
L	2185-MATERIEL DE TELEPHONIE	5	15/12/2022
L	2188-AUTRES	5	15/12/2022
L	2188-AUTRES	1	15/12/2022
L	2188-AUTRES	5	15/12/2022



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		1 452 041,34	0,00	0,00	1 452 041,34
Provisions pour litiges		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
contentieux RH et urbanisme		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Provisions pour pertes de change		198 813,00	0,00	0,00	198 813,00
emprunt structuré		198 813,00	0,00	0,00	198 813,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		1 213 228,34	0,00	0,00	1 213 228,34
emprunts garantis		1 213 228,34	0,00	0,00	1 213 228,34
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		13 377,59	2 438,09	0,00	15 815,68
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE


Montant des provisions constituées au 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des provisions de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		13 377,59	2 438,09	0,00	15 815,68
dépréciation comptes de tiers	24/12/2024	13 377,59	2 438,09	0,00	15 815,68
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		1 465 418,93	2 438,09	0,00	1 467 857,02
TOTAL PROVISIONS		1 465 418,93	2 438,09	0,00	1 467 857,02

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

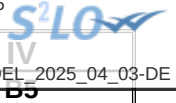
IV – ÉTATS ANNEXÉS							
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE
IV
BT.1

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	2 873 923,67	1 599 657,34	138 586,57
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		110 052,36	121 933,20
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE
B7.2

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)				
Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 873 923,67	1 599 657,34											67 010,77	71 575,80
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2018	P	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	Caisse des Dépôts et Consignations	72 605,16	60 050,70	24,50	T	V	LIVRETA	3,130	V	LIVRETA	3,850	A-1		2 304,72	1 061,99
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2018	P	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	Caisse des Dépôts et Consignations	301 823,69	257 959,48	24,50	T	V	LIVRETA	3,219	V	LIVRETA	3,950	A-1		10 165,02	5 026,05
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2003	P	VEFA 5 lgts rue Beethoven	Crédit Foncier de France	61 326,40	19 728,59	4,08	A	F	FIXE	5,139	F	FIXE	5,650	A-1		1 303,14	3 335,85
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	6 918,59	4 203,13	27,09	A	V	LIVRETA	2,746	V	LIVRETA	3,700	A-1		158,66	84,94
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	77 128,48	39 173,41	12,25	A	V	LIVRETA	2,810	V	LIVRETA	3,860	A-1		1 593,76	2 115,66

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE



Indices
ou
Années
cours de l'exercice

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	373 811,41	194 952,88	12,17	A	V	LIVRETA	3,177	V	LIVRETA	3,960	A-1		8 149,12	10 832,96
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2003	P	Acqui foncière Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	72 741,15	55 415,33	29,17	A	V	LIVRETA	3,266	V	LIVRETA	4,000	A-1		2 246,52	747,64
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2003	P	Constr 12 lgts Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	239 586,30	132 461,98	14,17	A	V	LIVRETA	3,143	V	LIVRETA	3,900	A-1		5 402,28	6 057,89
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Constr 3 lgts La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	23 151,48	8 176,72	9,09	A	V	LIVRETA	2,864	V	LIVRETA	3,700	A-1		327,18	665,94
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Contr 8 lgts La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	87 257,89	33 456,88	9,09	A	V	LIVRETA	3,350	V	LIVRETA	3,960	A-1		1 412,33	2 207,86
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Acqui foncière La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	21 994,35	14 451,07	27,09	A	V	LIVRETA	3,407	V	LIVRETA	4,000	A-1		580,27	55,60
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2005	P	Acqui foncière 3 lgts Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	18 266,40	14 604,81	31,59	A	V	LIVRETA	2,872	V	LIVRETA	3,700	A-1		546,48	164,97
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	22 833,11	14 776,68	19,67	A	V	LIVRETA	2,885	V	LIVRETA	3,830	A-1		581,13	396,54
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	246 081,25	128 706,26	13,75	A	V	LIVRETA	2,874	V	LIVRETA	3,950	A-1		5 352,19	6 792,12
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	75 226,75	55 907,36	28,75	A	V	LIVRETA	3,089	V	LIVRETA	4,200	A-1		2 389,31	980,90

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE



Indices
ou
Années de référence
au
cours de l'exercice

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	3 lgts Place Jean Prévost	Caisse des Dépôts et Consignations	9 929,75	5 938,70	28,75	A	V	LIVRETA	2,629	V	LIVRETA	3,700	A-1		223,93	113,43
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	3 lgts Place Jean Prévost	Caisse des Dépôts et Consignations	13 325,25	5 676,82	13,75	A	V	LIVRETA	2,473	V	LIVRETA	3,700	A-1		221,35	305,49
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	1997	P	Acqui - Amélio 4 lgts Rue Marronnieres	Caisse des Dépôts et Consignations	199 382,16	63 109,09	6,09	A	V	LIVRETA	3,185	V	LIVRETA	4,300	A-1		3 031,50	7 390,94
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	527 413,50	226 611,00	10,92	A	V	LIVRETA	3,040	V	LIVRETA	4,200	A-1		10 166,58	15 450,35
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Constr 11 lgts Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	291 846,60	169 480,77	16,42	A	V	LIVRETA	2,608	V	LIVRETA	3,950	A-1		6 947,15	6 396,27
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Aqui 11 lgts Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	87 276,15	69 021,66	31,42	A	V	LIVRETA	3,097	V	LIVRETA	4,200	A-1		2 927,00	668,82
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Constr 2 lgts Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	30 875,85	16 642,01	16,42	A	V	LIVRETA	2,427	V	LIVRETA	3,700	A-1		638,70	620,22
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Acqui foncière Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	13 122,00	9 152,01	31,42	A	V	LIVRETA	2,628	V	LIVRETA	3,700	A-1		342,45	103,37
TOTAL GENERAL					2 873 923,67	1 599 657,34											67 010,77	71 575,80

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	14 773 012,36
Provisions pour garanties d'emprunts	D	1 213 228,34
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	13 559 784,02
Recettes réelles de fonctionnement	II	17 828 777,52
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	76,06

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
PARTENARIAT PUBLIC PRIVE	2010	CITEOS	ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION DECORATIONS NOEL	180	31/12/2025		3 675 775,00	121 933,20	110 052,36	99 567,63	74 629,94	123 312,00	297 509,57
SOUS-TOTAL							3 675 775,00	121 933,20	110 052,36	99 567,63	74 629,94	123 312,00	297 509,57
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							3 675 775,00	121 933,20	110 052,36	99 567,63	74 629,94	123 312,00	297 509,57

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE
B7.9

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	975 505,25	
Personnes de droit privé	326 094,17	
Associations	182 284,00	
A.D.E.M.U.S	300,00	
ACADEMIE DE DANSE CORPS ET GRAPH	40 860,00	
ACCA LA SAINT HUBERT	400,00	
AMIS DU CHATEAU	600,00	
AMITIES NATURE SASSENAGE MR MATTEHEY DORET ROGER	800,00	
ART ET POTERIE DE MELUSINE	400,00	
AS FONTAINE RUGBY	2 560,00	
AS LYCEE ROGER DESCHAUX	300,00	
AS SPORTIVE FLEMING	800,00	
ASS SPORTIVE FONTAINE GYMNASTIQU	380,00	
ASSOCIATION POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE A SASSEN	450,00	
ATHLETIC CLUB SASSENAGEOIS MME GREGOLIN MARTINE	1 280,00	
AVIRON CLUB DE SASSENAGE	500,00	
BADMINTON CLUB	4 300,00	
BASKET USS FAVI VERONIQUE	9 180,00	
CAMERA AVENTURE ASSOCIATION	500,00	
CIE LES BLEUS DE SASSENAGE BAZATOLE PHILIPPE	300,00	
CLUB DE NATATION	10 400,00	
CLUB MONTAGNARD SASSENAGEOIS	600,00	
CLUB TEMPS LIBRE MME VANTAJOUR JEANINE	450,00	
COMITE DE JUMELAGE DE SASSENAGE	400,00	
CONFRERIE DU BLEU VERCORS SASSEN	800,00	
CTRE INITIAT ET ECHANGE THEATRAL LA CITE	12 260,00	
CYCLOTOURISME USS	900,00	
DRAC VERCORS ESCALADE	20,00	
ENS ENVIRONNEMENT ET NATURE SASSENAGE	8 200,00	
FCG AMAZONES RSI	5 000,00	
FNACA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE	500,00	
FOOTBALL USS	23 500,00	
GROUPE ITALIANISANT SASSENAGE	1 000,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000,00	
HYPE IN STYLE	8 140,00	
INSTANT T SOUFFLE DE FEMMES	250,00	
JUDO CLUB DE SASSENAGE	11 180,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
KARATE CLUB SHITO RYU CO M GIACCONE	3 320,00	
KEEP COOL	300,00	
LA TRUITE DE SASSENAGE DAVID DELALANDE	800,00	
LES ARCHERS DE L'OVALIE	2 800,00	
LES CHOEURS DE SASSENAGE	400,00	
LES CHOEURS EN FETE MOULAI PATRICIA	300,00	
LES LIONCEAUX DE SASSENAGE	1 000,00	
LOISIRS PLURIEL PORTE DES ALPES	994,00	
MI CHIEN MI LOUP	500,00	
OPEX 38 COLUCCI DAVID	400,00	
ORCHESTRE D HARMONIE L ECHO DES	3 000,00	
PECHE LE PLAN D'EAU DE L'OVALIE	800,00	
PETANQUE LOISIR SASSENAGE	600,00	
RANDO MARCHES AVENTURES	300,00	
SASSENAGE ENGLISH FRIENDSHIP	1 200,00	
SASSENAGE MARCHÉ NORDIQUE	300,00	
SASSENAGE PHILATELIE MR MATHY JACQUES	150,00	
SASSENAGE PLONGEE	550,00	
SOCIETE MYCOLOGIQUE DE SASSENAGE MR BUQUET JEAN MARC	300,00	
SPORT SANTE SASSENAGE	600,00	
TENNIS CLUB DE SASSENAGE	5 760,00	
TWIRLING BATON MELUSINES SASSENAGE CHEZ GIBALD	1 860,00	
UNION SPORT SASSENAGEOISE TENNIS MR PERLI	5 540,00	
Entreprises	143 810,17	
CRECHE ATTITUDE	54 108,00	
GRIMALDI MARIO DANCE CLUB DE SASSENAGE	40,00	
PEOPLE AND BABY	89 662,17	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	649 411,08	
Etat	150,00	
DDEN MR MIONNET GABRIEL	150,00	
Régions	0,00	
Départements	59 925,33	
METROPOLE GRENOBLE-ALPES-METROPO	30 420,33	
METROPOLE GRENOBLE-ALPES-METROPO	29 505,00	
Communes	40 936,00	
GRENOBLE ALPES METROPOLE	40 936,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	548 399,75	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Prestations en nature

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CCAS SASSENAGE	520 000,00	
COOPERATIVE LES PIES PRIM M1&M2	6 733,05	
COOPERATIVE MAT HAMEAU CHATEA	2 637,80	
COOPERATIVE MAT LES PIES A	3 930,80	
COOPERATIVE MAT VERCORS	3 198,10	
COOPERATIVE PRIM HAMEAU CHATEA	3 834,70	
COOPERATIVE PRIM RIVOIRE DAME	3 317,95	
COOPERATIVE PRIMAIRE VERCORS	4 747,35	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		48,90	1,55	50,45	40,90	9,55	50,45
Adjoint administratif pal 1 cl	C	17,30	0,00	17,30	17,30	0,00	17,30
Adjoint administratif pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint administratif terr.	C	5,80	1,55	7,35	4,80	2,55	7,35
Attaché	A	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	6,80	0,00	6,80	6,80	0,00	6,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		80,90	30,34	111,24	72,76	34,99	107,75
Adjoint technique pal 1 cl	C	24,80	3,94	28,74	28,74	0,00	28,74
Adjoint technique pal 2 cl	C	4,80	4,99	9,79	9,79	0,00	9,79
Adjoint technique territorial	C	32,30	21,41	53,71	18,23	31,99	50,22
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,80	0,79	8,59	5,59	3,00	8,59
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	0,00	0,79	0,79	0,79	0,00	0,79
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur ter. jeunes enfants	A	3,80	0,00	3,80	1,80	2,00	3,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		12,20	0,00	12,20	10,20	2,00	12,20
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	3,80	0,00	3,80	2,80	1,00	3,80
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	6,40	0,00	6,40	6,40	0,00	6,40
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	1,00	7,00	5,00	2,00	7,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial A.P.S	B	2,00	1,00	3,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		16,80	8,49	25,29	18,68	6,61	25,29
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint territorial patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 1c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 2c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	7,00	2,63	9,63	9,63	0,00	9,63
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	2,00	2,17	4,17	2,25	1,92	4,17
Assistant ens. artistique	B	0,00	3,69	3,69	0,00	3,69	3,69
FILIERE ANIMATION (i)		6,80	0,10	6,90	6,80	0,10	6,90
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial animation	C	3,80	0,10	3,90	3,80	0,10	3,90
FILIERE POLICE (j)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Brigadier-chef principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Chef de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		186,40	42,27	228,67	166,93	58,25	225,18

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-10	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	332-14	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	478	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	332-8-1°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-10	CDI
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	478	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	389	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	513	0,00	332-23-1°	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	514	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	500	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	332-24	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

CONTRAT

Logo SLO

ID : 038-213804743-20250411-DEL-2025_04_03-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	CDD
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
18/12/2023 - DSP EN AFFERMAGE	PEOPLE AND BABY	SAS PEOPLE AND BABY	Personne morale de droit privé	767 634,00
Détention d'une part du capital				
01/01/2010 - ACTIONS	TERRITOIRES 38	SEM TERRITOIRES 38	Personne morale de droit privé	18 700,00
13/07/2010 - ACTIONS	ISERE AMENAGEMENT	SPL ISERE AMENAGEMENT	Personne morale de droit privé	3 000,00
18/12/2019 - ACTIONS	SPL ALEC	SPL ALEC	Personne morale de droit privé	500,00
20/12/2019 - ACTIONS	FORESTENER	FORESTENER	Personne morale de droit privé	1 600,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
05/12/1995 - Acqui - Amélio 4 lgts Rue Marronnieres	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			199 382,16
21/12/2000 - Constr 3 lgts La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			23 151,48
21/12/2000 - Contr 8 lgts La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			87 257,89
21/12/2000 - Acqui foncière La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			21 994,35
12/01/2001 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			6 918,59
10/12/2001 - 3 lgts Place Jean Prévost	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			9 929,75
10/12/2001 - 3 lgts Place Jean Prévost	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			13 325,25
13/03/2002 - SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			246 081,25
13/03/2002 - SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			75 226,75

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'organisme	Montant de l'engagement
21/10/2002 - VEFA 5 lgts rue Beethoven	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			61 320,40
31/10/2003 - Acqui foncière Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			72 741,15
31/10/2003 - Constr 12 lgts Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			239 586,30
26/05/2004 - Acqui foncière Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			13 122,00
01/10/2004 - Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			527 413,50
01/10/2004 - Constr 11 lgts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			291 846,60
04/11/2004 - Aqu 11 lgts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			87 276,15
04/11/2004 - Constr 2 lgts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			30 875,85
13/05/2005 - Acqui foncière 3 lgts Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			18 266,40
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			77 128,48
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			373 811,41
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			22 833,11
01/07/2018 - ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			72 605,16
01/07/2018 - ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			301 823,69
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
01/01/2005 - COTISATION ANNUELLE	CEN	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	Personne morale de droit privé	30,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 874 847,15
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 874 847,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 800 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 874 847,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 674 847,15

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	798 000,00	793 101,85	601 618,25	1 394 720,10
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 446 069,27	1 574 055,35	29 660,00	1 603 715,35
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 648 069,27	780 953,50	-571 958,25	208 995,25
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 874 847,15			1 874 847,15
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 800 000,00	1 800 000,00		1 800 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	3 674 847,15			3 674 847,15
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				3 883 842,40

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE
C1.2

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		798 000,00	I 793 101,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		650 000,00	645 459,87
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	650 000,00	645 459,87
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		148 000,00	147 641,98
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	148 000,00	147 641,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 446 069,27	III 1 574 055,35
Ressources propres externes de l'année (a)		283 693,00	191 762,85
10222	FCTVA	170 000,00	164 419,85
10226	Taxe d'aménagement (2)	90 540,00	4 190,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	23 153,00	23 153,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 162 376,27	1 382 292,50
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions pour litiges et contentieux	20 000,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	20 386,12	20 647,12
28033	Frais d'insertion	2 761,75	2 431,75
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	21 538,55	21 662,55
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	11 714,11	11 714,11
280422	Privé - Bâtiments et installations	31 521,25	32 301,25
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	152,00	152,00
28046	Attributions compensation investissement	48 964,80	53 152,80
2805	Licences, logiciels, droits similaires	114 476,07	133 181,07
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 838,85	2 926,85
28128	Autres aménagements de terrains	6 284,03	6 912,03
281312	Bâtiments scolaires	108 825,03	25 476,03

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281318	Autres bâtiments publics	95 241,84	54 145,84
281351	Bâtiments publics	1 701,54	1 701,54
28152	Installations de voirie	25 825,11	32 386,11
281533	Réseaux câblés	952,09	952,09
281534	Réseaux d'électrification	52 684,65	52 684,65
281538	Autres réseaux	37 327,98	37 327,98
281561	Matériel roulant	236,00	236,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 804,38	3 189,18
281571	Matériel ferroviaire	3 416,76	0,00
2815731	Matériel roulant	2 000,00	3 486,76
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	116,64	436,64
281578	Autre matériel technique	2 161,00	866,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	43 261,21	56 785,21
281785	Matériel téléphonie (m. à dispo)	0,00	366,00
281828	Autres matériels de transport	102 753,45	119 930,45
281831	Matériel informatique scolaire	27 876,61	28 464,61
281838	Autre matériel informatique	110 969,84	131 010,84
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 160,92	2 576,92
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 580,68	25 005,67
28185	Matériel de téléphonie	200,00	18,00
28188	Autres immo. corporelles	147 266,74	151 020,96
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	366 706,00	366 705,40
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	5 000,00	2 184,31
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	0,00	253,78
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	700 670,27	0,00

COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2024

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

CS.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	71 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 910,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	22 620,00	0,00	0,00	22 620,00	0,00	0,00
A125	Constructions	736 526,74	400 874,15	0,00	58 792,80	244 049,63	32 810,16
A130	Réseaux et installations de voirie	141 159,53	70 036,80	0,00	65 898,58	5 224,15	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	194 982,93	149 864,65	0,00	44 963,48	154,80	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	381 840,66	39 258,98	0,00	342 581,68	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 549 039,86	660 034,58	0,00	534 856,54	249 428,58	104 720,16

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	71 910,00	0,00	0,00	0,00	71 910,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	22 620,00	0,00	22 620,00	0,00	0,00
A125	Constructions	736 526,74	400 874,15	58 792,80	244 049,63	32 810,16
A130	Réseaux et installations de voirie	141 159,53	70 036,80	65 898,58	5 224,15	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	194 982,93	149 864,65	44 963,48	154,80	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	381 840,66	39 258,98	342 581,68	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 549 039,86	660 034,58	534 856,54	249 428,58	104 720,16

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION

CS.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	394 867,96	208 680,56	0,00	52 636,28	133 551,12	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	2 456,88	1 832,88	0,00	0,00	624,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	439 167,33	275 044,45	0,00	51 120,00	78 512,72	34 490,16
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	378 348,45	2 652,98	0,00	342 581,68	13 073,79	20 040,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	24 763,50	8 025,90	0,00	0,00	16 737,60	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	577,01	0,00	0,00	0,00	577,01	0,00
6	Action économique	27 094,96	0,00	0,00	27 094,96	0,00	0,00
7	Environnement	22 620,00	0,00	0,00	22 620,00	0,00	0,00
8	Transports	93 640,76	0,00	0,00	38 803,62	4 647,14	50 190,00
TOTAL		1 383 536,85	496 236,77	0,00	534 856,54	247 723,38	104 720,16

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	394 867,96	208 680,56	52 636,28	133 551,12	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	2 456,88	1 832,88	0,00	624,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	439 167,33	275 044,45	51 120,00	78 512,72	34 490,16
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	378 348,45	2 652,98	342 581,68	13 073,79	20 040,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	24 763,50	8 025,90	0,00	16 737,60	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	577,01	0,00	0,00	577,01	0,00
6	Action économique	27 094,96	0,00	27 094,96	0,00	0,00
7	Environnement	22 620,00	0,00	22 620,00	0,00	0,00
8	Transports	93 640,76	0,00	38 803,62	4 647,14	50 190,00
TOTAL		1 383 536,85	496 236,77	534 856,54	247 723,38	104 720,16

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Réserve naturelle	Cuves de Sassenage	01/01/1953		SPIC
Salle de spectacles	Théâtre en Rond	01/01/1989		SPIC

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
AIMONE CHENEVAY Amandine	Association des Maires de l'Isère	180,00	24/09/2024	Mettre en place et faire vivre un CMJ
DI RAFFAELE Marie-Frédérique	Association des Maires de l'Isère	280,00	26/09/2024 Champs-sur-Drac	Réussir sa prise de parole en public
VENDRA Michel	Association des Maires de l'Isère	150,00	28/11/2024 en visioconférence	Les pouvoirs de police du Maire

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_03-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Date d'édition : 01/04/2025

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
M Jean-Philippe BRUN	du 03/06/2024	au 01/04/2025
M Dominique PONSARD	du 01/03/2024	au 02/06/2024
MME Evelyne GIULIANI	du 01/01/2024	au 29/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

TOUCHE Claudine (1018102694-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DDFiP DE L'ISERE , le 02/04/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BRUN Jean-Philippe (1014294653-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A FONTAINE , le 08/04/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 07/04/2025 par l'organe délibérant.

VENDRA MICHEL (mvendra-xt), Maire

A SASSENAGE , le 08/04/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE
DE SASSENAGE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380474300010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FONTAINE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	47
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	50
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	67
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	68
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	69
B9 - Etat du personnel	72
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	81
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	86
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	87
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	88

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



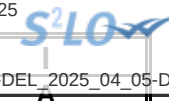
Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	11775

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1401.00

Informations financières – ratios

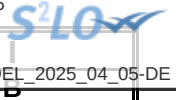
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	457.82
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	55.16
4 Encours de dette / population (2) (3)	1191.83
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	61.63
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires DELIBERATION DU 19 MAI 2008 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

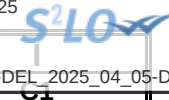
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	20 614 078,86	23 329 533,95	3 888 468,23	A1	6 603 923,32
Investissement	3 428 870,33	3 722 051,68	(3) 1 874 847,15	A2	2 168 028,50
Fonctionnement	17 185 208,53	19 607 482,27	(4) 2 013 621,08	A3	4 435 894,82

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	601 618,25	III + IV	29 660,00	B1 -571 958,25
Investissement	I	601 618,25	III	29 660,00	B2 -571 958,25
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	6 031 965,07
Investissement	A2 + B2	1 596 070,25
Fonctionnement	A3 + B3	4 435 894,82

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 601 618,25
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 007,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	40 932,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	402 244,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	129 434,30
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 29 660,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	29 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

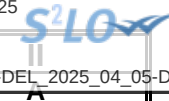
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 151 142,81	5 558 507,39
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	601 618,25	29 660,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 164 593,67
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		7 752 761,06	7 752 761,06
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	20 784 903,93	18 827 966,78
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 956 937,15
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		20 784 903,93	20 784 903,93
TOTAL DU BUDGET (4)		28 537 664,99	28 537 664,99

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE


B1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AP VOTEES	

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE


BZ

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AE VOTEES	

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	324 437,94	40 932,00	68 986,60	68 986,60	109 918,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	183 441,00	0,00	220 500,00	220 500,00	220 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 817 810,54	402 244,35	2 040 186,00	2 040 186,00	2 442 430,35
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 828 019,43	129 434,30	3 801 395,60	3 801 395,60	3 930 829,90
Total des dépenses d'équipement		5 153 708,91	572 610,65	6 131 068,20	6 131 068,20	6 703 678,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	130 338,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	791 568,80	29 007,60	791 517,00	791 517,00	820 524,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		921 906,80	29 007,60	791 517,00	791 517,00	820 524,60
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 075 615,71	601 618,25	6 922 585,20	6 922 585,20	7 524 203,45

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	152 540,00		105 047,78	105 047,78	105 047,78
041	Opérations patrimoniales (7)	118 600,00		123 509,83	123 509,83	123 509,83
Total des dépenses d'ordre d'investissement		271 140,00		228 557,61	228 557,61	228 557,61

TOTAL	6 346 755,71	601 618,25	7 151 142,81	7 151 142,81	7 752 761,06
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 752 761,06
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	121 588,00	29 660,00	158 649,00	158 649,00	188 309,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 588,00	29 660,00	158 649,00	158 649,00	188 309,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 540,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 800 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	23 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 103 693,00	0,00	1 954 000,00	1 954 000,00	1 954 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 225 281,00	29 660,00	2 112 649,00	2 112 649,00	2 142 309,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	700 670,27		1 719 926,56	1 719 926,56	1 719 926,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 441 706,00		1 602 422,00	1 602 422,00	1 602 422,00
041	Opérations patrimoniales (10)	118 600,00		123 509,83	123 509,83	123 509,83
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 260 976,27		3 445 858,39	3 445 858,39	3 445 858,39

TOTAL	4 486 257,27	29 660,00	5 558 507,39	5 558 507,39	5 588 167,39
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 164 593,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 752 761,06
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

3 217 300,78

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 019 972,77	0,00	4 013 193,52	4 013 193,52	4 013 193,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 415 368,00	0,00	11 506 540,00	11 506 540,00	11 506 540,00
014	Atténuations de produits	301 840,00	0,00	324 500,00	324 500,00	324 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 121 285,00	0,00	1 090 583,00	1 090 583,00	1 090 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 858 465,77	0,00	16 934 816,52	16 934 816,52	16 934 816,52
66	Charges financières	1 090 372,00	0,00	487 438,85	487 438,85	487 438,85
67	Charges spécifiques (3)	46 464,00	0,00	40 300,00	40 300,00	40 300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 995 301,77	0,00	17 462 555,37	17 462 555,37	17 462 555,37

023	Virement à la section d'investissement (4)	700 670,27		1 719 926,56	1 719 926,56	1 719 926,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 441 706,00		1 602 422,00	1 602 422,00	1 602 422,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 142 376,27		3 322 348,56	3 322 348,56	3 322 348,56

TOTAL	19 137 678,04	0,00	20 784 903,93	20 784 903,93	20 784 903,93
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 784 903,93
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	144 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 391 879,12	0,00	1 563 795,00	1 563 795,00	1 563 795,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 336 872,00	0,00	2 461 807,00	2 461 807,00	2 461 807,00
731	Fiscalité locale	11 666 881,00	0,00	11 897 016,00	11 897 016,00	11 897 016,00
74	Dotations et participations (3)	2 139 752,00	0,00	2 351 801,00	2 351 801,00	2 351 801,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	196 440,00	0,00	313 500,00	313 500,00	313 500,00
Total des recettes de gestion courante		17 875 824,12	0,00	18 722 919,00	18 722 919,00	18 722 919,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 875 824,12	0,00	18 722 919,00	18 722 919,00	18 722 919,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	152 540,00		105 047,78	105 047,78	105 047,78
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		152 540,00		105 047,78	105 047,78	105 047,78

TOTAL	18 028 364,12	0,00	18 827 966,78	18 827 966,78	18 827 966,78
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 956 937,15
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 784 903,93
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 217 300,78
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

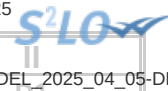
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	81 694,00	81 694,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	820 524,60	0,00	820 524,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	109 918,60	0,00	109 918,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	220 500,00	0,00	220 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 442 430,35	94 769,83	2 537 200,18
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 930 829,90	28 740,00	3 959 569,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		9 600,00	9 600,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		13 753,78	13 753,78
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 524 203,45	228 557,61	7 752 761,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 752 761,06
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 013 193,52		4 013 193,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	11 506 540,00		11 506 540,00
014	Atténuations de produits	324 500,00		324 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 090 583,00	0,00	1 090 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	487 438,85	0,00	487 438,85
67	Charges spécifiques (9)	40 300,00	0,00	40 300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 602 422,00	1 602 422,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 719 926,56	1 719 926,56
Dépenses de fonctionnement – Total		17 462 555,37	3 322 348,56	20 784 903,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 784 903,93
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.



(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	354 000,00	0,00	354 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	188 309,00	0,00	188 309,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	103 509,83	103 509,83
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	20 000,00	20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 215 716,00	1 215 716,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		366 706,00	366 706,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 719 926,56	1 719 926,56
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		542 309,00	3 445 858,39	3 988 167,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 164 593,67
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 600 000,00
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 752 761,06
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	135 000,00		135 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 563 795,00		1 563 795,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 461 807,00		2 461 807,00
731	Fiscalité locale	11 897 016,00		11 897 016,00
74	Dotations et participations (8)	2 351 801,00		2 351 801,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	313 500,00	0,00	313 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	81 694,00	81 694,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	23 353,78	23 353,78
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		18 722 919,00	105 047,78	18 827 966,78

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 956 937,15
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			20 784 903,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 346 755,71	601 618,25	0,00	7 151 142,81	7 151 142,81	0,00	7 151 142,81	7 752 761,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 437,94	40 932,00	0,00	68 986,60	68 986,60	0,00	68 986,60	109 918,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	183 441,00	0,00	0,00	220 500,00	220 500,00	0,00	220 500,00	220 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 817 810,54	402 244,35	0,00	2 040 186,00	2 040 186,00	0,00	2 040 186,00	2 442 430,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 828 019,43	129 434,30	0,00	3 801 395,60	3 801 395,60	0,00	3 801 395,60	3 930 829,90
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 153 708,91	572 610,65	0,00	6 131 068,20	6 131 068,20	0,00	6 131 068,20	6 703 678,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	130 338,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	791 568,80	29 007,60		791 517,00	791 517,00		791 517,00	820 524,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		921 906,80	29 007,60	0,00	791 517,00	791 517,00	0,00	791 517,00	820 524,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 075 615,71	601 618,25	0,00	6 922 585,20	6 922 585,20	0,00	6 922 585,20	7 524 203,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	152 540,00			105 047,78	105 047,78		105 047,78	105 047,78
041	Opérations patrimoniales (7)	118 600,00			123 509,83	123 509,83		123 509,83	123 509,83
Total des dépenses d'ordre		271 140,00			228 557,61	228 557,61		228 557,61	228 557,61

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

7 752 761,06

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 686 257,27	29 660,00	3 958 507,39	3 958 507,39	3 988 167,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	121 588,00	29 660,00	158 649,00	158 649,00	188 309,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 588,00	29 660,00	158 649,00	158 649,00	188 309,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 540,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	23 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		303 693,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		425 281,00	29 660,00	512 649,00	512 649,00	542 309,00
021	Virement de la section de fonctionnement	700 670,27		1 719 926,56	1 719 926,56	1 719 926,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 441 706,00		1 602 422,00	1 602 422,00	1 602 422,00
041	Opérations patrimoniales (6)	118 600,00		123 509,83	123 509,83	123 509,83
Total des recettes d'ordre		2 260 976,27		3 445 858,39	3 445 858,39	3 445 858,39

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

2 164 593,67

Affectation au compte 1068 (8)

1 600 000,00

COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Publié le	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II		III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées						7 752 761,06

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

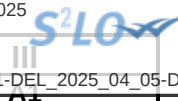
Publié le

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

S'LO

Signature

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 346 755,71	601 618,25	0,00	7 151 142,81	7 151 142,81	0,00	7 151 142,81	7 752 761,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 437,94	40 932,00	0,00	68 986,60	68 986,60	0,00	68 986,60	109 918,60
2031	Frais d'études	196 772,00	32 640,00		0,00	0,00	0,00	0,00	32 640,00
2033	Frais d'insertion	26 892,00	336,00		13 800,00	13 800,00	0,00	13 800,00	14 136,00
2051	Concessions, droits similaires	100 773,94	7 956,00		55 186,60	55 186,60	0,00	55 186,60	63 142,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	183 441,00	0,00	0,00	220 500,00	220 500,00	0,00	220 500,00	220 500,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	63 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2046	Attributions compensation investissement	70 441,00	0,00		70 500,00	70 500,00	0,00	70 500,00	70 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 817 810,54	402 244,35	0,00	2 040 186,00	2 040 186,00	0,00	2 040 186,00	2 442 430,35
2111	Terrains nus	251 130,00	0,00		242 341,00	242 341,00	0,00	242 341,00	242 341,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 998,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 075,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	26 620,00	20 540,40		305 000,00	305 000,00	0,00	305 000,00	325 540,40
21311	Bâtiments administratifs	46 110,92	16 012,49		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	83 012,49
21312	Bâtiments scolaires	678 785,28	198 705,44		90 500,00	90 500,00	0,00	90 500,00	289 205,44
21314	Bâtiments culturels et sportifs	83 626,98	5 491,00		526 100,00	526 100,00	0,00	526 100,00	531 591,00
21316	Equipements du cimetière	3 898,80	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21318	Autres bâtiments publics	581 502,74	1 536,00		236 545,00	236 545,00	0,00	236 545,00	238 081,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21352	Bâtiments privés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	230 392,69	87 717,60		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	93 517,60
21534	Réseaux d'électrification	7 138,60	0,00		32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
21538	Autres réseaux	4 982,40	4 982,40		0,00	0,00	0,00	0,00	4 982,40
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
215731	Matériel roulant	111 000,00	6 294,96		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	26 294,96
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		15 498,00	15 498,00	0,00	15 498,00	15 498,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	0,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
21578	Autre matériel technique	5 226,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	155 681,60	12 070,70		38 220,00	38 220,00	0,00	38 220,00	50 290,70
2175731	Matériel roulant (mise à dispo)	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21785	Cheptel (mise à dispo)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	243 831,47	4 643,64		0,00	0,00	0,00	0,00	4 643,64
21831	Matériel informatique scolaire	25 104,05	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
21838	Autre matériel informatique	153 619,43	21 189,45		131 600,00	131 600,00	0,00	131 600,00	152 789,45
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	15 467,50	0,00		5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	81 260,16	16 208,82		35 004,00	35 004,00	0,00	35 004,00	51 212,82
2185	Matériel de téléphonie	706,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	90 851,80	6 851,45		238 378,00	238 378,00	0,00	238 378,00	245 229,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 828 019,43	129 434,30	0,00	3 801 395,60	3 801 395,60	0,00	3 801 395,60	3 930 829,90
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	1 272 221,05	25 920,00		2 850 000,00	2 850 000,00	0,00	2 850 000,00	2 875 920,00
2315	Install., matériel et outill. technique	425 125,26	81 841,32		459 895,60	459 895,60	0,00	459 895,60	541 736,92
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
235	Part invest. - marchés de partenariat	130 673,12	21 672,98		271 500,00	271 500,00	0,00	271 500,00	293 172,98
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 153 708,91	572 610,65	0,00	6 131 068,20	6 131 068,20	0,00	6 131 068,20	6 703 678,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
13	Subventions d'investissement	130 338,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	118 338,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	791 568,80	29 007,60		791 517,00	791 517,00		791 517,00	820 524,60
1641	Emprunts en euros	650 000,00	0,00		671 517,00	671 517,00		671 517,00	671 517,00
1675	Dettes marchés de travaux et partenariat	141 568,80	29 007,60		120 000,00	120 000,00		120 000,00	149 007,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		921 906,80	29 007,60	0,00	791 517,00	791 517,00	0,00	791 517,00	820 524,60
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 075 615,71	601 618,25	0,00	6 922 585,20	6 922 585,20	0,00	6 922 585,20	7 524 203,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	152 540,00			105 047,78	105 047,78		105 047,78	105 047,78
	Reprise sur autofinancement antérieur	152 540,00			105 047,78	105 047,78		105 047,78	105 047,78
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	12 475,00			6 956,00	6 956,00		6 956,00	6 956,00
13912	Subv. transf. Régions	8 800,00			4 400,00	4 400,00		4 400,00	4 400,00
13913	Subv. transf. Départements	102 325,00			33 653,00	33 653,00		33 653,00	33 653,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	24 400,00			36 685,00	36 685,00		36 685,00	36 685,00
28031	Frais d'études	0,00			8 150,00	8 150,00		8 150,00	8 150,00
28033	Frais d'insertion	0,00			1 450,00	1 450,00		1 450,00	1 450,00
281828	Autres matériels de transport	4 540,00			0,00	0,00		0,00	0,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00			13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	0,00			253,78	253,78		253,78	253,78

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

Crédits gérés (RAR N-1 + Vote)

TOTAL

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Hors AP	Pour information III = I + II
			I			II			
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	118 600,00			123 509,83	123 509,83		123 509,83	123 509,83
2128	Autres agencements et aménagements	13 648,90			2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
21312	Bâtiments scolaires	39 591,10			25 898,63	25 898,63		25 898,63	25 898,63
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			29 200,00	29 200,00		29 200,00	29 200,00
21318	Autres bâtiments publics	11 760,00			11 760,00	11 760,00		11 760,00	11 760,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			1 680,00	1 680,00		1 680,00	1 680,00
2152	Installations de voirie	1 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00			2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
215731	Matériel roulant	0,00			3 886,22	3 886,22		3 886,22	3 886,22
21828	Autres matériels de transport	0,00			1 522,78	1 522,78		1 522,78	1 522,78
21838	Autre matériel informatique	17 000,00			16 222,20	16 222,20		16 222,20	16 222,20
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			8 700,00	8 700,00		8 700,00	8 700,00
2313	Constructions	30 000,00			14 640,00	14 640,00		14 640,00	14 640,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 400,00			5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
Total des dépenses d'ordre		271 140,00			228 557,61	228 557,61		228 557,61	228 557,61

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
118	TRAVAUX ACCESSIBILITE HANDICAPE		1 320 289,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1 320 289,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

A212

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : TRAVAUX ACCESSIBILITE HANDICAPE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 320 289,48	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 720,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 720,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 316 569,48	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 261 604,78	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	54 964,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		202 310,66	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	202 310,66	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	202 310,66	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

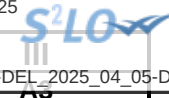
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 686 257,27	29 660,00	3 958 507,39	3 958 507,39	3 988 167,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	121 588,00	29 660,00	158 649,00	158 649,00	188 309,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	8 660,00	0,00	0,00	8 660,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	118 338,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	158 649,00	158 649,00	158 649,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 588,00	29 660,00	158 649,00	158 649,00	188 309,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 540,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
10222	FCTVA	170 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	90 540,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	23 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	23 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		303 693,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		425 281,00	29 660,00	512 649,00	512 649,00	542 309,00
021	Virement de la section de fonctionnement	700 670,27		1 719 926,56	1 719 926,56	1 719 926,56

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	III = I + II
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 441 706,00		1 602 422,00	1 602 422,00	1 602 422,00
15112	Provisions pour litiges et contentieux	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	20 386,12		24 474,00	24 474,00	24 474,00
28033	Frais d'insertion	2 761,75		2 564,00	2 564,00	2 564,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	21 538,55		17 338,00	17 338,00	17 338,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	11 714,11		11 715,00	11 715,00	11 715,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	31 521,25		27 246,00	27 246,00	27 246,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	152,00		72,00	72,00	72,00
28046	Attributions compensation investissement	48 964,80		54 623,00	54 623,00	54 623,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	114 476,07		53 300,00	53 300,00	53 300,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 838,85		3 155,00	3 155,00	3 155,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 284,03		7 793,00	7 793,00	7 793,00
281312	Bâtiments scolaires	108 825,03		48 010,00	48 010,00	48 010,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		312 500,00	312 500,00	312 500,00
281318	Autres bâtiments publics	95 241,84		65 351,00	65 351,00	65 351,00
281351	Bâtiments publics	1 701,54		1 702,00	1 702,00	1 702,00
28152	Installations de voirie	25 825,11		35 650,00	35 650,00	35 650,00
281533	Réseaux câblés	952,09		953,00	953,00	953,00
281534	Réseaux d'électrification	52 684,65		52 685,00	52 685,00	52 685,00
281538	Autres réseaux	37 327,98		37 328,00	37 328,00	37 328,00
281561	Matériel roulant	236,00		236,00	236,00	236,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 804,38		2 559,00	2 559,00	2 559,00
281571	Matériel ferroviaire	3 416,76		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	2 000,00		805,00	805,00	805,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	116,64		395,00	395,00	395,00
281578	Autre matériel technique	2 161,00		1 020,00	1 020,00	1 020,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	43 261,21		61 212,00	61 212,00	61 212,00
281785	Matériel téléphonie (m. à dispo)	0,00		366,00	366,00	366,00
281828	Autres matériels de transport	102 753,45		128 191,00	128 191,00	128 191,00
281831	Matériel informatique scolaire	27 876,61		20 988,00	20 988,00	20 988,00
281838	Autre matériel informatique	110 969,84		60 076,00	60 076,00	60 076,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 160,92		4 424,00	4 424,00	4 424,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 580,68		31 391,00	31 391,00	31 391,00
28185	Matériel de téléphonie	200,00		40,00	40,00	40,00
28188	Autres immo. corporelles	147 266,74		147 554,00	147 554,00	147 554,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	366 706,00		366 706,00	366 706,00	366 706,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	5 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_		
						III = I + II		
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	0,00		0,00	0,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales (9)	118 600,00		123 509,83	123 509,83	123 509,83		
2031	Frais d'études	68 600,00		82 891,08	82 891,08	82 891,08		
2033	Frais d'insertion	30 000,00		20 618,75	20 618,75	20 618,75		
238	Avances commandes immo corporelles	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00		
Total des recettes d'ordre		2 260 976,27		3 445 858,39	3 445 858,39	3 445 858,39		

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 137 678,04	0,00	0,00	20 784 903,93	20 784 903,93	0,00	20 784 903,93	20 784 903,93
011	Charges à caractère général (3)	4 019 972,77	0,00	0,00	4 013 193,52	4 013 193,52	0,00	4 013 193,52	4 013 193,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 415 368,00	0,00		11 506 540,00	11 506 540,00		11 506 540,00	11 506 540,00
014	Atténuations de produits	301 840,00	0,00		324 500,00	324 500,00		324 500,00	324 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 121 285,00	0,00	0,00	1 090 583,00	1 090 583,00	0,00	1 090 583,00	1 090 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 858 465,77	0,00	0,00	16 934 816,52	16 934 816,52	0,00	16 934 816,52	16 934 816,52
66	Charges financières	1 090 372,00	0,00		487 438,85	487 438,85		487 438,85	487 438,85
67	Charges spécifiques (3)	46 464,00	0,00		40 300,00	40 300,00		40 300,00	40 300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 136 836,00	0,00	0,00	527 738,85	527 738,85		527 738,85	527 738,85
Total des dépenses réelles		16 995 301,77	0,00	0,00	17 462 555,37	17 462 555,37	0,00	17 462 555,37	17 462 555,37
023	Virement à la section d'investissement	700 670,27			1 719 926,56	1 719 926,56		1 719 926,56	1 719 926,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 441 706,00			1 602 422,00	1 602 422,00		1 602 422,00	1 602 422,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 142 376,27			3 322 348,56	3 322 348,56		3 322 348,56	3 322 348,56
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									20 784 903,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 028 364,12	0,00	18 827 966,78	18 827 966,78	18 827 966,78
013	Atténuations de charges (2)	144 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 391 879,12	0,00	1 563 795,00	1 563 795,00	1 563 795,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 336 872,00	0,00	2 461 807,00	2 461 807,00	2 461 807,00
731	Fiscalité locale	11 666 881,00	0,00	11 897 016,00	11 897 016,00	11 897 016,00
74	Dotations et participations (2)	2 139 752,00	0,00	2 351 801,00	2 351 801,00	2 351 801,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	196 440,00	0,00	313 500,00	313 500,00	313 500,00
Total des recettes de gestion des services		17 875 824,12	0,00	18 722 919,00	18 722 919,00	18 722 919,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		17 875 824,12	0,00	18 722 919,00	18 722 919,00	18 722 919,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	152 540,00		105 047,78	105 047,78	105 047,78
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		152 540,00		105 047,78	105 047,78	105 047,78
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						1 956 937,15
Total des recettes de fonctionnement cumulées						20 784 903,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

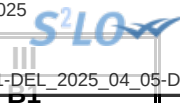
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 137 678,04	0,00	0,00	20 784 903,93	20 784 903,93	0,00	20 784 903,93	20 784 903,93
011	Charges à caractère général (4)	4 019 972,77	0,00	0,00	4 013 193,52	4 013 193,52	0,00	4 013 193,52	4 013 193,52
6041	Achats d'études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	519 097,70	0,00		540 560,00	540 560,00	0,00	540 560,00	540 560,00
60611	Eau et assainissement	59 950,00	0,00		63 720,00	63 720,00	0,00	63 720,00	63 720,00
60612	Energie - Electricité	560 200,00	0,00		572 800,00	572 800,00	0,00	572 800,00	572 800,00
60613	Chauffage urbain	178 000,00	0,00		207 000,00	207 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00
60621	Combustibles	289 600,00	0,00		235 700,00	235 700,00	0,00	235 700,00	235 700,00
60622	Carburants	39 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60623	Alimentation	74 364,90	0,00		33 800,00	33 800,00	0,00	33 800,00	33 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	18 240,00	0,00		17 540,00	17 540,00	0,00	17 540,00	17 540,00
60631	Fournitures d'entretien	49 000,00	0,00		45 100,00	45 100,00	0,00	45 100,00	45 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	120 177,88	0,00		160 979,21	160 979,21	0,00	160 979,21	160 979,21
60633	Fournitures de voirie	5 100,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	50 250,03	0,00		37 020,00	37 020,00	0,00	37 020,00	37 020,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	0,00		11 130,00	11 130,00	0,00	11 130,00	11 130,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	33 935,27	0,00		2 350,00	2 350,00	0,00	2 350,00	2 350,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	300,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6067	Fournitures scolaires	51 226,12	0,00		49 250,00	49 250,00	0,00	49 250,00	49 250,00
6068	Autres matières et fournitures	139 529,64	0,00		88 393,00	88 393,00	0,00	88 393,00	88 393,00
611	Contrats de prestations de services	314 061,72	0,00		342 007,65	342 007,65	0,00	342 007,65	342 007,65
6132	Locations immobilières	250,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
61351	Matériel roulant	14 400,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
61358	Autres	58 811,35	0,00		65 954,20	65 954,20	0,00	65 954,20	65 954,20
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	79 422,00	0,00		71 800,00	71 800,00	0,00	71 800,00	71 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	159 904,97	0,00		96 396,16	96 396,16	0,00	96 396,16	96 396,16
615231	Entretien, réparations voiries	21 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 613,28	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 500,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 923,81	0,00		21 150,00	21 150,00	0,00	21 150,00	21 150,00
6156	Maintenance	229 339,00	0,00		229 630,00	229 630,00	0,00	229 630,00	229 630,00
6161	Multirisques	50 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
6168	Autres primes d'assurance	165 800,00	0,00		202 000,00	202 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00
617	Etudes et recherches	4 330,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 932,00	0,00		2 390,00	2 390,00	0,00	2 390,00	2 390,00
6184	Versements à des organismes de formation	89 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	792,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	18 800,00	0,00		8 570,00	8 570,00	0,00	8 570,00	8 570,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 600,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	98 098,00	0,00		113 536,35	113 536,35	0,00	113 536,35	113 536,35
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6228	Divers	17 100,00	0,00		6 550,00	6 550,00	0,00	6 550,00	6 550,00
6231	Annonces et insertions	24 060,00	0,00		21 793,50	21 793,50	0,00	21 793,50	21 793,50
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6234	Réceptions	800,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 019,40	0,00		45 856,45	45 856,45	0,00	45 856,45	45 856,45
6238	Divers	0,00	0,00		576,00	576,00	0,00	576,00	576,00
6241	Transports de biens	14 713,69	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6247	Transports collectifs	200,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6248	Divers	93 610,00	0,00		90 300,00	90 300,00	0,00	90 300,00	90 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 605,00	0,00		3 825,00	3 825,00	0,00	3 825,00	3 825,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 515,00	0,00		26 510,00	26 510,00	0,00	26 510,00	26 510,00
627	Services bancaires et assimilés	4 415,00	0,00		4 520,00	4 520,00	0,00	4 520,00	4 520,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 891,83	0,00		35 576,00	35 576,00	0,00	35 576,00	35 576,00
6282	Frais de gardiennage	1 090,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	92 543,00	0,00		56 960,00	56 960,00	0,00	56 960,00	56 960,00
62874	Remb. frais à la Caisse des Ecoles	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	14 044,18	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 420,00	0,00		3 650,00	3 650,00	0,00	3 650,00	3 650,00
6288	Autres services extérieurs	71 476,00	0,00		64 800,00	64 800,00	0,00	64 800,00	64 800,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
63512	Taxes foncières	30 220,00	0,00		30 300,00	30 300,00	0,00	30 300,00	30 300,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	600,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		39 450,00	39 450,00	0,00	39 450,00	39 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	10 415 368,00	0,00		11 506 540,00	11 506 540,00		11 506 540,00	11 506 540,00
6218	Autre personnel extérieur	147 158,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
6331	Versement mobilité	114 070,00	0,00		130 271,00	130 271,00		130 271,00	130 271,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 540,00	0,00		32 568,00	32 568,00		32 568,00	32 568,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	107 760,00	0,00		123 150,00	123 150,00		123 150,00	123 150,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 453 670,00	0,00		4 486 829,00	4 486 829,00		4 486 829,00	4 486 829,00
64112	SFT, indemnité de résidence	40 480,00	0,00		36 079,00	36 079,00		36 079,00	36 079,00
64113	NBI	33 780,00	0,00		33 061,00	33 061,00		33 061,00	33 061,00
64118	Autres indemnités	1 014 110,00	0,00		1 020 573,00	1 020 573,00		1 020 573,00	1 020 573,00
64131	Rémunérations	1 410 150,00	0,00		1 970 523,00	1 970 523,00		1 970 523,00	1 970 523,00
64132	SFT, indemnité de résidence	19 480,00	0,00		19 317,00	19 317,00		19 317,00	19 317,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	23 000,00	0,00		25 024,00	25 024,00		25 024,00	25 024,00
64138	Primes et autres indemnités	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	50 000,00	0,00		44 109,00	44 109,00		44 109,00	44 109,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 104 350,00	0,00		1 345 032,00	1 345 032,00		1 345 032,00	1 345 032,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 475 590,00	0,00		1 713 471,00	1 713 471,00		1 713 471,00	1 713 471,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	54 030,00	0,00		80 727,00	80 727,00		80 727,00	80 727,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 000,00	0,00		20 684,00	20 684,00		20 684,00	20 684,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 930,00	0,00		17 364,00	17 364,00		17 364,00	17 364,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	39 370,00	0,00		45 758,00	45 758,00		45 758,00	45 758,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	250 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
014	Atténuations de produits	301 840,00	0,00		324 500,00	324 500,00		324 500,00	324 500,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	27 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	186 840,00	0,00		221 500,00	221 500,00		221 500,00	221 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	88 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 121 285,00	0,00	0,00	1 090 583,00	1 090 583,00	0,00	1 090 583,00	1 090 583,00
65188	Autres	0,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
65311	Indemnités de fonction	168 693,56	0,00		153 389,00	153 389,00	0,00	153 389,00	153 389,00
65313	Cotisations de retraite	6 240,00	0,00		6 442,00	6 442,00	0,00	6 442,00	6 442,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		3 067,00	3 067,00	0,00	3 067,00	3 067,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	306,44	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6541	Créances admises en non-valeur	18 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	6 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65568	Autres contributions	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	22 915,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6561	Organismes de regroupement	432,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	4 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	520 000,00	0,00		520 000,00	520 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	28 550,00	0,00		28 246,00	28 246,00	0,00	28 246,00	28 246,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00		127 939,00	127 939,00	0,00	127 939,00	127 939,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	280 153,00	0,00		196 350,00	196 350,00	0,00	196 350,00	196 350,00
65818	Autres	0,00	0,00		18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	58 995,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 858 465,77	0,00	0,00	16 934 816,52	16 934 816,52	0,00	16 934 816,52	16 934 816,52
66	Charges financières	1 090 372,00	0,00		487 438,85	487 438,85		487 438,85	487 438,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	745 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	336 000,00	0,00		-16 839,15	-16 839,15		-16 839,15	-16 839,15
6618	Intérêts des autres dettes	9 372,00	0,00		4 278,00	4 278,00		4 278,00	4 278,00

Page 42

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

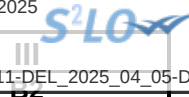
Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 028 364,12	0,00	18 827 966,78	18 827 966,78	18 827 966,78
013	Atténuations de charges (3)	144 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	144 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 391 879,12	0,00	1 563 795,00	1 563 795,00	1 563 795,00
7013	Ventes de produits résiduels	100,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	5 320,00	0,00	4 680,00	4 680,00	4 680,00
70383	Redevance de stationnement	12 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	16 600,00	0,00	20 895,00	20 895,00	20 895,00
7062	Redevances services à caractère culturel	249 150,00	0,00	301 500,00	301 500,00	301 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	38 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	57 042,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7066	Redevances services à caractère social	302 242,00	0,00	311 800,00	311 800,00	311 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	577 348,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
706888	Autres	32 080,00	0,00	20 320,00	20 320,00	20 320,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	77 997,12	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 336 872,00	0,00	2 461 807,00	2 461 807,00	2 461 807,00
73211	Attribution de compensation	2 030 000,00	0,00	2 132 069,00	2 132 069,00	2 132 069,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	250 000,00	0,00	272 866,00	272 866,00	272 866,00
73221	FNGIR	56 872,00	0,00	56 872,00	56 872,00	56 872,00
731	Fiscalité locale	11 666 881,00	0,00	11 897 016,00	11 897 016,00	11 897 016,00
73111	Impôts directs locaux	10 876 167,00	0,00	11 090 300,00	11 090 300,00	11 090 300,00
73118	Autres contributions directes	30 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	400 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voie Publiée II	Total III = I + II
73132	Taxe sur les pylônes électriques	116 714,00	0,00	116 716,00	116 716,00	116 716,00
73141	Accise sur l'électricité	210 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73154	Droits de place	14 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 139 752,00	0,00	2 351 801,00	2 351 801,00	2 351 801,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	27 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	41 475,00	0,00	37 725,00	37 725,00	37 725,00
74741	Participation communes membres du GFP	10 500,00	0,00	650,00	650,00	650,00
747818	Autres	0,00	0,00	12 592,00	12 592,00	12 592,00
7478211	Participation Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	787 964,00	0,00	756 500,00	756 500,00	756 500,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	15 923,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 200 000,00	0,00	1 460 000,00	1 460 000,00	1 460 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	30 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
748388	Autres	4 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	2 148,00	0,00	2 115,00	2 115,00	2 115,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74888	Autres	8 719,00	0,00	10 419,00	10 419,00	10 419,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	196 440,00	0,00	313 500,00	313 500,00	313 500,00
752	Revenus des immeubles	195 440,00	0,00	232 500,00	232 500,00	232 500,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes de gestion des services		17 875 824,12	0,00	18 722 919,00	18 722 919,00	18 722 919,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		17 875 824,12	0,00	18 722 919,00	18 722 919,00	18 722 919,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025						
Reçu en préfecture le 11/04/2025						
Publié le 11/04/2025						
ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE						
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	II	III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	152 540,00		105 047,78	105 047,78	105 047,78
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	148 000,00		81 694,00	81 694,00	81 694,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	4 540,00		9 600,00	9 600,00	9 600,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		13 753,78	13 753,78	13 753,78
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		152 540,00		105 047,78	105 047,78	105 047,78

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		671 517,00	413 385,00	0,00	216 000,00	437 100,00	3 337 439,60	253 695,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	671 517,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	57 920,00	0,00	0,00	0,00	9 996,60	1 070,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	255 465,00	0,00	116 000,00	187 100,00	807 443,00	252 625,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	250 000,00	2 520 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 954 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 649,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 954 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 649,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 375 248,60	14 000,00	78 700,00	125 500,00		6 922 585,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00	0,00	0,00	0,00		791 517,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		68 986,60
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	70 500,00	120 000,00		220 500,00
21	Immobilisations corporelles	393 853,00	14 000,00	8 200,00	5 500,00		2 040 186,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	831 395,60	0,00	0,00	0,00		3 801 395,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		2 112 649,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 954 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		158 649,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 9

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE



TOTAL

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		857 660,85	4 712 726,31	0,00	381 272,00	3 374 634,52	4 504 807,68	2 123 604,56	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 321 203,31	0,00	31 648,00	691 071,52	1 034 141,68	175 491,56	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 105 581,00	0,00	349 624,00	2 655 317,00	3 355 110,00	1 297 674,00	0,00
014	Atténuations de produits	324 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	285 642,00	0,00	0,00	28 246,00	115 556,00	650 439,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	483 160,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	40 000,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15 851 042,00	497 410,00	0,00	0,00	606 000,00	729 650,00	764 325,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	50 895,00	0,00	0,00	600 000,00	499 000,00	192 800,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 461 807,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 877 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 511 219,00	27 115,00	0,00	0,00	6 000,00	223 350,00	571 525,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	284 400,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	732 748,20	109 353,25	467 731,00	198 017,00		17 462 555,37
011	Charges à caractère général	0,00	510 333,20	58 654,25	103 050,00	87 600,00		4 013 193,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	218 137,00	49 999,00	364 681,00	110 417,00		11 506 540,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		324 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00		1 090 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	4 278,00	0,00	0,00	0,00		487 438,85
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	36 080,00	80 000,00	134 592,00	23 820,00		18 722 919,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		135 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	15 280,00	80 000,00	122 000,00	3 820,00		1 563 795,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 461 807,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		11 897 016,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	12 592,00	0,00		2 351 801,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 800,00	0,00	0,00	0,00		313 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 505 145,52									
1641 Emprunts en euros (total)					17 505 145,52									
356673 (175)	Crédit Agricole	01/12/2011	31/03/2012	30/06/2012	1 800 000,00	F	FIXE	5,100	5,276		T	C	O	A-1
MON543908EUR (176)	Caisse Française de Financement Local	09/02/2023	01/03/2023	01/01/2024	10 346 407,00	F	FIXE	3,320	3,339		A	P	O	A-1
MPH225313EUR (169)	Caisse Française de Financement Local	10/11/2004	01/01/2005	01/01/2006	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	3,678	1,986		A	P	O	A-1
MPH267549EUR (173)	Caisse Française de Financement Local	16/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	4 358 738,52	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,743		A	X Libre	O	E-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					869 803,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					869 803,00									
PPP (177)	CITEOS	27/03/2023	01/01/2015	01/04/2015	734 307,00	F	FIXE	4,900	4,993		T	P	N	A-1
PPP (178)	CITEOS	27/03/2023	01/01/2015	01/04/2015	135 496,00	F	FIXE	4,900	4,993		T	P	N	A-1

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 038-213804743-20250411-DEL	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					18 374 948,52										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 909 889,49					668 471,80	489 861,06	0,00	318 751,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 909 889,49					668 471,80	489 861,06	0,00	318 751,07
356673 (175)	N	0,00	A-1	882 000,00	12,25	F	FIXE	5,100	72 000,00	44 201,70	0,00	114,75
MON543908EUR (176)	N	0,00	A-1	9 973 729,53	18,00	F	FIXE	3,320	385 050,36	331 127,82	0,00	318 344,15
MPH225313EUR (169)	N	0,00	A-1	76 421,44	0,00	V	EURIBOR12M	3,636	76 421,44	2 824,99	0,00	0,00
MPH267549EUR (173)	N	0,00	E-1	2 977 738,52	18,00	C	TAUX STRUCTURES	3,700	135 000,00	111 706,55	0,00	292,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		123 862,00					98 483,00	4 277,67	0,00	310,90
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		123 862,00					98 483,00	4 277,67	0,00	310,90
PPP (177)	N	0,00	A-1	104 566,00	1,00	F	FIXE	4,900	83 141,00	3 611,59	0,00	262,46
PPP (178)	N	0,00	A-1	19 296,00	1,00	F	FIXE	4,890	15 342,00	666,08	0,00	48,44
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 033 751,49					766 954,80	494 138,73	0,00	319 061,97

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MPH267549EUR (173)	Caisse Française de Financement Local	4 358 738,52	2 977 738,52	1	33,00	Du 01/01/2033 Au 31/12/2042	3.54	3.7+5*(CMS30-7)	0,00		3,700	111 706,55	0,00	21,22
TOTAL (E)		4 358 738,52	2 977 738,52						0,00			111 706,55	0,00	21,22
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 358 738,52	2 977 738,52						0,00			111 706,55	0,00	21,22

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

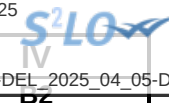
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	78,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 056 012,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	21,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 977 738,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



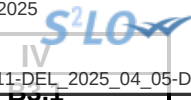
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800.00 €		2024-12-20
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	1318-AUTRES	0	15/12/2022
L	202-FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS	10	20/12/2024
L	2031-FRAIS D'ETUDES	5	20/12/2024
L	2032-FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	20/12/2024
L	2033-FRAIS D'INSERTION	1	20/12/2024
L	204111_BIENS MOBILLIERS MATERIEL ET ETUDES	5	20/12/2024
L	204121_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	204131_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	2041411_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	2041481_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	2041511_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	2041512-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	20	20/12/2024
L	20415311_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	20415321_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	20415331_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	20422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	20	20/12/2024
L	20431_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	204411-BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	204412-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	20/12/2024
L	204421_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	20/12/2024
L	204422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	20/12/2024
L	2046-ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	10	20/12/2024
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	20/12/2024
L	2087-IMMOB. INCORP. RECUES AU TITRE MISE A DISPO.	5	20/12/2024
L	2088-AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	20/12/2024
L	2114-TERRAINS DE GISEMENT	30	20/12/2024
L	2121-PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	20	20/12/2024
L	2128-AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	0	20/12/2024
L	21321-IMMEUBLES DE RAPPORT	30	20/12/2024
L	21321-AUTRES IMMEUBLES PRIVES	30	20/12/2024
L	2142-IMMEUBLES DE RAPPORT	30	20/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	2151-RESEAUX DE VOIRIE	20	20/12/2024
L	2152-INSTALLATIONS DE VOIRIE	0	20/12/2024
L	21534-RESEAUX D'ELECTRIFICATION	20	20/12/2024
L	21561-MATERIEL ROULANT	10	20/12/2024
L	21568-AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DE	10	20/12/2024
L	21572-MATERIEL TECHNIQUE SCOLAIRE	10	20/12/2024
L	215731-MATERIEL ROULANT	10	20/12/2024
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	20/12/2024
L	215742-INSTAL. MAT ET OUTILLAGE COLONIES VACANCES	10	20/12/2024
L	21578-AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	10	20/12/2024
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	5	20/12/2024
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	8	20/12/2024
L	21612-DEPENSES ULTERIEURES IMMOBILISEES	15	20/12/2024
L	21622-DEPENSES ULTERIEURES IMMOBILISEES	15	20/12/2024
L	217321-IMMEUBLES DE RAPPORT	30	20/12/2024
L	217328-AUTRES BATIMENTS PRIVES	30	20/12/2024
L	21742-IMMEUBLES DE RAPPORT	30	20/12/2024
L	217831-MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	20/12/2024
L	217838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2024
L	2181_INSTAL GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	15	20/12/2024
L	21828-AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	10	20/12/2024
L	21831-MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3	20/12/2024
L	21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE VIDEOPROTECTION	15	20/12/2024
L	21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	20/12/2024
L	21841-MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	10	20/12/2024
L	21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	10	20/12/2024
L	2185-MATERIEL DE TELEPHONIE	5	20/12/2024
L	2188-AUTRES	10	20/12/2024
L	2188-AUTRES	2	20/12/2024
L	2188-AUTRES	5	20/12/2024
L	22321-IMMEUBLES DE RAPPORT	30	20/12/2024
L	22328-AUTRES BATIMENTS PRIVES	30	20/12/2024
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	30	20/12/2024



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	20 000,00		1 452 041,34	1 472 041,34	0,00	1 472 041,34
Provisions pour litiges	20 000,00		40 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
contentieux RH et urbanisme	20 000,00	27/03/2025	40 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		198 813,00	198 813,00	0,00	198 813,00
emprunt structuré	0,00		198 813,00	198 813,00	0,00	198 813,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		1 213 228,34	1 213 228,34	0,00	1 213 228,34
emprunts garantis	0,00		1 213 228,34	1 213 228,34	0,00	1 213 228,34
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		15 815,68	15 815,68	13 753,78	2 061,90
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

de l'exercice

SOLO

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	M	Publié le	de l'exercice	SOLO	ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE
						D	E = C - D		
- des comptes de tiers	0,00		15 815,68	15 815,68		13 753,78	2 061,90		
créances irrécouvrables	0,00		15 815,68	15 815,68		13 753,78	2 061,90		
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
Total des provisions budgétaires	20 000,00		1 467 857,02	1 487 857,02		13 753,78	1 474 103,24		
TOTAL PROVISIONS	20 000,00		1 467 857,02	1 487 857,02		13 753,78	1 474 103,24		

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 873 923,67	1 599 657,34											64 066,23	75 186,89
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2018	P	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	Caisse des Dépôts et Consignations	72 605,16	60 050,70	24,50	T	V	LIVRETA	3,130	V	LIVRETA	3,850	A-1		2 263,37	1 136,08
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2018	P	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	Caisse des Dépôts et Consignations	301 823,69	257 959,48	24,50	T	V	LIVRETA	3,219	V	LIVRETA	3,950	A-1		9 965,10	5 321,57
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2003	P	VEFA 5 lgts rue Beethoven	Crédit Foncier de France	61 326,40	19 728,59	4,08	A	F	FIXE	5,139	F	FIXE	5,650	A-1		1 114,67	3 524,32
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	6 918,59	4 203,13	27,08	A	V	LIVRETA	2,746	V	LIVRETA	3,700	A-1		155,52	88,08

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	77 128,48	39 173,41	12,25	A	V	LIVRETA	2,810	V	LIVRETA	3,860	A-1		1 512,10	2 224,30
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	373 811,41	194 952,88	12,17	A	V	LIVRETA	3,177	V	LIVRETA	3,960	A-1		7 720,13	11 337,11
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2003	P	Acqui foncière Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	72 741,15	55 415,33	29,17	A	V	LIVRETA	3,266	V	LIVRETA	4,000	A-1		2 216,61	793,47
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2003	P	Constr 12 lgts Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	239 586,30	132 461,98	14,17	A	V	LIVRETA	3,143	V	LIVRETA	3,900	A-1		5 166,02	6 344,00
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Constr 3 lgts La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	23 151,48	8 176,72	9,08	A	V	LIVRETA	2,864	V	LIVRETA	3,700	A-1		302,54	690,58
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Contr 8 lgts La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	87 257,89	33 456,88	9,08	A	V	LIVRETA	3,350	V	LIVRETA	3,960	A-1		1 324,89	2 384,50

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Acqui foncière La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	21 994,35	14 451,07	27,08	A	V	LIVRETA	3,407	V	LIVRETA	4,000	A-1		578,04	73,48
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2005	P	Acqui foncière 3 Igts Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	18 266,40	14 604,81	31,58	A	V	LIVRETA	2,872	V	LIVRETA	3,700	A-1		540,38	176,26
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	22 833,11	14 776,68	19,67	A	V	LIVRETA	2,885	V	LIVRETA	3,830	A-1		565,95	421,24
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	246 081,25	128 706,26	13,75	A	V	LIVRETA	2,874	V	LIVRETA	3,950	A-1		5 083,90	7 060,41
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	75 226,75	55 907,36	28,75	A	V	LIVRETA	3,089	V	LIVRETA	4,200	A-1		2 348,11	1 022,10
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	3 Igts Place Jean Prévost	Caisse des Dépôts et Consignations	9 929,75	5 938,70	28,75	A	V	LIVRETA	2,629	V	LIVRETA	3,700	A-1		219,73	117,63
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	3 Igts Place Jean Prévost	Caisse des Dépôts et Consignations	13 325,25	5 676,82	13,75	A	V	LIVRETA	2,473	V	LIVRETA	3,700	A-1		210,04	316,79
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	1997	P	Acqui - Amélio 4 Igts Rue Marronnieres	Caisse des Dépôts et Consignations	199 382,16	63 109,09	6,08	A	V	LIVRETA	3,185	V	LIVRETA	4,300	A-1		2 713,69	7 762,76
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	527 413,50	226 611,00	10,92	A	V	LIVRETA	3,040	V	LIVRETA	4,200	A-1		9 517,66	16 193,03
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Constr 11 Igts Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	291 846,60	169 480,77	16,42	A	V	LIVRETA	2,608	V	LIVRETA	3,950	A-1		6 694,49	6 713,42

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

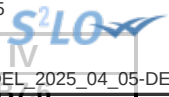
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le


ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
PARTENARIAT PUBLIC PRIVE	2010	CITEOS	ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION DECORATIONS NOEL	180	31/12/2025		3 675 775,00	123 312,00	110 052,36	99 567,63	74 629,94	0,00	174 197,57
SOUS-TOTAL							3 675 775,00	123 312,00	110 052,36	99 567,63	74 629,94	0,00	174 197,57
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							3 675 775,00	123 312,00	110 052,36	99 567,63	74 629,94	0,00	174 197,57

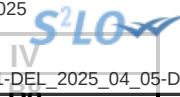
(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					728 000,00
657363		SUBVENTION 2025	CCAS	Etablissement de droit public	520 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ACADEMIE DE DANSE CORPS ET GRAPHIE	Association	40 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ADEMUS	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	AMIS DU CHÂTEAU	Association	600,00
65748		SUBVENTION 2025	AMITIES NATURE SASSENAGE	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ART ET POTERIE MELUSINE	Association	450,00
65748		SUBVENTION 2025	ATESS	Association	400,00
65748		SUBVENTION 2025	CAMERA AVENTURE	Association	600,00
65748		SUBVENTION 2025	CLUB TEMPS LIBRE	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	COMITE DE JUMELAGE SASSENAGE	Association	400,00
65748		SUBVENTION 2025	CONFRERIE BLEU VERCORS SASSENAGE	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	ENVIRONNEMENT ET NATURE A SASSENAGE ENS	Association	8 200,00
65748		SUBVENTION 2025	F.N.A.C.A.	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	GROUPE ITALIANISANT DE SASSENAGE	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	HYPE IN STYLE	Association	8 000,00
65748		SUBVENTION 2025	INSTANT T SOUFFLE DE FEMMES	Association	250,00
65748		SUBVENTION 2025	LA CITE	Association	12 000,00
65748		SUBVENTION 2025	LES CHŒURS DE SASSENAGE	Association	400,00
65748		SUBVENTION 2025	LES CHŒURS EN FETE	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	ORCHESTRE HARMONIE DE SASSENAGE	Association	3 000,00
65748		SUBVENTION 2025	SASSENAGE ENGLISH FRIENDSHIP	Association	1 200,00
65748		SUBVENTION 2025	SASSENAGE PHILATELIE	Association	150,00
65748		SUBVENTION 2025	SOCIETE MYCOLOGIQUE DE SASSENAGE	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	ACCA SAINT HUBERT	Association	400,00
65748		SUBVENTION 2025	ARCHERS DE L'OVALIE	Association	1 800,00
65748		SUBVENTION 2025	AS DESCHAUX	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	AS FLEMING	Association	800,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION SPORT SANTE SASSENAGE	Association	600,00
65748		SUBVENTION 2025	ATHLETIC CLUB SASSENAGEOIS	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	AVIRON	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	BADMINGTON CLUB	Association	4 000,00
65748		SUBVENTION 2025	BASKET USS	Association	9 000,00
65748		SUBVENTION 2025	CLUB MONTAGNARD SASSENAGEOIS	Association	600,00
65748		SUBVENTION 2025	CYCLOTOURISME USS	Association	900,00
65748		SUBVENTION 2025	ECOLE DE RUGBY ASF FONTAINE	Association	3 000,00
65748		SUBVENTION 2025	FOOTBALL USS	Association	25 000,00
65748		SUBVENTION 2025	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	3 000,00
65748		SUBVENTION 2025	JUDO CLUB	Association	10 000,00
65748		SUBVENTION 2025	KARATE CLUB	Association	3 000,00
65748		SUBVENTION 2025	KEEP COOL SASSENAGE	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	LA REINE BLANCHE	Association	200,00
65748		SUBVENTION 2025	NATATION	Association	10 000,00
65748		SUBVENTION 2025	OPEX 38	Association	400,00
65748		SUBVENTION 2025	PETANQUE LOISIRS SASSENAGE	Association	600,00
65748		SUBVENTION 2025	PECHE DU PLAN D'EAU DE L'OVALIE	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	PLONGEE	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	ROLLER HOCKEY	Association	1 500,00
65748		SUBVENTION 2025	SASSENAGE MARCHE NORDIQUE	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	TENNIS CLUB	Association	4 700,00
65748		SUBVENTION 2025	TENNIS DE TABLE	Association	4 500,00
65748		SUBVENTION 2025	TRUITE SASSENAGE	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	TWIRLING BATON	Association	1 500,00
65748		SUBVENTION 2025	ASF HANDBALL	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	RANDO MARCHES AVENTURES	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	AS FONTAINE ESCRIME	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	SCOLAIRE PROJETS PEDAGOGIQUES ET DDEN	Association	10 150,00
65748		SUBVENTION 2025	SCOLAIRE PROJETS CULTURELS	Association	7 565,00
65748		SUBVENTION 2025	SCOLAIRE SPECTACLE DE NOEL ET SORTIES SCOLAIRES SUPPLEMENTAIRES	Association	10 532,00
65748		SUBVENTION 2025	EXCEPTIONNELLES NON AFFECTEES	Association	8 503,00

COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		49,90	1,55	51,45	41,90	9,55	51,45
Adjoint administratif pal 1 cl	C	17,30	0,00	17,30	17,30	0,00	17,30
Adjoint administratif pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint administratif terr.	C	5,80	1,55	7,35	4,80	2,55	7,35
Attaché	A	9,00	0,00	9,00	7,00	2,00	9,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	6,80	0,00	6,80	6,80	0,00	6,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		77,41	30,65	108,06	72,76	34,30	107,06
Adjoint technique pal 1 cl	C	24,80	3,94	28,74	28,74	0,00	28,74
Adjoint technique pal 2 cl	C	4,80	4,99	9,79	9,79	0,00	9,79
Adjoint technique territorial	C	28,81	21,72	50,53	18,23	31,30	49,53
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,80	0,79	8,59	5,59	3,00	8,59
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	0,00	0,79	0,79	0,79	0,00	0,79
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	3,80	0,00	3,80	1,80	2,00	3,80

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

EN ETPT (4)

038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		12,20	0,00	12,20	10,20	2,00	12,20
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	3,80	0,00	3,80	2,80	1,00	3,80
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	6,40	0,00	6,40	6,40	0,00	6,40
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	1,00	7,00	5,00	2,00	7,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial A.P.S	B	2,00	1,00	3,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		16,60	7,88	24,48	18,48	6,00	24,48
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint territorial patrimoine	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Assistant conservation pal 1c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 2c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	7,00	2,63	9,63	9,63	0,00	9,63
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	2,00	2,17	4,17	2,25	1,92	4,17
Assistant ens. artistique	B	0,00	3,08	3,08	0,00	3,08	3,08
FILIERE ANIMATION (i)		6,80	0,10	6,90	6,80	0,10	6,90
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial animation	C	3,80	0,10	3,90	3,80	0,10	3,90
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Brigadier-chef principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Chef de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		184,71	41,97	226,68	167,73	56,95	224,68

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-11	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	332-14	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	478	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	332-8-1°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-10	CDI
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	478	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	389	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	513	0,00	332-23-1°	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	514	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien	B	TECH	500	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	332-24	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

CONTRAT

52LO

ID : 038-213804743-20250411-DEL 2025_04_05-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
18/12/2023 - DSP EN AFFERMAGE	PEOPLE AND BABY	SAS PEOPLE AND BABY	Personne morale de droit privé	767 634,00
Détention d'une part du capital				
01/01/2010 - ACTIONS	TERRITOIRES 38	SEM TERRITOIRES 38	Personne morale de droit privé	18 700,00
13/07/2010 - ACTIONS	ISERE AMENAGEMENT	SPL ISERE AMENAGEMENT	Personne morale de droit privé	3 000,00
18/12/2019 - ACTIONS	SPL ALEC	SPL ALEC	Personne morale de droit privé	500,00
20/12/2019 - ACTIONS	FORESTENER	FORESTENER	Personne morale de droit privé	1 600,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
05/12/1995 - Acqui - Amélio 4 lgts Rue Marronnieres	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			199 382,16
21/12/2000 - Constr 3 lgts La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			23 151,48
21/12/2000 - Contr 8 lgts La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			87 257,89
21/12/2000 - Acqui foncière La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			21 994,35
12/01/2001 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			6 918,59
10/12/2001 - 3 lgts Place Jean Prévost	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			9 929,75
10/12/2001 - 3 lgts Place Jean Prévost	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			13 325,25
13/03/2002 - SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			246 081,25
13/03/2002 - SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			75 226,75

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant de l'engagement
21/10/2002 - VEFA 5 lgts rue Beethoven	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			61 320,40
31/10/2003 - Acqui foncière Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			72 741,15
31/10/2003 - Constr 12 lgts Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			239 586,30
26/05/2004 - Acqui foncière Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			13 122,00
01/10/2004 - Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			527 413,50
01/10/2004 - Constr 11 lgts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			291 846,60
04/11/2004 - Aqut 11 lgts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			87 276,15
04/11/2004 - Constr 2 lgts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			30 875,85
13/05/2005 - Acqui foncière 3 lgts Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			18 266,40
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			77 128,48
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			373 811,41
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			22 833,11
01/07/2018 - ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			72 605,16
01/07/2018 - ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			301 823,69
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
01/01/2005 - COTISATION ANNUELLE	CEN	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	Personne morale de droit privé	30,00
05/03/2025 - COTISATION ANNUELLE	EID RHONE ALPES	ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE DE DEMOUSTICATION	Etablissement public	6 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

IV

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE


B11.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SMMAG	01/01/1973	FISCALITE	0,00
PNR VERCORS	01/01/1998	COTISATION ANNUELLE	5 000,00
SYMBHI	01/01/2010	CONTRIBUTION	39 239,00
EPCI			
GRENOBLE ALPES METROPOLE	01/01/1994	FISCALITE	0,00
SIRD	01/01/1996	FISCALITE	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 164 593,67	2 164 593,67
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-571 958,25	-571 958,25
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 592 635,42	1 592 635,42

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 600 000,00	1 600 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 592 635,42	1 592 635,42
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 192 635,42	3 192 635,42

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	753 211,00	753 211,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 676 348,56	3 676 348,56
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 923 137,56	2 923 137,56

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		753 211,00	753 211,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		671 517,00	671 517,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	671 517,00	671 517,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		81 694,00	81 694,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	81 694,00	81 694,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 676 348,56	III 3 676 348,56
Ressources propres externes de l'année (a)		354 000,00	354 000,00
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	4 000,00	4 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 322 348,56	3 322 348,56
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions pour litiges et contentieux	20 000,00	20 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	24 474,00	24 474,00
28033	Frais d'insertion	2 564,00	2 564,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	17 338,00	17 338,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	11 715,00	11 715,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	27 246,00	27 246,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	72,00	72,00
28046	Attributions compensation investissement	54 623,00	54 623,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	53 300,00	53 300,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 155,00	3 155,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 793,00	7 793,00
281312	Bâtiments scolaires	48 010,00	48 010,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	312 500,00	312 500,00
281318	Autres bâtiments publics	65 351,00	65 351,00
281351	Bâtiments publics	1 702,00	1 702,00
28152	Installations de voirie	35 650,00	35 650,00
281533	Réseaux câblés	953,00	953,00
281534	Réseaux d'électrification	52 685,00	52 685,00
281538	Autres réseaux	37 328,00	37 328,00
281561	Matériel roulant	236,00	236,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 559,00	2 559,00
281571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	805,00	805,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	395,00	395,00
281578	Autre matériel technique	1 020,00	1 020,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	61 212,00	61 212,00
281785	Matériel téléphonie (m. à dispo)	366,00	366,00
281828	Autres matériels de transport	128 191,00	128 191,00
281831	Matériel informatique scolaire	20 988,00	20 988,00
281838	Autre matériel informatique	60 076,00	60 076,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 424,00	4 424,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 391,00	31 391,00
28185	Matériel de téléphonie	40,00	40,00
28188	Autres immo. corporelles	147 554,00	147 554,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	366 706,00	366 706,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00	0,00
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	0,00	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 719 926,56	1 719 926,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_05-DE


IV
D1

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Réserve naturelle	Cuves de Sassenage	01/01/1953		SPIC
Salle de spectacles	Théâtre en Rond	01/01/1989		SPIC
Aire de camping-cars	Aire de camping-cars municipale	01/04/2025		SPIC

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	52,30 %	0,00	10 943 288,00	1,55
TFPNB	0,00	0,00	63,81 %	0,00	19 890,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	16,87 %	0,00	127 122,00	1,68
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 10

Date de convocation : 25/03/2025

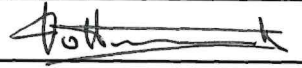
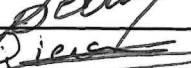
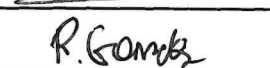
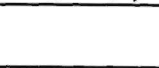
Présenté par Le Maire (1),

A Sassenage, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée de la Commune de Sassenage(2), réunie en session ordinaire

A Sassenage, le 07/04/2025

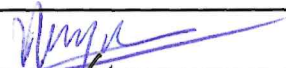
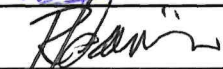
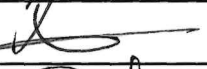
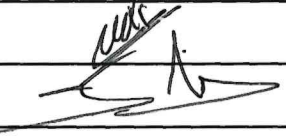
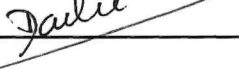
Les membres de l'assemblée délibérante de la Commune de Sassenage (2),(3).

01 VENDRA MICHEL	
02 MERLE JEROME	
03 DURAND CHRISTINE	
04 D'OLIVIER QUINTAS DANIEL	
05 LEVRAT NATHALIE	
06 SERRAILLIER JEAN PIERRE	
07 GENIN LOMIER SYLVIE	
08 GIACHINO JEROME	
09 DI RAFFAELE MARIE FREDERIQUE	
10 BENHAROUGA M'HAMED	
11 ROSIN BEDIN ASSUNTA	
12 GIERCZAK FRANCETTE	
13 VEAU JEAN PHILIPPE	
14 MADINIER HERVE	
15 NICOLAS GAELE	
16 GONSALEZ ROXANE	
17 BOETTI DI CASTANO JEROME	
18 AIMONE CHENEVAY AMANDINE	
19 GOURGAND MYLENE	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

20 BENZAKOUR FARID	
21 LABOISSIERE RAFAEL	
22 PALCOUX GERALDINE	
23 DEFAY ISABELLE	
24 CHAUVET PIERRE MANUEL	
25 POHER VINCENT	
26 MASNADA THIERRY	
27 TURKI HAJERA	
28 SOLER ANDRE	
29 TAVERNIER NATHALY	
30 AMBROGIO CHRISTELLE	
31 KUNDA MICHEL	
32 SUAU BOURDIS ANNIE	
33 DOUTRELEAU SOPHIE	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2025, et de la publication le 11/04/2025
A Sassenage, le 11/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



COMMUNE : 474 SASSENAGE
ARRONDISSEMENT : 38 GRENOBLE
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE FONTAINE

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2025

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence 2025	Taux plafonds 2025	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025	Taux votés 2025	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025
Foncière bâtie (TFB)	18 974 539	52,30	116,67	19 502 000	10 199 546	52,30	10 199 546
Foncière non bâties (TFNB)	31 171	63,81	148,38	28 200	17 994	63,81	17 994
Taxe d'habitation (TH)	741 105	16,87	50,39	465 500	78 530	16,87	78 530
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total				10 296 070	10 296 070	>>>	10 296 070

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.				Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case	
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	8	9	10					☐
Taxe foncière non bâties (TFNB)	10 296 070								
Taxe d'habitation (TH)	10 296 070								
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)								

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	122 825			1 526 776	0	56 872	873 922	2 580 395

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
10 296 070		2 580 395		12 876 465

À GRENOBLE
Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
FREDERIC GUIN

Le
Pour la Préfecture,

Le 08/04/2025
Pour la Commune,



COMMUNE : 474 SASSENAGE
ARRONDISSEMENT : 38 GRENOBLE
NCS PUBLIQUES TRSORERIE OU SGC : SGC DE FONTAINE

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. D. AL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste
b. Personnes à réhabilitation, QPPV, Mayotte
c. Locaux industriels
d. Logements sociaux et longue durée

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
b. Mayotte

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
b. Base minimum
c. Locaux industriels
d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil municipal
b. Par la loi
Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil municipal
b. Par la loi (terres agricoles)
c. Par la loi (autres)

Cotisation foncière des entreprises

- a. Par le conseil municipal
b. Par la loi

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
b. Logements vacants soumis à la THLV
c. Bases dégrévées hors locaux vacants
d. Bases dégrévées locaux vacants
e. Bases dégrévées mayo THS

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
b. Centrales électriques
c. Centrales photovoltaïques
d. Centrales hydrauliques
e. Centrales géothermiques
f. Transformateurs électriques
g. Stations radioélectriques
h. Installations gazières et autres
i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA prév. (compensation TH)
b. TVA prév. (comp. CVAE)
c. Coefficient correcteur
d. Taux FB commune 2020
e. Taux FB département 2020

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025		Taux des EPCI de 2024		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)	
	national 11	départemental 12	13	14	15	15	15	15
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	47,80	119,50	2,83000	116,67	116,67	116,67	116,67
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	63,22	158,05	9,67000	148,38	148,38	148,38	148,38
Taxe d'habitation (TH)	23,88	22,98	59,70	9,30900	50,39	50,39	50,39	50,39
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Tx moy. 75% départemental
b. Taux maximum de la mayo

12,81
>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :

- a. National
b. Communal

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>
>>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

34,63

- **Type de document** : Convention
- **Objet** : Convention entre la collectivité et l'agent relative au remboursement d'une aide financière octroyée par le FIPHFP
- **Date** : XX/XX/XXXX

CONVENTION ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET L'AGENT RELATIVE AU REMBOURSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE PAR LE FIPHFP

Entre :

La **MAIRIE DE SASSENAGE** représentée par son Maire, Monsieur Michel VENDRA, dûment habilité par délibération du 09 juin 2023 et désigné par « **la Collectivité** » dans la présente convention.

D'une part,

Et :

Monsieur / Madame **XXXX**, domicilié au **XXXX**, occupant le poste de **XXXX**, ci-après dénommé « **l'agent** ».

D'autre part,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

VU la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur des travailleurs handicapés,

VU la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

VU le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

Cette convention a pour objet de définir les modalités de remboursement par **la Collectivité** d'une aide financière octroyée par le **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)**, relative à l'acquisition de dispositifs matériels permettant de pallier un handicap.

Article 2 – Engagements de la Collectivité

La Collectivité s'engage à :

1. Rembourser, dans la limite du montant attribué par le FIPHFP, les dépenses relatives à l'acquisition du dispositif matériel nécessaire à l'adaptation du poste de travail du Salarié, sous réserve de la production des documents listés à l'article 3.
2. Accompagner le Salarié dans la procédure administrative liée à l'octroi de l'aide.

Article 3 – Obligations de l'agent

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 038-213804743-20250411-DEL_2025_04_07-DE

L'agent s'engage à transmettre à la Collectivité les documents nécessaires à la justification des dépenses et à l'utilisation des fonds attribués par le FIPHFP, notamment :

1. Le décompte des remboursements éventuels :

- Décompte des remboursements de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).
- Décompte des remboursements de la mutuelle de l'agent, le cas échéant.

2. La facture d'achat : Une copie de la facture d'achat du matériel concerné, incluant le détail des dépenses et les coordonnées du fournisseur.

3. Un relevé d'identité bancaire (RIB) : Le RIB de l'agent permettant le versement de l'aide directement sur son compte bancaire.

Article 4 – Modalités de remboursement

Le remboursement du montant pris en charge par le FIPHFP et perçu par la collectivité sera effectué dans un délai de 30 jours après encaissement de l'aide.

Article 5 – Durée de la convention

Cette convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les parties et demeure valable jusqu'à l'achèvement complet des remboursements prévus.

La présente convention est établie en 2 exemplaires.

Fait à SASSENAGE, le **XXXX**

Monsieur le Maire, Michel VENDRA

Fait à SASSENAGE, le **XXXX**

Monsieur / Madame **XXXX**



Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Direction de l'Administration

Unité Finance Commande Publique

Le Forum

3, rue Malakoff

CS 50053

38031 Grenoble cedex 01

Tél: 04 76 59 59 59

**Appel à manifestation d'intérêt - Déploiement d'un service de trottinettes et vélos
électriques en libre-service sans station d'attache**

CADRE DE REPONSE

Obligatoire et contractuel

Pièce n°02

Le cadre de réponse constitue un document obligatoire. Aussi, le candidat devra obligatoirement respecter la trame imposée sur les pages suivantes pour présenter son offre.

La trame imposée par le pouvoir adjudicateur reprend les critères d'analyse des offres figurant dans le règlement de la consultation (RC). Son objectif est de permettre aux candidats de valoriser et de s'assurer au mieux de la conformité de leur offre.

Le candidat est également libre d'utiliser la mise en forme qu'il souhaite (couleurs, polices, styles de mise en page...).

Le cadre de cette note doit être remis complété en entier, sous peine que la candidature soit jugée irrégulière pour non-conformité.

Comme indiqué dans l'article 4.03 du règlement, le candidat peut verser à son offre des éléments complémentaire à ce cadre de réponse, dans la limite de 20 pages. Ces annexes seront présentées sous format de documents électroniques sans renvoi à des médias externes (*sites internet*).

**Critères de sélection des offres repris dans le cadre de réponse technique
– SUR 100 PTS**

SOMMAIRE

FLOTTES – 10 PTS – 4 PAGES	4
EXPERIENCE USAGER ET DISPOSITIF D’ACCOMPAGNEMENT AUX BONNES PRATIQUES – 17 PTS – 6 PAGES	5
MOYENS – 12 PTS – 4 PAGES.....	6
MARQUAGE - 8 PTS – 3 PAGES	7
SUIVI ET EXPLOITATION - 10 PTS – 7 PAGES.....	8
LOGISTIQUE – 15 PTS – 10 PAGES.....	9
RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES – 18 PTS – 10 PAGES	10
INTEGRATION LOCALE – 10 PTS – 4 PAGES.....	11

FLOTTES – 10 PTS – 4 PAGES

- Nombre de véhicules qui composent la flotte de vélos et trottinettes, avec une fourchette minimum et maximum, associé au calendrier de déploiement. Références pour une flotte de taille similaire – **4 pts**
- Répartition des véhicules par commune – **2 pts**
- Présentation des modèles de véhicules : incluant notamment les aspects de poids, stabilité, type de motorisation, type de batterie, design, équipements de sécurité... – **4 pts**

**EXPERIENCE USAGER ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AUX BONNES PRATIQUES – 17 PTS – 6
PAGES**

- Diversité de l'offre tarifaire, complémentarité et cohérence avec l'offre de mobilité dans le territoire, valorisation de l'intermodalité et tarification solidaire – **4 pts**
- Système de pénalité et accompagnement des usagers fautifs – **2 pts**
- Parcours utilisateur et service client accessible : dispositifs d'incitation aux bonnes pratiques et au respect de la réglementation, stationnement dans les zones dédiées, respect du périmètre d'exploitation/de l'AMI, dispositif pour limiter aux usagers majeurs, disponibilité de service client – **4 pts**
- Dispositifs mis en place via l'application - ou autre - afin d'accompagner le renforcement des bons comportement – **2 pts**
- Campagnes de communication, Contenus pédagogiques – **2 pts**
- Animations sur l'espace public : contenu proposé et solidité du retour d'expérience – **3 pts**

MOYENS – 12 PTS – 4 PAGES

- **Moyens humains : Nombre d'ETP dédié en interne à l'entreprise (*préciser le type de poste et le lieu d'emploi*) – 5 pts**
- **Moyens matériels : Mis à disposition des employés – 4 pts**
- **Nombre, emplacement et usage des sites techniques – 3 pts**

MARQUAGE - 8 PTS - 3 PAGES

- Proposition de reprise du parc existant d'emplacements, compréhension des enjeux territoriaux, d'intermodalités – **4 pts**
- Formalisation d'un protocole pour toute création d'emplacement dans le cadre de l'évolution du service (*de la sollicitation initiale jusqu'au détail du marquage*) – **4 pts**

SUIVI ET EXPLOITATION - 10 PTS - 7 PAGES

- Présentation des données transmises hebdomadairement, mensuellement et annuellement (*outils, format, délais...*) – **2 pts**
- Interface opérateur / SMMAG / communes et structures : Interlocuteur unique, réunions techniques... – **2 pts**
- Mise en place et actualisation des zones de limitation de vitesse – **2 pts**
- Précision GPS du suivi des véhicules et des emplacements de stationnement – **2 pts**
- Dispositif de limitation du nombre de véhicule par emplacement de stationnement – **2 pts**

LOGISTIQUE – 15 PTS – 10 PAGES

- **Protocole d'entretien et de maintenance des vélos et trottinettes, des véhicules de service, batteries... – 5 pts**
- **Présentation de la gestion du service : Structuration de l'équipe en local ; outils de suivi de la flotte, des interventions en ville ; analyse et optimisation des flux logistiques... – 3 pts**
- **Formalisation protocole d'intervention sur l'espace public : délais et modalités d'intervention selon le problème rencontré, le moment de la journée/semaine – 4 pts**
- **Ingénierie du déploiement et exploitation de la flotte – 3 pts**

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES – 18 PTS – 10 PAGES

- Engagements de l'entreprise en matière environnementale (*détails des calculs présentés*) – **3 pts**
- Durée de vie véhicule (*fournisseur*) et en réalité, avec référence du matériel proposé dans cette offre, ou matériel le plus récent possible - **4 pts**
- Durée de vie batterie (*fournisseur*) et en réalité, avec référence du matériel proposé dans cette offre, ou matériel le plus récent possible - **4 pts**
- Présentation du cycle de vie des engins et de l'âge de la flotte prévue pour le service - **3 pts**
- Engagement de l'entreprise en matière sociale : Avantages accordés aux salariés, engagement sociaux, démarche insertion... - **4 pts**

INTEGRATION LOCALE – 10 PTS – 4 PAGES

- Intégration dans le MAAS : référence dans le domaine, niveau d'intégration proposée – **4 pts**
- Partenariat avec des acteurs locaux : Animation sensibilisation, emplois... - **3 pts**
- Cohérence du service proposé avec l'écosystème de mobilités disponible sur le territoire - **3 pts**

Convention de délégation portant sur l'occupation du domaine public routier par les opérateurs de micro-mobilités en libre-service sans station d'attache

ENTRE :

MAIRE DE LA COMMUNE DE XXXX, titulaire du pouvoir de police de la circulation et du stationnement, sis [adresse de l'hôtel de ville], dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du XXXX

Ci-après désigné « *le Maire* » ou « *le délégant* »

D'une part,

ET

LE SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DE L'AIRE DE GRENOBLOISE, Autorité Organisatrice de la Mobilité, sis Immeuble « Le Forum », 3 rue Malakoff, 38031 GRENOBLE cedex 01, représenté par son Président, Sylvain LAVAL, dûment habilité par délibération du Comité syndical en date du 14 Novembre 2024,

Ci-après désigné « *le SMMAG* » ou « *le délégataire* »

D'autre part,

VISA

Vu les articles 1231-17 et L.1231-18 du Code des Transports ;

Vu l'article L.2213-6 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu les articles L.2122-1 et suivants du Code de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) ;

Vu le cahier des recommandations établi en Février 2021 par le Ministère des Transports conformément à l'article 41 III de la loi LOM.

PRÉAMBULE

Avec le développement rapide des services de mobilités en libre-service sur l'espace public, le législateur a encadré, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), l'utilisation du domaine public par les opérateurs de service.

Aux termes de l'article L.1231-17 du Code des Transports, l'exercice des activités de mobilité en libre-service sur le domaine public doit être autorisé par un titre d'occupation délivré de manière non discriminatoire dans le respect des conditions prévues par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).

S'agissant de l'occupation du domaine public routier, le titre est délivré, en l'absence d'emprise au sol, par le titulaire du pouvoir de police de la circulation et du stationnement.

Toutefois, afin d'améliorer la coordination et l'homogénéité des services de mobilité en libre-service à l'échelle intercommunale, tout ou partie du processus de délivrance du titre peut être déléguée à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

L'article L.1231-18 du code des transports dispose en effet que :

« L'autorité organisatrice de la mobilité mentionnée à l'article L. 1231-1 concernée [...] peut organiser une concertation avec les communes relevant de son ressort territorial ainsi qu'avec les autorités chargées de la police de la circulation et du stationnement portant notamment sur les prescriptions mentionnées au II de l'article L. 1231-17. »

Au regard des résultats positifs du service développé, le SMMAG - en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) - a proposé aux territoires intéressés de poursuivre cette démarche et de l'étendre de manière harmonisée en 2025, au moyen de la délégation.

Les parties se sont ainsi rapprochées afin de définir le périmètre des attributions déléguées au SMMAG.

CECI ETANT RAPPELÉ LES PARTIES CONVIENNENT :

Article 1 : Objet

Le Maire délègue au SMMAG, Autorité Organisatrice de la Mobilité, qui l'accepte, l'organisation de la procédure de sélection préalable (appel à manifestation d'intérêt) des opérateurs de micro-mobilités en libre-service autorisés à occuper le domaine public routier et le suivi technique de leur activité, ci-après détaillés, sur le territoire de sa commune.

La présente convention a pour objet de définir le périmètre, les modalités de la délégation et de son contrôle conformément aux dispositions des articles L.1231-17 et L.1231-18 du Code des Transports précités.

Article 2 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 4 années à compter de la date de lancement du service de vélo et trottinette en libre-service.

Elle pourra être résiliée de manière anticipée dans les conditions de l'article 9 de la présente convention.

Elle sera automatiquement résiliée si le délégant choisit de ne pas renouveler l'autorisation d'occupation du domaine public délivrée aux opérateurs au terme de la période initialement prévue.

Article 3 : Périmètre de la délégation

Le SMMAG exerce sur le territoire de la commune, par délégation et dans le respect des dispositions de l'articles L.1231-17 et suivants du Code des transports, les attributions suivantes :

- Détermination des conditions techniques d'occupation du domaine public routier, en concertation avec les services du délégant ;

- Sollicitation du gestionnaire de voirie pour avis ;
- Engagement et suivi de la procédure de sélection préalable dans le respect des dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
- Choix de l'opérateur autorisé à occuper le domaine public ;
- Interface avec l'opérateur et suivi quotidien de l'exécution du service ;
- Communication au délégant de la flotte de véhicules en activité soumise à redevance d'occupation du domaine public sur son territoire (*au pro-rata du nombre de territoires de déploiement*) ;
- De manière générale, tous actes nécessaires à l'exercice de ces missions.

S'agissant de la procédure de sélection préalable, il est précisé que le SMMAG :

- Soumet au préalable, pour avis, le contenu de l'appel à manifestation d'intérêt au délégant ;
- Tient informé le délégant du nombre d'opérateurs ayant candidaté ;
- Tient informé le délégant du candidat sélectionné.

Le délégant conserve les attributions suivantes :

- Délivrance du titre d'occupation du domaine public à l'opérateur retenu par le SMMAG ;
- Fixation de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) ;
- Perception de la RODP ;
- Engagement de toutes procédures visant à sanctionner l'utilisation non conforme du domaine public routier, notamment contentieuses.

Article 4 : Objectifs

Le SMMAG s'engage, à ce que le choix de l'opérateur soit réalisé en respectant les objectifs suivants :

- Favoriser le développement raisonné des services de mobilité douce en libre-service sur le domaine public routier (*vélos, trottinettes*) ;
- Réglementer l'utilisation du domaine public routier par les opérateurs de mobilité en libre-service de sorte qu'elle n'entraîne aucune gêne pour la circulation et le stationnement ;
- Limiter le nombre d'opérateurs autorisé à utiliser l'espace public ;
- Veiller au respect des règles de circulation et de stationnement ;
- Veiller à la sécurité des usagers du service et des usagers de la route ;
- Veiller à la qualité environnementale des engins de déplacement ;
- Garantir la tranquillité du voisinage ;
- Garantir la cohérence territoriale du service ;
- Garantir la qualité de l'intégration des emplacements de stationnement dans l'espace public.

Article 5 : Modalités de contrôle

Le SMMAG transmet mensuellement un rapport présentant :

- Le nombre moyen d'engins en service sur le territoire de la commune et au global ;
- Le taux d'utilisation et le nombre de trajets ;

- Les cas de vandalisme ;
- Le nombre d'emplacements de stationnement actifs ;

Le SMMAG convie annuellement les élus de chaque territoire pour un comité de pilotage.

Le SMMAG anime, a minima deux fois par an, un comité technique, incluant l'opérateur et un référent technique de chaque territoire, nommé par la commune. À cette échéance, le SMMAG transmet au référent territorial une synthèse d'indicateurs de *reporting* d'activité.

Le SMMAG devra tout mettre en œuvre pour permettre au délégant d'exercer les contrôles requis pour évaluer la bonne exécution de la délégation, objet de la présente convention.

Article 6 : Conditions financières

La présente convention ne donne lieu à aucun versement financier au bénéfice du SMMAG de la part du délégant.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public est fixé par l'organe délibérant du délégant, de manière à assurer une uniformité des tarifs sur le territoire de l'aire grenobloise. La recette est calculée au regard du nombre de véhicules en activité communiqué par le SMMAG lors de l'attribution de l'appel à manifestation d'intérêt.

En cas d'évolution de cette redevance le délégant devra en informer le SMMAG et l'opérateur dans les meilleurs délais.

Article 7 : Exécution du service

Le contrat avec l'opérateur s'étend sur 2 ans, reconductible une fois pour la même période. Ainsi le délégant, peut, dans les 3 mois qui précèdent la date de renouvellement (30/06/2027) transmettre par la voie d'un courrier recommandé, le souhait de ne pas renouveler le service sur son territoire.

Sans demande express, l'accord sera considéré comme tacitement accordé, afin de permettre le renouvellement de la durée du contrat.

Le délégant identifie les contacts des personnes en charge du suivi de ce service ci-après :

- Contact suivi technique n°1 (Nom/ Prénom/ Poste/ Adresse email/ Téléphone) :
- Contact suivi technique n°2 – Si nécessaire (Nom/ Prénom/ Poste/ Adresse email/ Téléphone) :
- Contact suivi COPIL :

Article 8 : Responsabilités

Le SMMAG est substitué au délégant dans tous les droits et obligations issus des attributions mises à sa charge au titre de la présente convention de délégation, pendant la durée de celle-ci.

Il ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation non conforme du domaine public occupé par les opérateurs ou des conséquences dommageables résultant d'une mauvaise utilisation du matériel par les usagers.

En cas de nécessité, trois mois avant échéance des autorisations d'occupation temporaire, les parties à la présente convention se rapprochent pour évoquer, le cas échéant, la demande de prolongation des autorisations en cours par les opérateurs.

Article 9 : Modification

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé entre les parties pour la durée résiduelle d'application de la convention.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention initiale, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Étant attaché à la présente convention, tout avenant sera soumis aux mêmes dispositions qui la régissent.

La demande de modification de la convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les conséquences qu'elle emporte. L'autre partie dispose d'un délai de deux mois pour y faire droit.

Article 10 : Résiliation

Les parties peuvent décider d'un commun accord de procéder à la résiliation amiable de la présente convention, moyennant le respect d'un préavis de 2 mois.

La résiliation est réputée manifeste en cas de non-reconduction du titre d'occupation à l'opérateur par le délégant, le cas échéant.

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements pris dans le cadre de la présente convention, celle-ci peut être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure et restée infructueuse.

Article 11 : Litige

En cas de différend sur l'application ou l'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de tout mettre en œuvre pour trouver une solution amiable par voie de transaction.

En cas d'échec, tous les litiges liés à l'application ou à l'interprétation de la présente convention relèveront de la compétence du Tribunal Administratif de Grenoble.

La présente convention est établie en 2 exemplaires originaux, un pour chacun des signataires.

Fait à **XXX**, le

Pour la commune,
Le Maire,

Fait à Grenoble le

Pour le SMMAG
Le Président,



Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise
Direction de l'Administration
Unité Finance Commande Publique
Le Forum
3, rue Malakoff
CS 50053
38031 Grenoble cedex 01
Tél: 04 76 59 59 59

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET - DEPLOIEMENT D'UN SERVICE DE TROTINETTES ET VELOS ELECTRIQUES EN LIBRE- SERVICE SANS STATION D'ATTACHE

➤ **Date et heure limites de réception des offres :**

06 janvier 2025 à 12h

Règlement de consultation

Pièce n° 0

SOMMAIRE

VISA	3
PREAMBULE	3
ARTICLE 1. OBJET	4
ARTICLE 2. CONDITIONS DE L'OCCUPATION	4
ARTICLE 2.01 ACTIVITES ECONOMIQUES AUTORISEES SUR L'ESPACE PUBLIC	4
ARTICLE 2.02 DELIVRANCE DES AUTORISATIONS DE VOIRIE	4
ARTICLE 2.03 DUREE	4
ARTICLE 2.04 OPERATEUR	4
ARTICLE 2.05 PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	5
ARTICLE 2.06 TROTTINETTES ET VELOS ENDOMMAGES OU MAL POSITIONNES	6
ARTICLE 2.07 GARANTIE DE RESPECT DES REGLES DE CIRCULATION	5
ARTICLE 2.08 MATERIALISATION DES ESPACES DE STATIONNEMENT	6
ARTICLE 2.09 TARIFICATION DU SERVICE	7
ARTICLE 2.10 FLOTTE DISPONIBLE POUR LE SERVICE	8
ARTICLE 2.11 COMITES ET SUIVI DU SERVICE	8
ARTICLE 2.12 COLLECTE ET PARTAGE DE DONNEES	9
ARTICLE 2.13 CONDITIONS FINANCIERES	9
ARTICLE 2.14 SANCTIONS	10
ARTICLE 3. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION	10
ARTICLE 4. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	10
ARTICLE 4.01 UNE PRESENTATION DU CANDIDAT	10
ARTICLE 4.02 LE CADRE DE REPOSE TECHNIQUE DUMENT REMPLI	11
ARTICLE 4.03 LES ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DE L'OFFRE	11
ARTICLE 4.04 LES POINTS IMPORTANTS DANS LE CADRE DE L'ANALYSE DES OFFRES	11
ARTICLE 5. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES	11
ARTICLE 6. SELECTION DES CANDIDATURES	12
ARTICLE 7. NEGOCIATIONS	12
ARTICLE 8. REMISE DES OFFRES FINALES	13
ARTICLE 9. IMPOSSIBILITE POUR UN CANDIDAT RETENU D'EXECUTER SES OBLIGATIONS	13
ARTICLE 10. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	13
ANNEXE 1 – PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA CONSULTATION	14
ANNEXE 2 – ZONE DE LIMITATION DE LA VITESSE	15

Visa

Vu les articles L. 1231 et suivants du code des Transports,
Vu les statuts du SMMAG adoptés par délibération du 11 mars 2021,
Vu la délibération n° XXX du 14 novembre 2024, par laquelle le SMMAG s'engage dans la démarche d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un opérateur de micro-mobilité en libre-service, sans station d'attache.

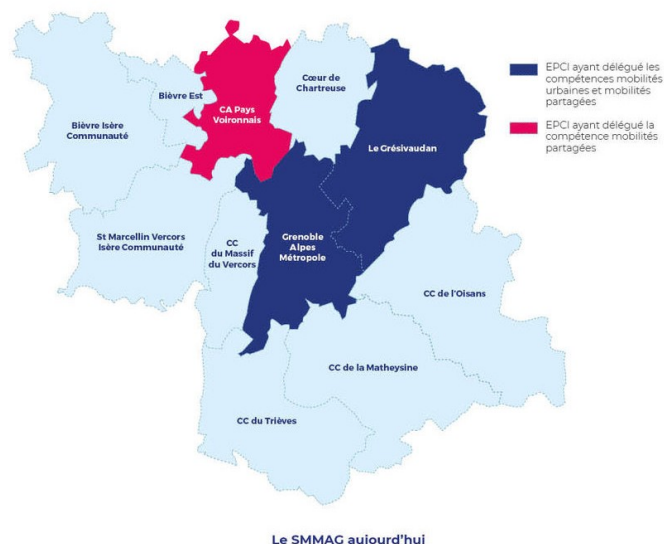
Préambule

En 2019, un premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été publié pour encadrer le déploiement des services de location de vélos à assistance électrique et de trottinettes électriques en libre-service sur trois territoires précurseurs de l'agglomération grenobloise (*commune de Grenoble, Domaine Universitaire et Inovallée Meylan*). Les deux opérateurs sélectionnés ont déployé conjointement leurs flottes de trottinettes et vélos à assistance électrique en libre-service, sans station d'attache, à partir de juillet 2020. Suite à cet AMI, une nouvelle procédure a été lancée, cette fois-ci sur un territoire couvrant 17 communes, le CHUGA (*Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes*) et l'UGA (*l'Université Grenoble Alpes*). De 2022 à fin juin 2025, l'opérateur retenu déploie le service de vélos et trottinettes en libre-service sur plus de 700 emplacements via des autorisations de voirie délivrées par les communes.

Pendant la période de renouvellement de l'AMI, le SMMAG a été sollicité par les territoires afin de poursuivre le déploiement de ce service de location de vélos et trottinettes électriques en libre-service sur le territoire de l'agglomération grenobloise.

Afin d'encadrer le déploiement des services de micro-mobilités partagées au-delà de juin 2025, et dans un souci d'améliorer la coordination et leur homogénéité à l'échelle intercommunale, les titulaires du pouvoir de police de la circulation et du stationnement ont décidé de déléguer, comme le permettent les dispositions de l'article L.1231-18 du code des Transports, par voie de convention, la présente procédure de sélection préalable - appel à manifestation d'intérêt - des opérateurs autorisés à occuper le domaine public routier au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).

Le SMMAG est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole et de la Communauté de communes du Grésivaudan qui en sont membres. Composé de 123 communes, le SMMAG est notamment compétent en matière de coordination des réseaux de transport et services de mobilité (*articles L. 1231-1-1 et suivants du code des transports*).



123
communes



640 000
habitants

Article 1. Objet

La présente procédure a pour objet de sélectionner l'opérateur autorisé à occuper le domaine public routier conformément aux dispositions de l'article 1231-17 du Code des Transports et de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP). Ce dernier dispose:

« Sauf dispositions législatives contraires, lorsque le titre mentionné à l'article L. 2122-1 permet à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester ».

Le SMMAG est chargé par les territoires partenaires d'assurer le pilotage de la présente procédure d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) et la coordination des parties prenantes. Puis, par la suite, le suivi d'activité des opérateurs autorisés, du déploiement de leurs flottes.

Article 2. Conditions de l'occupation

Article 2.01 Activités économiques autorisées sur l'espace public

Sera autorisé sur l'espace public :

- Une activité de location de vélos et trottinettes à assistance électrique en libre-service sans station d'attache ;

Article 2.02 Délivrance des autorisations de voirie

L'autorisation d'occuper le domaine public, nécessaire à l'exploitation du service, sera délivrée par les autorités compétentes en matière de police de la circulation et du stationnement (*les communes, la Métropole, l'UGA ou le CHUGA*).

Ces autorisations reprendront les attendus inscrits dans ce règlement (*délais d'intervention de l'opérateur sur l'espace public en cas de sollicitation...*).

Article 2.03 Durée

L'autorisation d'occuper le domaine public sera délivrée pour une durée de 2 ans. Elle pourra être renouvelée par la voie d'un courrier recommandé, 1 fois pour la même durée, par l'autorité compétente.

Le démarrage du service doit être effectif à compter du 01/07/2025.

Article 2.04 Opérateur

L'opérateur sera en charge d'exercer une activité de location de trottinettes et de vélos électriques en libre-service sans station d'attache.

Dans le cas d'une candidature en groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire du respect des prescriptions du titre d'occupation par chacun des membres du groupement.

Article 2.05 Périumètre géographique

Le titulaire sera autorisé à occuper le domaine public routier sur tout ou partie, de chacun des territoires suivants :

- Corenc, Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Montbonnot, Poizat, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, le CHU de Grenoble et le Domaine Universitaire.
 - Cartographie fournie en Annexe 1 du présent document.

Ci -après, dans le cadre de la définition du territoire de l'AMI, le CHU et l'UGA seront couverts par la mention des « communes de l'AMI ».

Les candidats devront proposer une offre de service adéquate, équitable et cohérente sur le périmètre géographique mentionné. Les candidats proposent un dimensionnement de flotte de véhicules pertinent pour couvrir l'entièreté du périmètre géographique à desservir. Une attention particulière sera donnée aux moyens humains et matériels mis en œuvre pour y répondre.

L'évolution la baisse du périmètre géographique susmentionné, signalée par le SMMAG avant déploiement du service, ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation ou demande d'indemnisation de la part des candidats.

Article 2.06 Garantie de respect des règles de circulation

La circulation et le stationnement des trottinettes et cycles est interdit sur les trottoirs, les places et zones piétonnes, les parcs et jardins à l'exception de certains périmètres précisément définis. La liste des périmètres concernés sera transmise à l'opérateur avant déploiement (*voir la carte en annexe 2, et disponible en format .json et .geojson à la demande*).

En cas de demande de modification de ces zones de stationnement par le SMMAG, le prestataire disposera d'un délai de 15 jours afin d'intégrer les adaptations demandées.

L'opérateur devra présenter toutes les garanties de bridage des engins mis en circulation dans le respect des règles de circulation (*bridage maximal à 25km/h*), pour les vélos, cette limite légale sera appliquée. Pour les trottinettes un bridage à 20km/h sera demandé. En zones piétonnes ou de mixité, un bridage spécifique pourra être demandé jusqu'à 6 km/h.

Le plan de bridage et d'interdiction des zones de circulation, ainsi que toute modification des zonages initiée par l'opérateur, doivent être notifiés au SMMAG et validés par les territoires partenaires, en bonne intelligence. En cas de demande de modification des zones de restriction l'opérateur devra être en mesure de les appliquer en 12h ouvrées.

Sur le territoire le choix a été fait de réserver ce service aux personnes majeurs. Ainsi, les candidats devront présenter leur processus afin de limiter l'usage du service de trottinettes et vélos en libre-service aux personnes de 18 ans ou plus.

Dans le cadre de l'acculturation des usagers à la conduite des engins de micro-mobilités, l'opérateur assurera au minimum 12 animations de prévention routière et sensibilisation aux bonnes pratiques, par an. Cela pourra se faire en partenariat avec d'autres acteurs de mobilités du territoire (*tels que les villages mobilité du SMMAG par exemple*). Il pourra compléter cela avec des campagnes de communication sur des interfaces.

Les candidats présenteront les éventuelles pénalités, ou actions pédagogiques qu'il peuvent activer afin de lutter contre les utilisateurs ne respectant pas certaines règles d'utilisation du service.

Article 2.07 Trottinettes et vélos endommagés ou mal positionnés

Le titulaire de l'autorisation devra procéder ou faire procéder à l'enlèvement des vélos et trottinettes stationnées en dehors des emplacements réservés ou endommagés.

L'opérateur devra mettre en place les moyens nécessaires pour localiser les véhicules endommagés ou mal positionnés.

En plus des repérages effectués directement par l'opérateur, ce dernier devra permettre aux différents usagers de l'espace public de signaler tout vélo ou trottinette mal stationné ou endommagé. Ces moyens devront être faciles d'accès pour le plus grand nombre (*téléphone de contact, mail, application...*). Le SMMAG devra disposer d'un contact local direct pour effectuer des signalements.

A compter du signalement, l'opérateur devra intervenir, 7 jours sur 7, afin de récupérer le véhicule mal stationné (*en dehors des espaces définis*) ou endommagé, et dans un délai maximal de 48 heures. Un dispositif de libération de zones définies comme sensibles par une commune ou structure (notamment manifestation, un trouble à l'ordre public, etc.) ou pour un événement ponctuel pourra être sollicité avec une intervention sous 24h. L'opérateur devra proposer un délais d'intervention pour les opérations à caractère « urgent ». L'opérateur pourra proposer une durée d'intervention inférieure à 24h, cet élément faisant partie des critères de sélection du candidat.

En cas de non-respect de ces délais, le SMMAG et les autorités compétentes se réservent le droit de procéder à des enlèvements d'office des trottinettes et/ou vélos, aux frais de l'opérateur. Des verbalisations pourront également être opérées sur ces véhicules.

Dans le cadre d'opérations et événements nécessitant une libération complète de l'espace public, l'opérateur devra, dans un délai maximal de 48h, retirer l'ensemble des véhicules situés sur le périmètre concerné.

Article 2.08 Matérialisation des espaces de stationnement

Le stationnement des engins en libre-service est réalisé uniquement dans les espaces prévus à cet effet et matérialisés au sol par un marquage jaune dédié. La prise en charge de la matérialisation de ces emplacements est réparti comme suit :

Raison de la modification/création du marquage	Qui réalise le marquage	Facturation
Évolution nécessaire au service / Enjeux de sécurité / Rénovation d'un marquage majoritairement effacé	Opérateur	Opérateur
Demande de la commune pour une raison indépendante du bon fonctionnement du service / Demande d'administrés non liés à un problème du service à laquelle la commune souhaite accéder	Opérateur	Refacturation à la commune

Travaux impactant un marquage	Porteur de projet	Porteur de projet
-------------------------------	-------------------	-------------------

Toute modification ou création de marquage est préalablement validée avec l'ensemble des parties prenantes (*opérateur, commune et SMMAG a minima*).

Il est porté à connaissance des candidats qu'un parc d'environ 600 espaces de stationnement est déjà existant sur le territoire. Ces emplacements ayant montrés leur intérêt d'usage, il s'agira de les conserver et de les entretenir pour la durée de l'autorisation délivrée.

L'inventaire de ces sites est consultable par les candidats à l'adresse suivante : <https://www.mobilites-m.fr/velo.html> (*rubrique : Deux-roues en libre-service, activer la couche Zones de stationnement obligatoire*). Et disponible en format SIG à la demande.

L'opérateur sera tenu de transmettre au SMMAG ses propositions de reprise du parc existant de stationnement (*modification, ajout...*) pour instruction et validation. Le marquage de nouveaux emplacements devra reprendre le design existant.

Un point de vigilance est porté à l'attention du candidat s'agissant de la durée d'instruction préalable au déploiement de nouveaux espaces de stationnement (*1 mois minimum*). L'opérateur veillera à une bonne intégration des espaces de stationnement dans l'espace urbain, tant à maille fine que globale.

Les espaces de stationnement sont partagés conjointement par les trottinettes à assistance électrique et vélos à assistance électrique. Les emplacements devront pouvoir être limités en nombre de véhicules à accueillir sur une place afin de limiter les débordements. Le candidat pourra proposer une limitation du nombre de véhicules par emplacement.

En cas de retrait de l'autorisation ou au terme de sa validité en cas de non renouvellement, son titulaire sera tenu de libérer intégralement l'espace public dans un délai maximal de 30 jours, à compter du retrait ou du terme de l'autorisation. Chaque site devra être rendu dans son état initial (*suppression des marquages préexistant ou réalisés à cet effet et rétablissement des marquages initiaux, le cas échéant*), sauf renonciation expresse de l'autorité compétente. Passé ce délai, en cas d'inexécution, un procès-verbal sera dressé à son encontre et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du titulaire.

La liste exhaustive des emplacements existants sera dressée et transmise par l'exploitant afin de permettre aux autorités compétentes d'actualiser l'autorisation d'occupation. Cette extraction pourra se faire au format .csv ou .pdf et devra contenir a minima les éléments suivants pour chaque emplacement :

- Commune,
- Nom de l'arrêt/ identifiant,
- Point GPS,
- Nom de la rue.

Article 2.09 Tarification du service

L'opérateur fixe la tarification du service. Le SMMAG restera attentif, notamment dans la notation aux propositions de tarif présentées. La possibilité de disposer d'un tarif solidaire, en lien avec les tarifs appliqués pour les réseaux de transport en commun, sera valorisé dans le cadre de l'analyse des offres.

Les éventuelles évolutions de la grille tarifaire devront être notifiées au SMMAG a minima 2 semaines avant leur mise en place.

Article 2.10 Flotte en service

Les candidats proposeront une dimension de flotte de véhicules qui leur semble adaptée pour couvrir le territoire, en distinguant vélos et trottinettes. Ainsi que le calendrier de déploiement de cette flotte.

La flotte proposée par l'opérateur permettra notamment de répartir cette flotte par commune afin de définir la base de calcul de la redevance sur l'occupation du domaine public (*section 2.13*).

Les véhicules devront pouvoir être identifiés par un numéro unique afin de faciliter les signalements ou recherches.

Article 2.11 Comités techniques et suivi

L'opérateur participera au comité technique organisé à l'initiative du SMMAG avec l'ensemble des territoires partenaires concernés :

- Toutes les semaines au lancement du service pendant le premier mois,
- Mensuellement la première année,
- Bi annuellement à partir de la deuxième année :
 - Le SMMAG se réserve le droit de maintenir une réunion tous les mois si le besoin s'en fait ressentir au-delà de la première année.
 - La transmission des données listées ci-après restera mensuelle afin d'être transmises par le SMMAG à l'ensemble des partenaires.

L'opérateur présentera lors des comités techniques, un bilan du nombre de vélos et trottinettes déployés sur l'espace public, les interventions réalisées, les usages observés, les actualités du service, etc.

L'opérateur fournira, en amont de chaque comité de suivi et au plus tard le 5 du mois suivant, les indicateurs de suivi demandés par le SMMAG. L'opérateur doit être capable de fournir, chaque mois, ces informations, à échelle complète du territoire de service, mais également de chaque commune.

Pour le premier mois, l'envoi devra être fait le lundi de chaque semaine avant 12h, sur le bilan de la semaine passée.

Les indicateurs de suivi devront contenir les données suivantes a minima, transmise de manière mensuelle, en dissociant les vélos et trottinettes à chaque fois, des chiffres pour chaque commune et pour le territoire au global :

- Flotte déployée,
- Flotte disponible,
- Nombre de trajets réalisés,
- Distance moyenne parcourue par trajet,
- Temps moyen par trajet,
- Le nombre d'emplacement actifs,
- Le taux d'utilisation des véhicules,
- Le nombre de forfait/titres vendus.

Des demandes spécifiques pourront être faites, à l'échelle d'un secteur, d'un quartier, afin de chercher à optimiser le service, selon des demandes des communes de l'AMI, ou du SMMAG. En complément, des indicateurs hebdomadaires seront transmis au SMMAG :

- Nombre de trajets réalisés sur la semaine,
- Nombre d'utilisateurs actifs sur la semaine,

- Flotte de vélos disponible en moyenne sur la semaine,
- Flotte de trottinettes disponible en moyenne sur la semaine,
- Distance moyenne par trajet,
- Temps moyen par trajet,
- Suivi des trajets selon les heures de la journée,
- Suivi des trajets selon les jours de la semaine.
- Actualités ou infos importantes.

Un comité de pilotage sera organisé annuellement, en présence des élus des communes et institutions bénéficiant du service, en présentiel dans les locaux du SMMAG.

A cette occasion l'opérateur devra fournir un bilan annuel sur les évolutions du service sur la base des indicateurs vu précédemment. Ce sera aussi l'occasion pour l'opérateur de présenter ou proposer des évolutions.

Article 2.12 Collecte et partage de données

L'opérateur est soumis à la législation en vigueur et respecte les normes de mise à disposition et de publication de ses données de service et d'usages anonymisées, telles que prévu par les articles 25 et 32 de la loi d'orientation sur les mobilités.

Les traitements effectués par l'opérateur pour ses besoins doivent respecter les principes de l'article 5 du RGPD, à savoir : licéité, loyauté, transparence, limitation des finalités, minimisation des données, exactitude des données, limitation de la conservation des données, intégrité et confidentialité, et responsabilité.

L'opérateur s'engage à participer au projet de portail public d'information et de vente des mobilités de l'aire grenobloise, de type Mobility as a Service (MaaS), appelé « M' Mobilités Services / Pass Mobilités » (*disponible sur le lien suivant : <https://pass.mobilites-m.fr>*).

Il met en œuvre les moyens nécessaires afin de permettre une intégration maximale du service dans le dispositif qui sera développé sous la technologie PWA.

Il participe également à la transmission des données d'usage en temps réel nécessaires à leur intégration dans le MaaS du SMMAG, au format GBFS, ainsi que le *deeplink* pour renvoi vers son API.

L'opérateur accepte la mise à disposition de ces données pour re-publication par le SMMAG dans le cadre de son portail *open data*.

L'opérateur est incité à fournir, en complément, les données de compte, d'usage et de facturation pour intégrer pleinement son service au MaaS.

L'opérateur est également incité à fournir les données et/ou outils numériques permettant l'usage d'un *dashboard* de suivi et *reporting* du service.

Article 2.13 Conditions financières

Le titulaire de l'autorisation devra s'acquitter des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) définies par les autorités compétentes, qui tendront à fixer un tarif uniforme sur le périmètre géographique concerné, par

véhicule, par an sur leur territoire. Ce calcul se basera sur un nombre de véhicules par commune défini au lancement du service.

À titre d'information, le montant de la RODP conseillé aux autorités compétentes est de 20 € / véhicule / an. Certaines communes font évoluer leurs tarifs chaque année, selon l'inflation par exemple. Les autorités compétentes informeront l'opérateur en cas d'évolution.

Article 2.14 Sanctions

En cas de non-respect des délais d'intervention annoncés dans la candidature, le SMMAG se réserve le droit de faire procéder à l'enlèvement des véhicules aux frais du titulaire, sans préjudice des contraventions qui pourront être appliquées.

Le non-respect des prescriptions techniques et administratives prévues dans l'autorisation d'occupation du territoire, pourra entraîner l'abrogation de l'autorisation délivrée.

Article 3. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Pièce 0 : Le règlement de la consultation (*R.C.*) comprenant ses annexes :
 - Annexe 1 : Périmètre géographique de la consultation (*incluse au document principal, i.e. Pièce 0*).
 - Annexe 2 : Zone de limitation de la vitesse (*incluse au document principal, i.e. Pièce 0*), et disponible en format .json et .geojson à la demande.
- Pièce 1 : Cadre de réponse technique

Article 4. Présentation des candidatures et des offres

Le candidat souhaitant répondre au présent AMI, devra remettre un dossier comportant les éléments présentés ci-après.

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO HT.

Article 4.01 Une présentation du candidat

- Le nom de la société, sa forme juridique, sa raison sociale et ses coordonnées, les noms du ou des dirigeants, du ou des représentants légaux, de la ou des personnes ayant qualité pour engager le candidat ;
- Une présentation générale de la société, notamment les activités déjà exercées, et autres éléments permettant d'apprécier sa motivation et ses capacités professionnelles et financières à exploiter ce type d'activité ;
- Une attestation d'assurance ;
- Un extrait K bis ;
- Un courrier signé du candidat par lequel il s'engage à respecter les engagements figurant dans son offre finale ainsi que les dispositions du présent appel à manifestation d'intérêt et de l'autorisation d'occupation temporaire qui en découlera ;

- Tout autre document que le candidat jugera utile de communiquer pour compléter sa présentation.

Le cas échéant, les candidats joignent une traduction en français des documents remis dans une autre langue.
L'ensemble de cette présentation devra être composée d'au maximum 10 pages.

Article 4.02 Le cadre de réponse technique dument rempli

Le candidat devra remplir le cadre de réponse technique annexé à ce règlement (*Pièce n°1*). Pour chaque thématique, le candidat devra respecter la longueur de réponse attendue.

Article 4.03 Les éléments complémentaires de l'offre

Le candidat peut fournir, en complément du cadre de réponse complété, un document présentant des éléments complémentaires que le candidat juge nécessaire de porter à l'attention du SMMAG.
Ce document ne devra pas excéder 20 pages et sera présenté sous format de document électronique sans renvoi à des médias externes (*sites internet ou autre*).

Article 4.04 Les points importants dans le cadre de l'analyse des offres

À l'étude des offres de candidature, le SMMAG sera vigilant sur :

- Capacité de l'opérateur à adapter son offre lorsque des tarifications spécifiques en matière de mobilité existent au niveau local (*ex. : tarification solidaire, pics de pollution*) ;
- Capacité de l'opérateur à proposer et déployer des dispositifs complémentaires aux autres modes de mobilité existant sur le territoire et incitant à l'intermodalité (*transports en commun, covoiturage, intégration dans les offres d'accompagnement à la ZFE, etc.*) ;
- Cohérence géographique du ou des centres techniques de l'opérateur vis-à-vis du territoire d'activité ;
- Disponibilité et capacité à entretenir un relationnel constructif et réactif avec le SMMAG et les partenaires territoriaux, la volonté de lier des partenariats avec des acteurs et/ou événements locaux ;
- Capacité d'analyse territoriale et mise en adéquation du maillage et du service. Les suggestions concernant les zones de service à maximiser ou celles à adapter (*moindre potentiel d'usage*) seront appréciées ;
- Les véhicules proposés, leurs caractéristiques et la gestion de l'entretien de cette flotte ;
- Les engagements en termes de politique sociale et environnemental des candidats.

Article 5. Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre par voie numérique, avec lien de téléchargement, en adressant un email avec accusé de réception à :

- laura.dumontmollard@smmag.fr
- damien.cottureau@smmag.fr

- guillaume.bourdon@smmag.fr

L'intitulé de l'email doit être formulé comme suit :

« OFFRE – AMI services de micro-mobilités en libre-service – [NOM CANDIDAT] »

Le corps de l'email doit préciser :

- Le lien de téléchargement des pièces de candidature
- Le récapitulatif des pièces de candidatures téléchargeables.

Le corpus documentaire doit être téléchargeable pour une période d'au moins 2 mois à partir du jour d'envoi.

Les candidatures qui délivrées après la date et l'heure limites précitées ne seront pas retenues sans recours possible. La date et l'heure de l'envoi du mail de candidature feront seules foi du respect des délais.

Les mails incomplets, vides ou ne respectant pas les modalités précisées ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Article 6. Sélection des candidatures

La sélection du candidat sera effectuée selon des modalités présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence.

Les critères intervenants pour la sélection du candidat sont les suivants :

Critères	Valeur (100 points)
Flottes	10
Expérience client et accompagnement	17
Moyens	12
Marquage	8
Suivi et exploitation	10
Logistiques	15
Environnemental	18
Intégration locale	10

Les critères précisés ci-dessus, sont repris et détaillés dans le cadre de réponse imposé. Les offres seront évaluées par un système de notation global sur 100 points. Un score inférieur à 40 sera jugé insuffisant à la poursuite de la procédure et ne permettra pas de participer aux négociations.

Les offres seront analysées par un jury composé de représentants techniques et élus du SMMAG.

Les candidats non retenus seront informés par courrier.

Article 7. Négociations

Le SMMAG se réserve le droit de négocier avec les candidats les éléments techniques de l'offre. Il pourra engager librement toutes les discussions qui lui paraissent utiles avec tout ou partie des candidats en vue d'optimiser la ou les propositions jugées les plus intéressantes.

Les modalités du temps de négociation seront communiquées au moins 2 semaines à l'avance aux candidats retenus.

Cet échange sera organisé en présentiel à Grenoble, sur une demi-journée entre **le 3 et le 7 février 2025** (*calendrier prévisionnel susceptible d'évoluer*).

Article 8. Remise des offres finales

A l'issue des négociations, les candidats auront un délai de 10 jours calendaires pour librement et spontanément apporter toutes modifications à leurs offres initiales en vue de les compléter, de les clarifier ou d'en améliorer la teneur au vu du ou des éléments soulevés lors du temps de négociations.

Cette offre finale se substitue à l'offre initiale.

Article 9. Impossibilité pour un candidat retenu d'exécuter ses obligations

Dans les 6 mois consécutifs à la date de remise des offres, le SMMAG se réserve la possibilité, dans l'hypothèse où le candidat retenu en premier serait dans l'impossibilité d'exécuter ses obligations, de solliciter directement le candidat classé deuxième, afin qu'il se substitue au candidat défaillant.

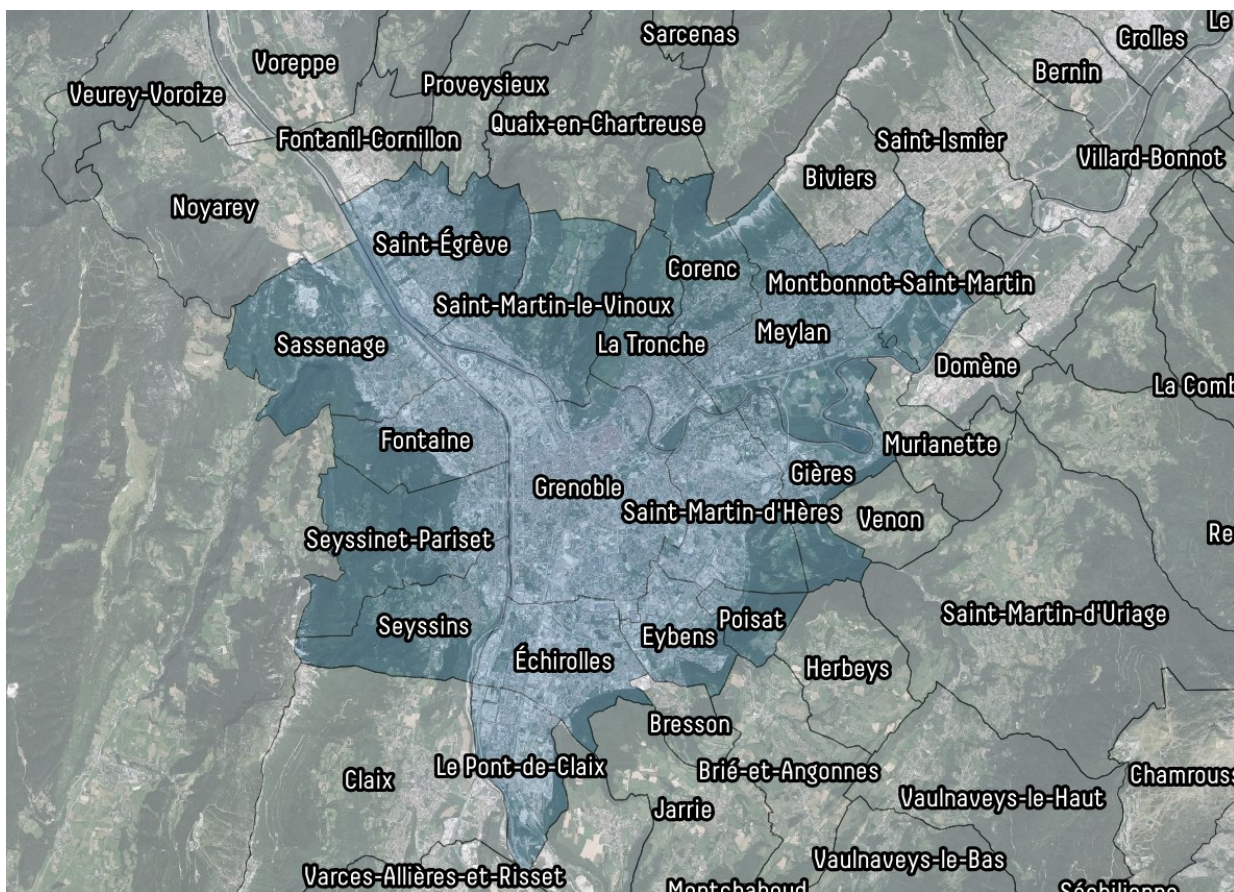
Article 10. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour la formalisation de leur offre, les candidats devront faire parvenir une demande écrite, par email. Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

En cas de besoin, les candidats peuvent néanmoins adresser toute question aux personnes référentes suivantes : laura.dumontmollard@smmag.fr, damien.cottureau@smmag.fr, guillaume.bourdon@smmag.fr – Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.

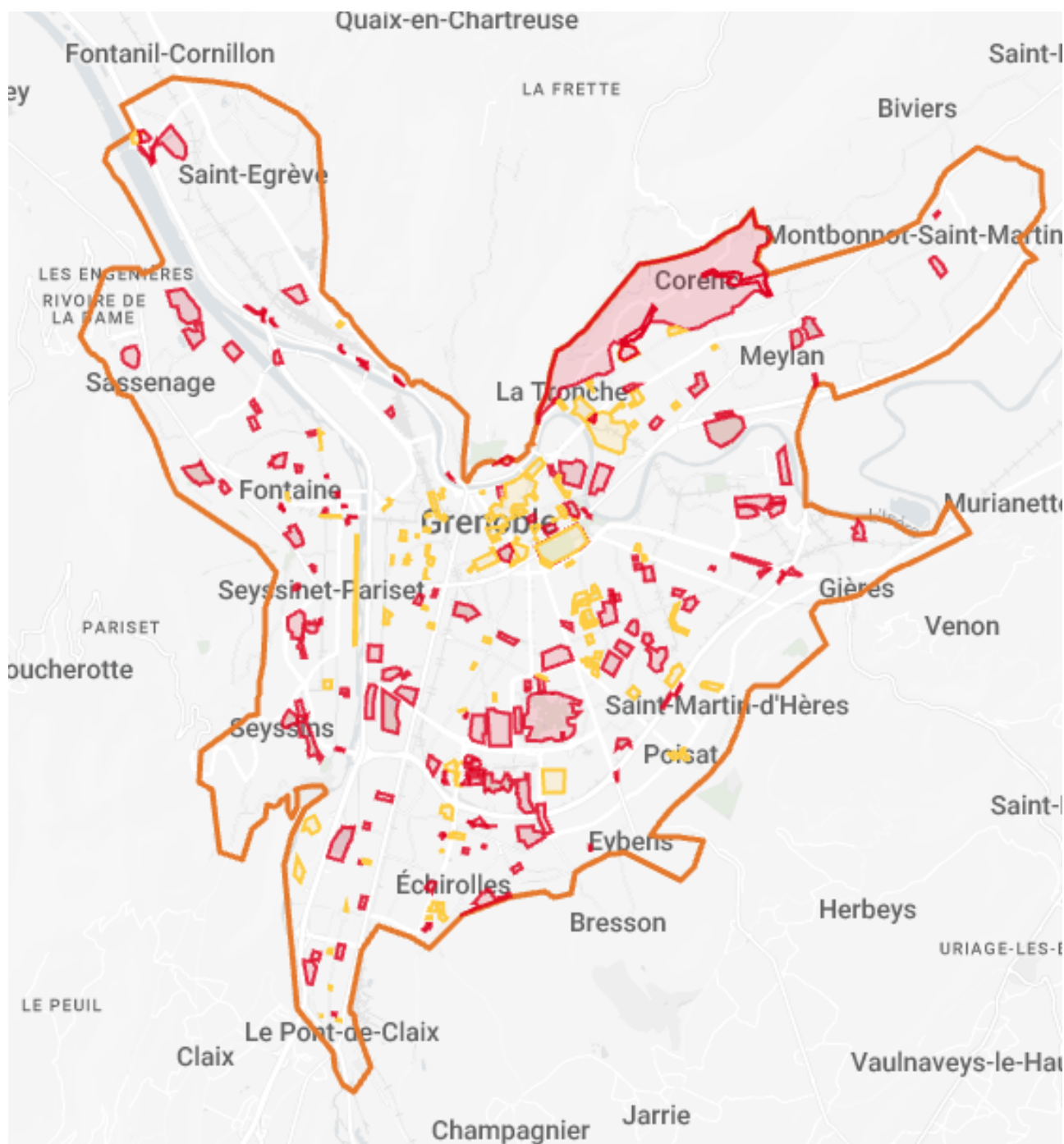
ANNEXE 1 – Périmètre géographique de la consultation

ZOOM SUR LE PERIMETRE D'ACTION DU SERVICE FREEFLOATING



ANNEXE 2 – Zone de limitation de la vitesse

ZOOM SUR LE PERIMETRE D'ACTION DU SERVICE FREEFLOATING



Nom/Objet	Unité	Tarifs (en €) RODP à partir du 15 avril 2025
1. Droits de marché.		
<u>Pour commerçants abonnés:</u>		
Commerçants abonnés sans raccordement électrique;	ml/J	0,75 €
Commerçants abonnés avec raccordement électrique;	ml/J	0,85 €
Nouveau tarif pour abonnés avec raccordement électrique > 6kva	ml/J	1,00 €
<u>Pour commerçants occasionnels:</u>		
Commerçants occasionnels sans raccordement électrique;	ml/J	0,95 €
Commerçants occasionnels avec raccordement électrique;	ml/J	1,05 €
Nouveau tarif pour commerçants occasionnels avec raccordement électrique > 6kva	ml/J	1,25 €
2. Redevances particulières d'occupation du domaine public pour les canalisations autres que les pipelines d'intérêt général destinés au transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés listées au 3.		
<u>Société des Ciments Vicat - 38120 Saint Egrève.</u>		
<u>5 Traversées de chemins:</u>	Unité	35,25 €
3 traversées aux Côtes;		105,75 €
1 traversée au Mas du Cruet;		35,25 €
1 traversée aux Engenières;		35,25 €
<u>Entreprise Balthazard & Cotte, 2 rue Maréchal Dode - 38000 Grenoble.Traversée de chemin:</u>		
1 traversée du chemin des Engenières par une conduite de Gaz;	Unité	35,15 €

Nom/Objet	Unité	Tarifs (en €) RODP à partir du 15 avril 2025
Madame Lely (succession de Chilliard-Catel). Rue du Routoir- 38360 Sassenage. Traversée de chemin:		
1 traversée du chemin CR n°14;	Unité	35,15 €
3. Redevances particulières d'occupation du domaine public pour les pipelines d'intérêt général destinés au transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés. Traversée de la Commune dans le secteur de l'Argentière. Montant maximum fixé par l'arrêté BUDL0500261 A du 22/12/2005. Nota: Les tarifs fixés évoluent au 1er janvier de chaque année en fonction de l'évolution de l'index ingénierie (ou de son remplaçant s'il y a lieu), publié au Journal officiel du 1er mars 1974 et au Bulletin officiel du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et		
Pipeline SPMR Société SPMR chemin du Maupas - 38200 Vilette de Vienne. Traversée de la Commune;		
Gazoduc Etel, société Elf Antar - 69551 Feyzin Cedex;		
Gazoduc Transugil, société Rhodia intermédiaires - 26530 Le Grand Serre;		
Diamètre du pipeline < à 350mm;	ml/an	En fonction de l'index ingénierie (ou de son remplaçant s'il y a lieu).
Diamètre du pipeline > ou = à 350mm et < ou = à 700mm;	ml/an	En fonction de l'index ingénierie (ou de son remplaçant s'il y a lieu).
Diamètre du pipeline > 700mm et < ou = à 1050mm;	ml/an	En fonction de l'index ingénierie (ou de son remplaçant s'il y a lieu).
Diamètre du pipeline > 1050mm;	ml/an	En fonction de l'index ingénierie (ou de son remplaçant s'il y a lieu).
4. Déplacement d'une équipe technique. Intervention lorsque la Commune doit se substituer à un tiers (en cas de défaillance, immeuble menaçant ruine...).		
Forfait déplacement avec un véhicule (1 ou plusieurs agents et 1 véhicule du type véhicule léger ou utilitaire d'un P.T.A.C < 3,5T ou P.L d'un P.T.A.C > ou = à 3,5T);	Forfait	68,70 €
Forfait déplacement sans véhicule d'un ou de plusieurs agents ;	Forfait	33,80 €

Nom/Objet	Unité	Tarifs (en €) RODP à partir du 15 avril 2025
Prix de l'heure de camion ou engin (du type V.L d'un P.T.A.C < à 3,5T ou du type P.L d'un P.T.A.C > ou = à 3,5T) avec chauffeur;	H	33,80 €
Prix de l'heure d'un agent technique de catégorie C;	H	22,50 €
Location de nacelle;	Suivant facturation.	
5. Droit de voirie		
Droit fixe pour chaque autorisation de voirie.	Forfait	17,45 €
Travaux affectant le domaine public communal.		
Fouilles/Tranchées:		
Fouille (tranchée) coupant la rue;	ml	10,90 €
Réfection de chaussée sur une couche de réglage en grave naturelle 0/20 ou 0/25 existante. Prix comprenant uniquement la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé dense d'une granulométrie de référence 0/10;	m²	52,45 €
Encombrement du domaine public par semaine et par tranche de 10m². Nota: toute surface > 10m² ou d'un multiple de 10m² est facturée à la dizaine immédiatement supérieure si le dépassement est > ou = à 5m². De plus, toute semaine calendaire commencée est due en totalité.		
Les 2 premières semaines;	Par semaine et par tranche de 10m²	10,90 €
Les 4 semaines suivantes;	Par semaine et par tranche de 10m²	13,70 €

Nom/Objet	Unité	Tarifs (en €) RODP à partir du 15 avril 2025
Au-delà de chaque semaine supplémentaire;	Par semaine et par tranche de 10m ²	16,70 €
6. Droits de place lors des foires à la brocante et des festivités.		
Pour tous les exposants bénéficiant d'un étalage;	ml/J	0,85 €
Pour les activités nécessitant un emplacement autre que pour installer un étalage: cirque, spectacle de marionnettes... Ce tarif est forfaitaire. Toute journée commencée est due en totalité;	J	21,00 €
7. Droits de place pour les marchands ambulants.		
Pour tous les marchands. Toute journée commencée est due en totalité;	J	21,00 €
8. Redevance d'occupation du domaine public. Cas particuliers. Nota: toute semaine calendaire commencée est due en totalité pour les cas particuliers n°1 à 4 décrits ci-après.		
<u>Cas particulier n°1: Domaine public occupé par les terrasses de cafés et/ou restaurants et activités de même nature;</u>		
de 0 à 100m ² , par semaine d'occupation pour une durée < ou = à 4 semaines;	Semaine	0,55 €
de 0 à 100m ² , au-delà de 4 semaines d'occupation, le tarif est appliquée mensuellement;	mois	1,60 €

Nom/Objet	Unité	Tarifs (en €) RODP à partir du 15 avril 2025
<u>Cas particulier n°2: Domaine public occupé par les camions pizzas et autre type de restauration rapide; Le tarif applicable tient compte de la valeur locative de la surface occupée et du droit d'accès à l'alimentation électrique.</u>		
Branchement aux bornes électriques.	Semaine	4,45 €
Droit pour l'occupation du domaine public sur la base d'une surface de 12m ² par semaine pour une occupation complète de 7 jours consécutifs;	Semaine	26,25 €
Pour une occupation de 1 à 2 jours consécutifs;	J	8,40 €
<u>Cas particulier n°4: domaine public occupé pour un échafaudage;</u>	Par semaine et par tranche de 10m ²	10,50 €
<u>Cas particulier n°5: domaine public occupé pour un véhicule de déménagement;</u>		
Pour une durée < ou = à 1 journée;	Exonération.	
Pour une durée > à 1 journée. Toute journée calendaire commencée est due en totalité);	Par Jour et par tranche de 10m ²	10,50 €



DIRECTION ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

Réf : VE/DEJE/HA/2024
Affaire suivie par : Hervé ANDRIEUX
Courriel: herve.andrieux@grenoble.fr
Téléphone: 04 76 76 34 66

Grenoble, le 26 novembre 2024

MAIRIE DE SASSENAGE

12 11 2024

ACCUEIL MAIRIE

VILLE DE SASSENAGE

Monsieur Le Maire
Michel VENDRA
Place de la Libération
38360 SASSENAGE

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation de(s) pièce(s)	Nombre de pièce(s)	Observations
- Convention de participation financière aux frais de scolarité pour les enfants non grenoblois accueillis par des écoles publiques grenobloises dans le cadre des dispositifs Ulis - La liste des enfants scolarisés	3 1	Monsieur Le Maire, Le conseil municipal de Grenoble a approuvé par délibération n°36969 en date du 30 septembre 2024, la participation financière des communes de résidence pour les élèves non grenoblois scolarisés dans ses ULIS. Ce coût s'élève 767 € par enfant scolarisé en école élémentaire. Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner <u>les 3 exemplaires originaux signés</u> à l'adresse indiquée ci-contre. Nous vous retournerons un exemplaire original signé par l'élue pour vos archives. Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures. Hervé ANDRIEUX

Adresse de retour des conventions signées :

Ville de Grenoble
Direction Enfance Jeunesse Éducation
A l'attention d'Hervé ANDRIEUX
47 avenue Marcelin Berthelot
38100 GRENOBLE



**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES
ENFANTS NON GRENOBLOIS ACCUEILLIS PAR DES ÉCOLES PUBLIQUES GRENOBLOISES
DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS ULIS**

Entre,

La Ville de Grenoble, domiciliée au 11, Boulevard Jean Pain, CS 91066, 38 021 Grenoble cedex 01 représentée par son Maire, Monsieur Eric PIOLLE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 30 septembre 2024,
Ci-après dénommée " la Ville de Grenoble",

Et

La commune de SASSENAGE située Place de la Libération, 38360 Sassenage et représentée par Monsieur le Maire,
Michel VENDRA
Ci-après dénommée " la commune de Sassenage",

Il est tout d'abord exposé ce qui suit :

Conformément aux articles L. 212-8 et R. 212-21 à 23 du code de l'éducation, ces derniers déterminent les cas dans lesquels la commune de résidence d'un élève est tenue de participer aux dépenses afférentes à sa scolarisation dans une école maternelle ou élémentaire publique d'une autre commune.

La présente convention a pour objet de prendre en compte le nombre d'élèves de la commune d'origine accueillis dans les écoles publiques élémentaires à Grenoble en 2023-2024, ainsi que l'évaluation des charges, conformément à la réglementation.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Participation financière

En contrepartie de l'accueil d'un ou plusieurs enfants résidant sur la commune de Sassenage dans l'une ou plusieurs école(s) maternelle et/ou élémentaire publique de Grenoble, la commune de Sassenage s'engage à verser à la Ville de Grenoble une participation financière calculée selon les modalités suivantes :

1°) Composantes du coût :

Les charges de fonctionnement retenues intègrent :

- Les dépenses liées aux locaux scolaires: notamment les fluides (frais de chauffage, électricité, eau), travaux de maintenance, fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement, entretien des bâtiments et des terrains, frais d'assurance... ;
- La rémunération du personnel communal mis à disposition sur le temps scolaire ;
- Les dépenses liées à la scolarisation de l'élève : coût des fournitures scolaires et administratives, matériel scolaire, transports, informatique (hors achat), classes de nature, subventions

(coopératives, REP, diverses), intervenants municipaux en musique, dépenses liées aux activités sportives ;

- Une quote-part des frais d'administration générale, constatés au compte administratif de l'année civile précédant le début de l'année scolaire en cours. Cette dérogation à la réglementation de 1986 est adoptée par d'autres communes pour des raisons pratiques. Seules les dépenses concernant le temps scolaire sont prises en compte.

2°) Dispositions financières :

Chaque commune de résidence des enfants accueillis s'engage à verser une contribution calculée en fonction du nombre de ses enfants scolarisés dans une école élémentaire publique de Grenoble.

Celle-ci est fixée par accord de la Ville de Grenoble et de la commune de Sassenage en référence à l'évaluation du coût d'un élève grenoblois pour l'année considérée selon l'application de l'article 1.

En élémentaire, cette participation est fixée à 767,00 € par enfant pour l'année 2023 ;

Pour 2023-2024, le paiement sera effectué sur la base du CA 2023 et des dépenses effectivement réalisées.

A cela s'ajoute un prorata du coût de l'élève prenant en considération la capacité financière de la commune de résidence vis-à-vis de la commune d'accueil pour 20 % du montant de facturation par élève.

La commune de **Sassenage** contribuera aux charges énoncées, pour **2 enfants**.

Concernant les enfants scolarisés en école élémentaire, sa participation est fixée à une part fixe de $80 \% \times 767 \text{ €} \times 2 = 1\,227,20 \text{ €}$

et une part variable de $20 \% \times 767 \text{ €} \times 2 \text{ enfants} \times \text{Potentiel fiscal commune résidence} / \text{Potentiel fiscal commune d'accueil} (1307/1317) = 304,47 \text{ €}$

Soit un montant total : **1 531,67 € , tenant compte du prorata temporis.**

Article 2 - Exécution de la Convention

La présente convention sera actualisée à chaque rentrée scolaire, compte tenu des effectifs accueillis et de l'évaluation des charges. Elle pourra être dénoncée par la commune de Sassenage dans la mesure où la ville de Grenoble n'accueillera plus d'enfant de ladite commune dans l'une de ses élémentaires/ maternelles.

A Grenoble, le

Pour la ville de Grenoble,

Le Maire,

Eric PIOLLE

Pour la ville de Sassenage,

Le Maire,

Michel VENDRA